

# Rapport sur les comptes

## Tome 3

Compte d'investissement  
par politique publique

# 2022



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE



Le Rapport sur les comptes 2022 de l'Etat de Genève est constitué de 5 tomes.

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget d'investissement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'auditeur indépendant au Grand Conseil, la liste des prêts et participations, le rapport sur les fonds et libéralités, le rapport sur les obligations vertes ainsi que le rapport sur les obligations sociales.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]) et le rapport de l'auditeur indépendant au Grand Conseil.

Le **tome 5**, qui constitue une **annexe** au rapport sur les comptes 2022, contient le bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.



# Sommaire

Vue d'ensemble des investissements	5
Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	15
A - Autorités et gouvernance	17
B - Etats-majors et prestations transversales	25
C - Cohésion sociale	35
D - Culture, sport et loisirs	41
E - Environnement et énergie	45
F - Formation	55
G - Aménagement et logement	77
H - Sécurité et population	85
I - Impôts et finances	101
J - Justice	105
K - Santé	107
L - Economie et emploi	119
M - Mobilité	123
Récapitulations chiffrées	153
Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	181
Prêts du patrimoine administratif par politique publique	185
A - Autorités et gouvernance	187
C - Cohésion sociale	189
E - Environnement et énergie	191
F - Formation	193
G - Aménagement et logement	195
L - Economie et emploi	199
Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	201
Annexes	209
1. Récapitulation des investissements par politique publique	211
2. Tableau des investissements par loi et catégorie	215
3. Investissements par nature	223
4. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	227
5. Synthèse des lois d'investissement à boucler	231
6. Tableau des durées d'amortissement	235
7. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux	239





# **Vue d'ensemble des investissements**







## Vue d'ensemble des investissements

En 2022, les dépenses d'investissement, hors prêts du patrimoine administratif, s'établissent à 537 millions et diminuent de 23 millions (-4%) comparativement à l'année précédente.

Les recettes s'établissent à 67 millions (hors prêts du patrimoine administratif et cessions d'actifs) contre 26 millions en 2021.

Le volume d'investissements nets (dépenses diminuées des recettes) atteint 470 millions. Ceci représente une diminution de 64 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses d'investissement sont inférieures de 238 millions au projet de budget 2022 (PB 2022). Des travaux ont été reportés ou retardés, principalement dans le domaine de la mobilité (-91 millions) et de la construction et de l'équipement des bâtiments (-84 millions).

En millions de francs	C 2021	PB 2022**	C 2022	Ecart C 2022/ PB 2022	Ecart C 2022 / C 2021
Dépenses d'investissement	560	775	537	-238	-23
Recettes d'investissement	26	40	67	27	41
<b>Investissements nets</b>	<b>534</b>	<b>735</b>	<b>470</b>	<b>-265</b>	<b>-64</b>
Dépenses prêts du PA	41	26	34	8	-7
Recettes prêts du PA	8	6	8	2	0
Recettes cessions d'actifs*	1	0	13	13	12
<b>Solde net</b>	<b>566</b>	<b>755</b>	<b>483</b>	<b>-272</b>	<b>-83</b>

\* Les cessions d'actifs ne sont pas budgétisées

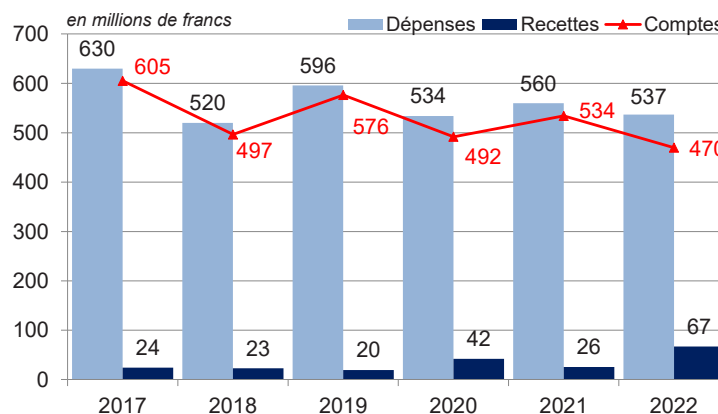
\*\* Le budget 2022 n'a pas été voté par le Grand Conseil. Les dépenses d'investissement ont été engagées conformément aux bases légales qui les ont autorisées (LGAF art. 42). Le principe des douzièmes provisoires ne s'applique pas au budget des investissements. De ce fait, la comparaison des comptes se fait en lien avec le projet de budget 2022 (PB 2022).

Les investissements nets incluent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif.

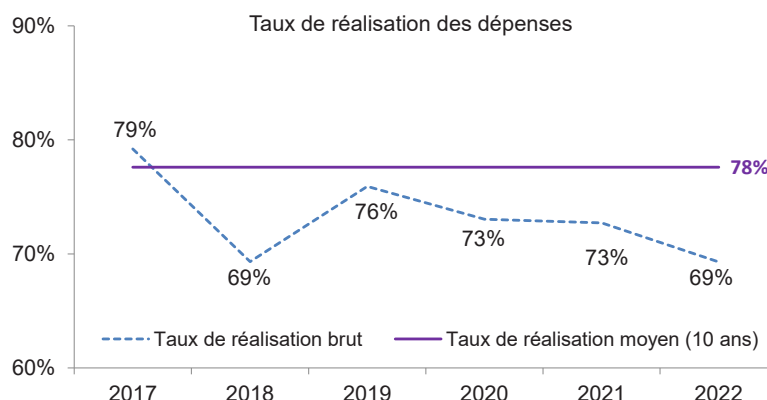
Les cessions d'actifs sont présentées dans le chapitre des investissements par politique publique. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

### 1. Historique des investissements

Les dépenses d'investissement 2022 restent relativement stables par rapport à la moyenne de ces dernières années, tandis que les recettes d'investissement reçues sont en augmentation.



L'augmentation des recettes s'explique principalement par la subvention perçue de la Confédération suite au changement d'affectation du bâtiment de la Brenaz en établissement de détention administrative (+20 millions).



Le taux de réalisation des dépenses (rapport entre le comptes et le budget) est de 69% pour 2022, soit un taux plus bas que celui de l'exercice précédent et en dessous de la moyenne constatée sur les dix dernières années (78%).

Ce taux de réalisation diffère en fonction de la nature des crédits d'investissement.

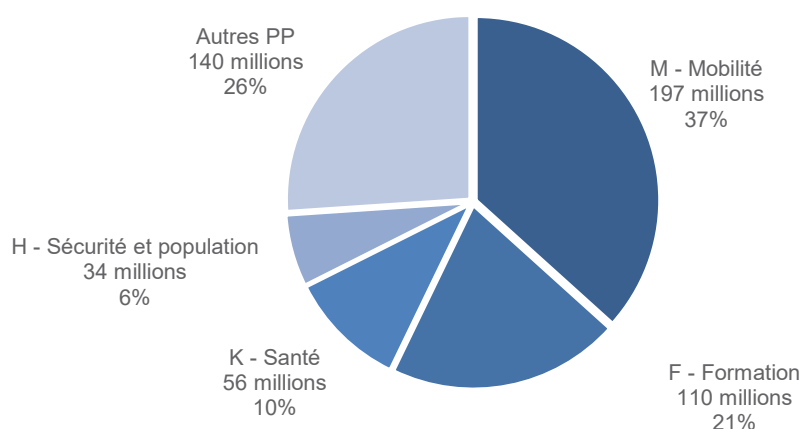
Les crédits de renouvellement qui habituellement sont globalement conformes au budget, avec un taux de réalisation de 99% sur les cinq dernières années, s'élèvent en 2022 à 84%.

Les crédits portant sur le financement de nouveaux actifs n'ont été réalisés qu'à hauteur de 61%. Ce taux, bien que relativement faible, est en ligne avec la moyenne des cinq dernières années (60%).

Une revue détaillée des réalisations et des différences entre le budget et les comptes est présentée dans les prochaines sections.

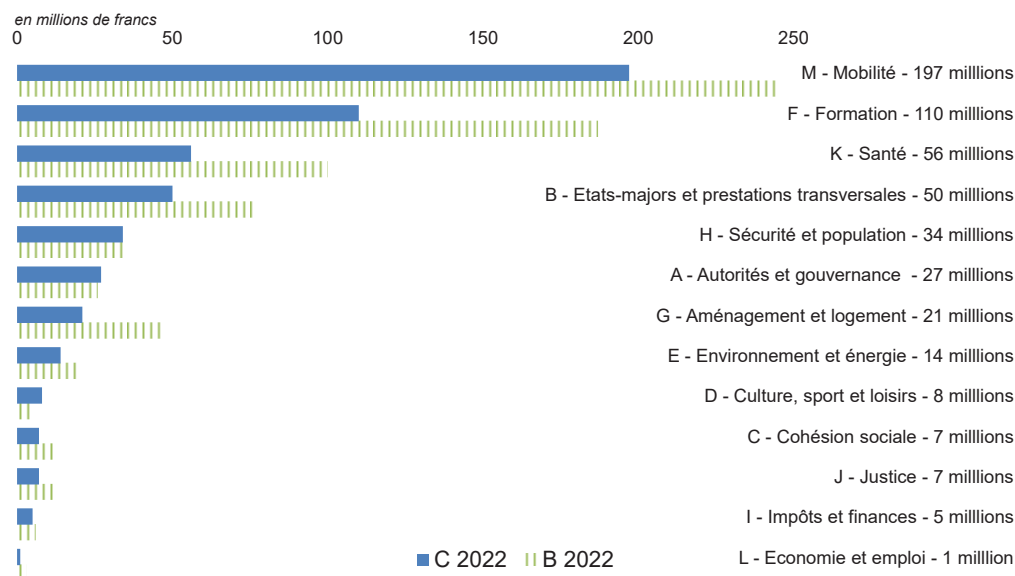
## 2. Investissements par politique publique

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui concentrent 74% des moyens mis en œuvre par l'Etat : *M - Mobilité*, *F - Formation*, *K - Santé* et *H - Sécurité et population*.



L'utilisation des tranches budgétaires inscrites au projet de budget 2022 varie selon la politique publique. Le taux de réalisation des politiques publiques *A - Autorité et gouvernance* et *H - Sécurité et population* est proche de 100%, tandis que les politiques publiques *F - Formation*, *M - Mobilité*, *K - Santé* et

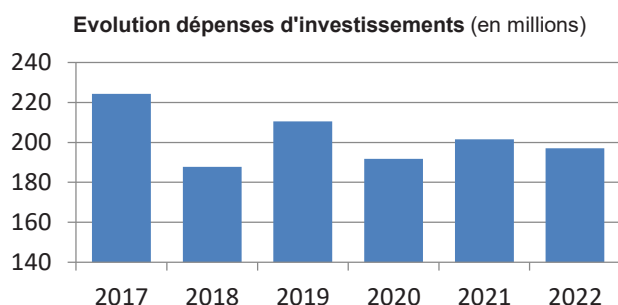
G - Aménagement et logement ont des taux de réalisation moins importants engendrant de plus grandes différences entre les montants budgétés et les montants dépensés.



### M - Mobilité (PB 2022 : 245 millions / C 2022 : 197 millions)

Les dépenses dans le domaine de la mobilité s'élèvent à 197 millions en 2022, en baisse par rapport à 2021 (202 millions) mais à un niveau conforme à la moyenne des cinq dernières années.

Près de la moitié des investissements réalisés concernent les projets d'agglomération (56 millions, dont 38 millions pour la route des Nations) et les



projets d'études et de réalisations dans le domaine des tramways (40 millions). Ces derniers incluent principalement la première étape du prolongement de la ligne de tramway jusqu'à Saint-Julien-en-Genevois, (27 millions) et le tramway des Nations (7 millions). Les autres

projets en cours concernent notamment l'entretien des réseaux de transports routier (32 millions), le développement des infrastructures du CEVA (9 millions) et la poursuite des mesures relatives à l'exploitation des routes cantonales inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (6 millions).

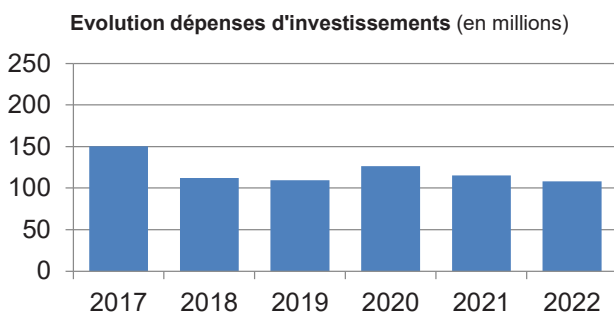
La différence par rapport au budget est principalement liée aux arrêts ou décalages de chantiers en raison de recours ou de non-obtention de permis de construire (-74 millions, dont -46 millions pour les travaux de construction de tramway de Saint-Julien-en-Genevois, -9 millions pour l'extension et aménagement de transports en commun entre Rive et MICA, -5 millions pour les études sur la réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service entre les Grands Esserts et le PAV).

Il est à noter que le versement d'une première tranche de subvention pour l'électrification de la flotte de véhicules des TPG à hauteur de 38 millions (objet non inscrit au projet de budget 2022) a permis de compenser partiellement cette différence.

## F - Formation (PB 2022 : 187 millions / C 2022 : 110 millions)

Les dépenses dans le domaine de la formation s'élèvent à 110 millions en 2022, et sont en légère baisse par rapport à 2021 (115 millions).

Plus d'un tiers des investissements de cette politique publique concerne les dépenses réalisées au titre du crédit de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments (39 millions, en baisse de 20 millions par rapport à 2021). Les autres dépenses principales concernent les crédits de renouvellement de l'Université de Genève (UNI) (15 millions), la rénovation et surélévation du Collège



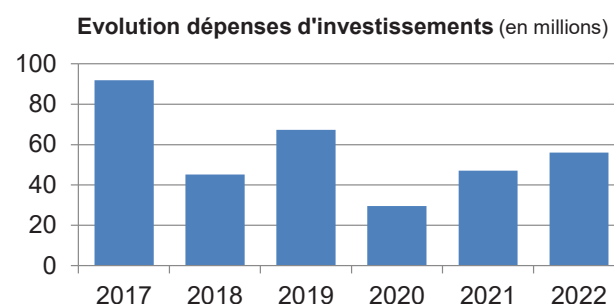
Rousseau (11 millions), la rénovation d'Uni Bastions (9 millions, dont la mise en service du bâtiment Jura en juin 2022), ainsi que le crédit de renouvellement du DIP (6 millions). Les travaux relatifs à la cinquième et à la sixième étape du CMU continuent (7 millions).

La différence par rapport au budget (-77 millions) s'explique principalement par l'abandon de la construction de l'animalerie du CMU 5<sup>ème</sup> étape et des retards dans la finalisation du CMU 6<sup>ème</sup> étape (-14 millions), des recours concernant la rénovation et la surélévation du collège Rousseau (-12 millions), la construction du nouveau cycle d'orientation sis à Balexert (-7 millions), ainsi que par des projets inscrits au projet de budget 2022 qui n'ont pas encore de base légale en vigueur (-11 millions).

## K - Santé (PB 2022 : 100 millions / C 2022 : 56 millions)

Les dépenses dans le domaine de la santé s'élèvent à 56 millions en 2022, et sont en hausse par rapport à 2021 (47 millions).

Les principaux investissements ont été réalisés dans le cadre du crédit de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour 44 millions.



La différence par rapport au budget est de -44 millions. Certains projets inscrits au budget 2022 n'ont pas pu être réalisés (-14 millions), soit par manque d'une base légale en vigueur, soit par une base

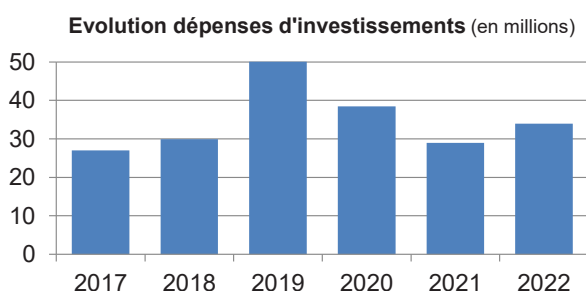
légale adoptée qu'en fin d'année. A ce fait s'ajoute un rythme de dépenses inférieur à celui budgété dans le cadre des crédits de renouvellement 2020-2024 des HUG (-11 millions) et des retards concernant la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires des HUG (-9 millions).

## H - Sécurité et population (B 2022 : 35 millions / C 2022 : 34 millions)

Les dépenses dans le domaine de la sécurité et population s'élèvent à 34 millions en 2022, et sont en hausse par rapport à 2021 (29 millions).

L'investissement principal a été réalisé pour financer la relocalisation de la caserne des Vernets - Epeisses (14 millions, mise en service en début d'année 2023). Les autres dépenses concernent les crédits de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments, du département de la sécurité, de la population et de la

santé, ainsi que de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique pour un total de 17 millions.



L'écart au budget (-1 million) s'explique principalement par des projets inscrits au projet de budget 2022 qui n'ont pas encore de base de base légale en vigueur ou votés en fin d'année 2022.

### Autres politiques publiques

La politique publique *B - Etats-majors et prestations transversales* est constituée principalement des crédits de renouvellement de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (30 millions) et de l'office cantonal des bâtiments (9 millions).

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement les travaux pour les Archives d'Etat et du développement de la nouvelle application "AIGLE" (20 millions), ainsi que des investissements de 14 millions pour le financement de la construction de logements d'utilité publique.

### 3. Investissements par catégorie

Les dépenses d'investissement pour la réalisation de nouveaux actifs représentent 55% des dépenses d'investissement et les crédits de renouvellement 45%.

En millions de francs	C 2021	PB 2022	C 2022	Ecarts C 2022/ PB 2022	Ecarts C 2022 / C 2021
Nouveaux investissements	299	488	297	-191	-2
Renouvellement d'actifs	261	287	240	-47	-21
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>560</b>	<b>775</b>	<b>537</b>	<b>-238</b>	<b>-23</b>

#### 3.1. Nouveaux investissements

Les nouveaux actifs sont composés majoritairement de crédits d'ouvrage, soit 50% des dépenses totales.

Les prêts ferroviaires concernent les prêts conditionnellement remboursables relatifs au CEVA (2%).

Catégorie En millions de francs	C 2022	% des dépenses totales
Crédits d'ouvrage	274	50%
Prêts ferroviaires	9	2%
Dotations	14	3%
<b>Nouveaux actifs</b>	<b>297</b>	<b>55%</b>

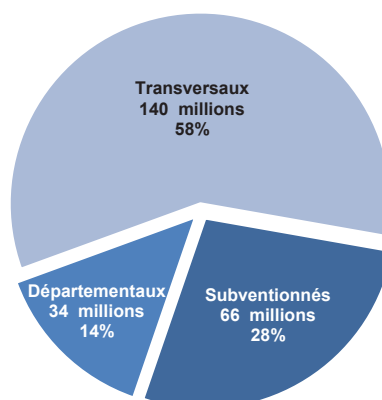
Les dotations constituent le solde et sont principalement octroyées aux fondations immobilières de droit public (FIDP) et à la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC). Elles permettent d'acquérir des immeubles et de construire des logements dans le cadre de la loi 10460 (construction de logements d'utilité publique).

Les dix principaux projets représentent 41% des dépenses totales des investissements.

<b>Projet</b> <i>En millions de francs</i>	<b>Politique Publique</b>	<b>C 2022</b>	<b>% des dépenses totales</b>
Projets d'agglomération	M	56	10%
Construction lignes transports publics	M	40	7%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	38	7%
Archives d'Etat de Genève	A	19	4%
Relocalisation de la caserne des Vernets	H	15	3%
Construction de logements d'utilité publique	G	14	3%
Collège Rousseau - rénovation	F	11	2%
Efficience et rénovation énergétique	B	10	2%
Rénovation d'Uni Bastions	F	9	2%
Liaison CEVA	G/M	9	2%
<b>Total</b>		<b>221</b>	<b>41%</b>

### 3.2. Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement servent à financer, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants.



Les dépenses de renouvellement s'établissent à 240 millions, en baisse de 21 millions par rapport à 2021, et 47 millions en dessous du budget 2022.

Les crédits de renouvellement transversaux (office cantonal des bâtiments, office cantonal des systèmes d'information et du numérique et office cantonal du génie civil) concentrent 58% des dépenses de renouvellement réalisées en 2022.

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 28% des dépenses, dont l'essentiel provient des HUG (44 millions) et de l'Université de Genève (15 millions). Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 14% restant.

La différence avec le projet de budget 2022 s'explique principalement par le ralentissement des travaux de rénovation de l'office cantonal des bâtiments afin d'être en mesure de respecter leur crédit de renouvellement 2020-2024, ainsi qu'un rythme de dépenses inférieur à celui budgété dans le cadre des crédits de renouvellement 2020-2024 des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

#### 4. Recettes d'investissement

---

En 2022, les recettes s'établissent à 67 millions, soit 27 millions au-dessus du budget. Les recettes se décomposent comme suit :

<b>Projet</b>	<b>PB 2022</b>	<b>C 2022</b>
<i>En millions de francs</i>		
La Brenaz II	0	20
Construction lignes transports publics	18	17
Projets d'agglomération	4	7
Archives d'Etat de Genève	6	7
Efficience et rénovation énergétique	3	5
Autres	9	11
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>67</b>

L'écart au budget s'explique principalement par :

- le versement de la subvention (+20 millions) par la Confédération suite au changement d'affectation du bâtiment de la Brenaz,
- la perception de la contribution fédérale, ainsi que du solde de la subvention par la Ville de Lancy pour les interfaces du CEVA (+3 millions).

#### 5. Cessions d'actifs

---

Les cessions d'actifs représentent des recettes d'investissement d'un montant de 13 millions en 2022 contre 1 million en 2021. Cette différence est due principalement à la cession de bâtiments à l'Ecole Internationale de Genève (11 millions) dans le but de transférer la propriété à cette dernière pour qu'elle se charge d'effectuer les travaux de rénovation du site de la Grande Boissière.

Les cessions d'actifs figurent dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).







**Investissements par politique publique  
(hors prêts du patrimoine administratif)**





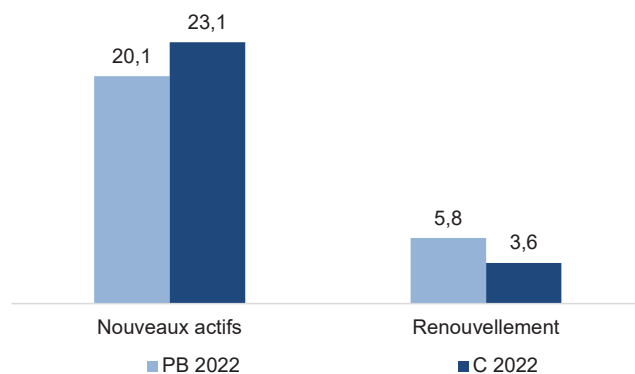
# A - Autorités et gouvernance

## Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- A01 Grand Conseil
- A02 Conseil d'Etat
- A03 Exercice des droits politiques
- A05 Audit interne, transparence de l'information, égalité et Genève internationale
- A06 Cour des comptes

## Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 26,7 millions (PB 2022 : 25,9 millions)



## Principaux investissements réalisés et en cours

### a) Bâtiments et constructions

Concernant le bâtiment de l'Hôtel de Ville, les travaux prévus en 2022 sont terminés et les décomptes finaux sont en cours de réception, avec une fin prévue au premier semestre 2023.

Pour le nouveau bâtiment des archives d'Etat, les objectifs fixés pour en 2022 ont été atteints avec notamment, la finalisation du terrassement et la réalisation de la structure béton du dépôt enterré. De plus, les travaux d'enveloppe du bâtiment existant ont été anticipés.

### b) Système d'information et de communication

Pour le projet de refonte du système d'information Aigle, le marché a été attribué.

Un effort particulier a été mené sur les développements et évolutions du site internet ge.ch ainsi que du système d'information des droits politiques en vue des élections de 2023.

### c) Equipements et autres investissements

Achats de mobilier et diverses installations suite à la fin des travaux de rénovation de la salle du Grand Conseil.

Renouvellement du mobilier et des équipements selon les besoins exprimés par les entités participant à cette politique publique.

# A - Autorités et gouvernance

## Crédit d'ouvrage

### 1011472 - Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	67'000	16'565	0	52'507	78%	52'507
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11472, votée le 03/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 19'356'000 francs pour la rénovation et la mise en conformité des salles et des accès publics des bâtiments de l'Hôtel de Ville (18'276'000 francs pour les travaux, 1'013'000 francs pour les équipements et 67'000 francs pour l'informatique).

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses 2022 correspondent à un reliquat des activités 2021 en lien avec le contrôle d'accès physique et la mise en place d'une gestion des impressions en toute sécurité pour les députés.

#### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	18'276'000	14'501'683	5'339'655	2'866'214	16%	-2'473'441
Recettes	0	0	200'000	0		-200'000

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11472, votée le 03/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 19'356'000 francs pour la rénovation et la mise en conformité des salles et des accès publics des bâtiments de l'Hôtel de Ville (18'276'000 francs pour les travaux, 1'013'000 francs pour les équipements et 67'000 francs pour l'informatique).

#### Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux et obtenir les décomptes finaux.

Percevoir les subventions fédérales.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les travaux prévus en 2022 sont terminés et les décomptes finaux sont en cours de réception, avec une fin prévue au premier semestre 2023. La subvention sera alors exigible.

# A - Autorités et gouvernance

## CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'013'000	660'222	0	93'805	9%	93'805
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11472, votée le 03/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 19'356'000 francs pour la rénovation et la mise en conformité des salles et des accès publics des bâtiments de l'Hôtel de Ville (18'276'000 francs pour les travaux, 1'013'000 francs pour les équipements et 67'000 francs pour l'informatique).

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le matériel informatique et les équipements installés en 2022 ont permis la mise en service de la salle du Grand Conseil dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

## 1011943 - Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études

### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'204'000	4'204'571	0	-5'670		-5'670
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11943, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit d'étude de 3'689'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 515'000 francs le 19/11/2019.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Correction d'affectation comptable.

# A - Autorités et gouvernance

## 1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'335'000	377'259	2'800'000	1'537'865	24%	-1'262'135
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

### Objectifs annuels 2022

Mettre en œuvre la solution sélectionnée en 2021 suite à un appel d'offres et implémenter un premier processus de gestion des affaires.

Démarrer la gestion du changement auprès des utilisateurs et organiser la reprise des affaires existantes.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le marché a été attribué en ce début d'année. Le coût total de la solution pour la première phase avoisine les 3 millions.

## 1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	61'100'000	9'415'297	10'000'000	18'524'595	30%	8'524'595
Recettes	28'300'000	8'381'117	6'500'000	6'681'117	24%	181'117

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs.

Une subvention privée de 25'000'000 francs est attendue ainsi qu'une contribution fédérale de 3'300'000 francs.

### Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux de terrassement et réaliser la structure béton du dépôt enterré.

Réaliser les sous-œuvres sous le bâtiment de l'Arsenal existant.

Percevoir la tranche annuelle des subventions.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les objectifs fixés et énumérés ci-dessus ont été atteints.

De plus, les travaux d'enveloppe du bâtiment existant ont été anticipés. Les recettes 2022 ont été perçues comme prévu.

# A - Autorités et gouvernance

## 1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'500'000	0	2'000'000	0		-2'000'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

### Objectifs annuels 2022

Démarrer les volets les plus urgents : gestion des obsolescences et prise en compte des recommandations de la Cour des Comptes (selon rapport 158 du 27/02/2020) dont la concrétisation de la réflexion stratégique et de la mise en place d'un système d'information pour piloter le vote par correspondance.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi a été adoptée en octobre 2022 par le Grand Conseil, et la fin du délai référendaire se situait début décembre 2022. Le projet n'a donc commencé qu'en 2023.

## Crédit de renouvellement

### 2012448 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE

CR 0101 - Chancellerie d'Etat	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	600'000	165'827	150'000	78'644	13%	-71'356
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12448, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département présidentiel.

Le département présidentiel ayant été supprimé à la suite du retour à la présidence tournante voté en septembre 2020, l'utilisation du crédit de renouvellement est depuis destinée à la Chancellerie d'Etat.

### Objectifs annuels 2022

Assurer le remplacement des éléments mobiliers et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même que ceux d'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les objectifs définis ont été réalisés avec d'une part, le remplacement des places de travail les plus anciennes et d'autre part, des acquisitions réalisées en fonction des besoins des utilisateurs.

Le mobilier de style des salles de l'Hôtel de Ville a également été restauré.

# A - Autorités et gouvernance

## 2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

### CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	50'000	101	10'000	6'910	14%	-3'090
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 50'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

#### Objectifs annuels 2022

Répondre aux besoins des services (le service d'audit interne, le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et l'office cantonal de la statistique) quant à la nécessité de remplacer le mobilier obsolète.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les besoins exprimés par les entités ont été légèrement inférieurs au budget.

## 2012456 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC

### CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'500'000	170'612	200'000	51'184	3%	-148'816
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12456, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

#### Objectifs annuels 2022

Le budget 2022 servira à la conduite des projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil ainsi qu'à couvrir les différents frais liés à la rénovation de la salle du Grand Conseil et à la mise en service des nouvelles installations.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le montant dépensé en 2022 est inférieur au budget, car la mise en service de la nouvelle salle a requis moins d'achats de mobilier qu'envisagé, exception faite de l'équipement audiovisuel des salles de commissions.



# A - Autorités et gouvernance

## 2012457 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC

### CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	200'000	3'233	79'400	48'440	24%	-30'960
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12457, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

#### Objectifs annuels 2022

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques. Etant donné la pandémie du COVID-19, et le retard ainsi pris sur le projet interne dédié, il est possible qu'une partie du budget informatique prévu en 2020 et en 2021 ne soit utilisée qu'en 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

La Cour a procédé en 2022 aux premiers achats pour renouveler une partie de son matériel informatique (PC portables, etc.). Elle a ainsi utilisé une grande part des montants qui étaient initialement budgétés à charge des exercices précédents et qui avaient été reportés en raison de la crise sanitaire. Le reste des dépenses 2022 a surtout concerné le mobilier (achat de matériel plus ergonomique).

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

### CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	10'120'000	2'630'482	2'316'114	2'234'998	22%	-81'116
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 10'120'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

#### Objectifs annuels 2022

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie (droits politiques, Aigle, etc.).

Les projets liés à la présente politique publique sont prioritaires selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

En supplément des objectifs énoncés, un effort particulier a été mené sur les développements et évolutions des e-démarches, du site internet ge.ch ainsi que du système d'information des droits politiques en vue des élections de 2023.

# A - Autorités et gouvernance

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	13'314'000	1'656'387	3'000'000	1'255'597	9%	-1'744'403
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 13'314'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

### Objectifs annuels 2022

Verser à la Fondation pour les immeubles des organisations internationales (FIPOI) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales.

Finaliser les travaux du service des votations et la rénovation du bâtiment situé rue de l'Hôtel-de-Ville 2, salle Mozart-Papon.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les subventions pour la sécurité périphérique des organisations internationales ont été versées en fonction de l'avancement des travaux. Dans le cadre du relogement du service des votations, les travaux d'aménagement du bâtiment situé à la rue des Mouettes 13 ont été finalisés.

La salle Mozart et les locaux de la tour Baudet au même étage font l'objet, en 2023, de travaux de finition.

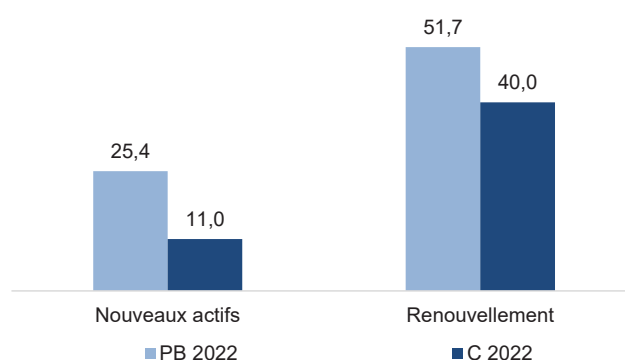
## B - Etats-majors et prestations transversales

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- B01 Etats-majors départementaux
- B02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines
- B03 Gestion financière transversale et départementale et achats
- B04 Gestion des locaux et logistique
- B05 Systèmes d'information et de communication numérique

### Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 51,0 millions (PB 2022 : 77,1 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

En 2022, un acompte a été versé pour l'achat d'une parcelle dans le cadre de la construction d'un établissement secondaire II à Meyrin. Un terrain de réserve pour le site pénitentiaire de Champ-Dollon a également été acquis.

Les projets d'optimisation énergétique sur 6 sites ont été finalisés et vont générer environ 1'100 MWh d'économie thermique annuelle.

Les travaux et études de mise en conformité des embrasures se sont poursuivis. Pour répondre aux objectifs de transition énergétique établis par le Conseil d'Etat, le Grand-Conseil a validé l'élargissement du périmètre de financement de la loi 12552. Les interventions dans les bâtiments seront ainsi plus efficaces en terme de performances énergétiques.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'un milliard de francs a été déposé en vue de financer la transition écologique des bâtiments de l'Etat.

Les rénovations et transformations de bâtiments ont été réalisées en fonction des obligations normatives et des impératifs de sécurité ainsi que des demandes des utilisateurs.

#### b) Système d'information et de communication

Les investissements de l'année 2022 ont notamment visé à lutter contre l'obsolescence technologique, à financer les extensions de capacité (serveurs, infrastructures) nécessaires pour accompagner les besoins croissants de la population, des entreprises et de l'administration dans tous les domaines de l'action publique, à renforcer la sécurité de l'information, tant pour la sécurité logique que physique; à renouveler une partie des postes de travail (portables, écrans) et à installer des nouvelles imprimantes permettant des impressions sécurisées.

L'OCSIN continue de déployer des moyens conséquents pour mettre en œuvre les adaptations légales et réglementaires.

#### c) Equipements et autres investissements

Conformément aux besoins exprimés par chaque département, les dépenses ont servi au renouvellement du mobilier, du matériel, des véhicules et des équipements.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### Crédit d'ouvrage

#### 1000000 - Cessions d'actifs

CR 0430 - Direction générale de la santé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses						
Recettes	0			40'172		40'172

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les remboursements de subvention d'investissement doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la somme reçue.

Conformément aux prescriptions légales gouvernant les subventions d'investissement versées par l'Etat de Genève, en cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Ces recettes correspondent à des remboursements d'actifs subventionnés vendus par les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) avant leur amortissement total.

#### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	12'509'589		12'509'589

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de terrains et de bâtiments doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les recettes ont été principalement générées par la cession de bâtiments à Ecole Internationale de Genève dans le but de transférer la propriété à cette dernière.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 1011975 - Efficience énergétique

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	35'000'000	14'930'306	3'900'000	6'388'897	18%	2'488'897
Recettes	18'000'000	4'208'638	2'500'000	5'081'113	28%	2'581'113

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.

#### Objectifs annuels 2022

Continuer la réalisation des actions d'optimisation énergétique sur divers sites académiques (Collège Calvin, Sciences II et Collège de Saussure principalement) et d'optimisation de production et distribution de chaleur.

En parallèle, recevoir les subventions attendues principalement par l'office cantonal de l'énergie de la part du fond énergie des collectivités publiques.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des actions d'efficacité énergétique ont été menées sur l'éclairage des surfaces communes au CMU et à Sciences II.

Les projets d'optimisation sur 6 sites (Pinchat et Aubépine, J. Piaget, De Saussure, Montbrillant et Budé) ont été finalisés et vont générer environ 1'100 MWh d'économie thermique annuelle. Le bâtiment hébergeant les salles de gym rue du Tir 5 a été raccordé à CADéco Jonction.

### 1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	30'000'000	3'440'939	5'500'000	1'123'343	4%	-4'376'657
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

#### Objectifs annuels 2022

Suite à l'éventuelle entrée en force de l'autorisation de construire prévue à l'automne 2021, acquérir et installer un pavillon destiné à reloger l'académie du Servette FC sur le site des Evaux, afin de permettre la construction du cycle d'orientation du Renard.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

L'acquisition du pavillon pour reloger l'académie du Servette FC n'a pas été finalisée en raison de recours sur l'autorisation de construire. En 2022, un acompte a été versé pour l'achat d'une parcelle dans le cadre de la construction d'un établissement secondaire II à Meyrin. Un terrain de réserve pour le site pénitentiaire de Champ-Dollon a également été acquis.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	250'000'000	2'200'822	10'000'000	3'419'437	1%	-6'580'563
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191 votée le 27/01/2023 étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie révisé en avril 2022.

#### Objectifs annuels 2022

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 65 bâtiments de l'Etat.

Plus spécifiquement, déterminer les éligibilités et faisabilités (environ 25 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (environ 30 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 8 bâtiments) et finaliser des chantiers (2 bâtiments).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les travaux sur les bâtiments de la Voirie Cantonale ont été finalisés. Pour répondre aux objectifs de transition énergétique établis par le Conseil d'Etat, le Grand-Conseil a validé l'élargissement du périmètre de financement de la loi. Les interventions dans nos bâtiments seront ainsi plus efficaces en terme de performances énergétiques mais cela implique la mise en œuvre d'études plus globales.

### 1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	8'200'000	0	4'488'000	0		-4'488'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2022

Déployer plusieurs mesures du projet et fournir un grand nombre d'équipements pour permettre aux collaborateurs de l'administration cantonale de travailler à distance dans les meilleures conditions possibles.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La loi a été votée en janvier 2023.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'166'000	0	291'500	0		-291'500
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux de câblage pour l'installation dans les bâtiments de l'Etat des équipements de visioconférence et du réseau Wi-Fi.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La loi a été votée en janvier 2023.

### 1921001 - Evolution de la plateforme de cyberadministration 2023-2026

### CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	9'200'000	0	1'200'000	0		-1'200'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 9'200'000 francs, pour faire évoluer la cyberadministration en finançant le scénario qui serait issu de l'étude actuellement en cours et adoptée par la délégation du Conseil d'Etat au numérique (DELNUM) le 27/09/2021.

#### Objectifs annuels 2022

Déposer le projet de loi, constituer une équipe de suivi du projet, mettre en place une gouvernance et développer l'espace numérique des usagers. Durée du projet estimée à 3 ans et demi.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Projet de loi non déposé en 2022.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### Crédit de renouvellement

#### 2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	450'000	208'526	120'000	198'202	44%	78'202
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 450'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Répondre aux besoins des services (la direction générale des finances de l'Etat, l'office du personnel de l'Etat et le secrétariat général du département) et mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Un effort particulier a été réalisé pour mettre en place du mobilier moderne évitant les troubles musculo-squelettiques à la Direction générale des finances de l'Etat (DGFE) et à l'office du personnel de l'Etat (OPE).

#### 2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	43'800	7'559	8'760	12'738	29%	3'978
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique (DIP), de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 43'800 francs est prévu pour la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les renouvellements se poursuivent, avec des besoins un peu plus importants que prévu en 2022.



## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -  
Présidence,  
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	233'000	23'971	45'000	7'895	3%	-37'105
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 233'000 francs est prévu pour la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le secrétariat général du DSPS a procédé au renouvellement du mobilier selon les besoins exprimés. Un écran destiné aux vidéoconférences a également été acquis.

### 2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	365'000	131'973	73'000	22'763	6%	-50'237
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 365'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le renouvellement du mobilier et des équipements du secrétariat général et des directions de support a été réalisé selon les besoins exprimés par les utilisateurs.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'600'000	218'781	720'000	789'297	22%	69'297
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Equiper le bâtiment Firmenich de mobilier aux normes Smart office.

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Renouveler le mobilier, les équipements et les machines d'entretien de l'office cantonal des bâtiments et du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les besoins des utilisateurs en mobilier ont été supérieurs aux prévisions, notamment en raison de l'avancement du projet Smart office.

### 2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	75'000	3'679	15'000	6'116	8%	-8'884
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 75'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le renouvellement en matériel et mobilier a été inférieur aux besoins initialement prévus pour 2022.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	160'000	18'695	37'727	19'308	12%	-18'419
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 160'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le mobilier, le matériel et les équipements des services de l'état-major du département ont été renouvelés en 2022 sur la base des besoins exprimés.

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	177'340'000	67'003'732	35'141'753	29'490'081	17%	-5'651'672
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 177'340'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2022

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatique, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le crédit de renouvellement de l'OCSIN a pu remplir les missions en relation avec les objectifs énoncés ci-dessus. Un effort important a été dédié à la lutte contre l'obsolescence et pour répondre aux besoins croissants de la population, des entreprises et de l'administration. La sécurité de l'information a été renforcée tant au niveau logique que physique (PC, imprimantes).

# B - Etats-majors et prestations transversales

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office  
cantonal des  
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	73'176'300	23'198'257	15'500'000	9'479'152	13%	-6'020'848
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 73'176'300 francs est prévu au titre de la politique publique B.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que rue de l'Hôtel-de-Ville 11 et 14, Chêne 54, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances, etc.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les rénovations rue de l'Hôtel-de-Ville 2 (café Papon, salle des Fiefs), de l'Hôtel des finances (toiture, rez-de-chaussée et sureté du site), et de Colladon ont été réalisées.

Pour des raisons techniques et de sécurité, des études complémentaires s'avèrent nécessaires pour les autres sites prévus en 2022.

Des travaux de transformation ont été entrepris sur demandes des utilisateurs.

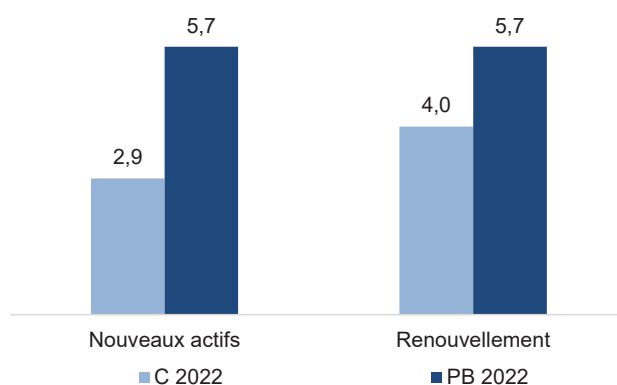
## C - Cohésion sociale

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
- C02 Soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
- C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
- C04 Soutien à la famille et à l'intégration
- C05 Actions en matière d'asile et de migration
- C06 Protection des personnes adultes sous curatelle

### Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 6,9 millions (PB 2022 : 11,4 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Poursuite des travaux de transformation et de mise aux normes des bâtiments des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Rénovation de l'étanchéité de la toiture du centre d'hébergement collectif des Ambys ainsi que divers autres travaux de transformation non prévus.

#### b) Système d'information et de communication

SIC Social :

- Mise en conformité d'applications informatiques par rapport aux évolutions légales, dématérialisation des demandes de bourses et gestion de l'obsolescence technologique de certaines applications du domaine social.

Hospice général :

- Démarrage du projet Transnum (loi 13079) avec l'initialisation d'une étude préalable qui permettra de définir les spécifications générales du futur système.
- Poursuite du projet Mobitech (loi 12641) avec la rédaction de cahier des charges des besoins et le lancement de l'appel d'offres associé.
- Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications métiers de l'Hospice général.

Divers :

- Mise en place d'une solution pour la gestion de l'Agenda Intégration Suisse et poursuite du renouvellement et de l'amélioration des équipements informatiques des services mettant en œuvre cette politique publique.

#### c) Equipements et autres investissements

Poursuite du renouvellement des équipements des ateliers des Etablissements pour personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Poursuite du renouvellement du mobilier et des équipements de l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) et des services rattachés.

# C - Cohésion sociale

## Crédit d'ouvrage

### 1012079 - Subventions d'investissement aux EPI

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'789'760	4'326'557	2'000'000	1'022'838	13%	-977'162
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12079, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9'170'450 francs pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

La part prévue pour les travaux de transformation est de 7'789'760 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Verser la sixième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

La sixième tranche de subvention a été versée à hauteur des travaux réalisés.

### 1012386 - SIC Social 2019-2023

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	10'538'000	5'592'401	2'200'000	1'566'053	15%	-633'947
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12386, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour le développement du système d'information de l'action sociale et de communication du domaine de l'action sociale.

Un crédit supplémentaire de 1'025'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 09/03/2021, en lien avec la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 513'000 francs le 31/01/2023.

#### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la finalisation des évolutions de mise en conformité des outils et applicatifs informatiques aux modifications légales, ainsi que la dématérialisation des processus de gestion et le traitement de l'obsolescence technologique.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

L'évolution du système d'information de l'action sociale s'est poursuivie en 2022, avec des adaptations légales et réglementaires (passage aux QR-factures, modification de la loi sur l'assurance invalidité et finalisation des adaptations légales débutées en 2021), la dématérialisation des demandes de bourse et la gestion de l'obsolescence technologique pour l'application de l'assurance maladie.

# C - Cohésion sociale

## 1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'700'000	59'881	1'300'000	191'269	5%	-1'108'731
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.

### Objectifs annuels 2022

L'objectif essentiel de l'année 2022, suite à la rédaction en 2021 du cahier des charges d'appel d'offres de conception et de réalisation du système futur, sera de sélectionner le fournisseur et de lancer les travaux à travers l'analyse détaillée de l'ensemble des besoins.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Objectifs partiellement atteints : le cahier des charges des besoins pour la solution à destination des collaborateurs a été finalisé et l'appel d'offres associé a été lancé en juin. L'ensemble des offres reçues présentaient des faiblesses ou des risques et ce premier marché n'a pu être attribué. L'attribution des marchés est désormais prévue au 2ème trimestre 2023, décalant tout le reste du projet.

## 1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'500'000	0	200'000	99'747	2%	-100'253
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

### Objectifs annuels 2022

La première phase des travaux consistera, sur la base de l'étude préalable, à réaliser un appel d'offres pour l'analyse détaillée et la fourniture des services requis.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La loi ayant été votée en octobre 2022, les réalisations se sont limitées au recrutement d'une cheffe de programme "Transformation finance" et au démarrage d'ateliers d'analyse de la situation actuelle et des besoins utilisateurs futurs.

# C - Cohésion sociale

## Crédit de renouvellement

### 2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	11'442'400	3'912'268	2'279'426	1'739'359	15%	-540'067
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 11'442'400 francs est prévu au titre de la politique publique C, destiné notamment au financement des équipements dans les ateliers des Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

#### Objectifs annuels 2022

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les investissements de renouvellement des équipements et du mobilier de l'OAIS, des EPH et des EPI se sont poursuivis en 2022 en fonction des besoins identifiés.



# C - Cohésion sociale

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'550'000	68'005	928'129	136'869	4%	-791'260
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 3'550'000 francs est prévu au titre de la politique publique C.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique C - Cohésion sociale qui ne sont pas couverts par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La majorité des renouvellements et améliorations pour cette politique publique a été couverte par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

En complément, une nouvelle solution informatisée a été mise en place pour la gestion de l'Agenda Intégration Suisse.

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'611'210	658'717	700'000	181'531	7%	-518'469
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 2'611'210 francs est prévu au titre de la politique publique C.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La rénovation de l'étanchéité de la toiture Nord du foyer des Ambys a été réalisée, de même que divers autres travaux de transformation non prévus.

# C - Cohésion sociale

## 2012463 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	8'800'000	3'082'742	1'805'335	1'957'524	22%	152'189
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12463, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 8'800'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement des composants de l'infrastructure évolutive, dont une partie des serveurs physiques et du stockage.

Continuer la refonte du socle applicatif (compte utilisateurs, et partie documentaire du nouvel intranet).

Renforcer la sécurité informatique à travers des outils dédiés.

### Écarts avec objectifs annuels 2022

Les objectifs définis pour 2022 ont été atteints et le réalisé est en léger dépassement de la tranche annuelle théorique, mais cela permet d'être en accord, au niveau global, avec le montant des dépenses prévues à l'origine de la loi pour les années 2020 à 2022. L'enveloppe globale de la loi sera respectée.

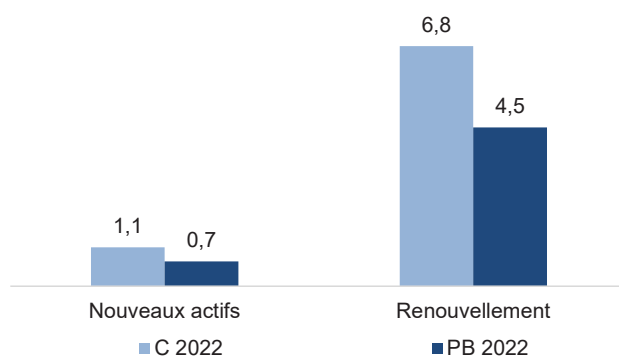
## D - Culture, sport et loisirs

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- D01 Culture
- D02 Sport et loisirs

### Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 7,9 millions (PB 2022 : 5,2 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Poursuite des travaux de finition et d'amélioration des installations de la maison de la pêche dans le cadre de la finalisation de la plage des Eaux Vives (loi 10533).

Démarrage du projet de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc (loi 13007) avec la préparation du cahier des charges de la première phase du concours d'architecture.

Versement d'une subvention à la Fondation des Evaux dans le cadre du relogement de l'académie du Servette FC.

#### b) Système d'information et de communication

Poursuite de la maintenance évolutive des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs.

#### c) Equipements et autres investissements

Inauguration sur la plaine de Plainpalais de deux nouveaux néons conçus par les artistes Nathalie Du Pasquier et Olaf Nicolai dans le cadre du projet Neon Parallax du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC).

Poursuite du renouvellement du mobilier et des équipements de l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

## D - Culture, sport et loisirs

### Crédit d'ouvrage

#### 1010533 - Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	67'022'117	65'708'106	0	838'915	1%	838'915
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10533, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 48'156'117 francs pour les travaux de création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives ainsi qu'un crédit d'investissement de 12'866'000 francs en vue de l'agrandissement du port au lieu-dit Port Noir, et octroyant à la Société Nautique de Genève une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 65 ans.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 6'000'000 francs a été voté le 25/05/2018 (L12276) portant le crédit total de la loi à 67'022'117 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dépenses 2022 concernent les travaux de finition et d'amélioration des installations dans le local "écloserie" de la maison de la pêche.

#### 1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	11'700'000	0	700'000	246'101	2%	-453'899
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

#### Objectifs annuels 2022

Réaliser la première phase du concours d'architecture.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le cahier des charges du concours d'architecture a été préparé en 2022. La réalisation de la première phase est prévue en mars 2023 et la seconde en septembre 2023.

# D - Culture, sport et loisirs

## Crédit de renouvellement

### 2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'442'205	3'074'243	1'380'283	974'816	15%	-405'467
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 6'442'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

#### Objectifs annuels 2022

Acquérir des œuvres mobiles destinées à la collection d'art de l'État et des œuvres intégrées à l'espace public (par exemple œuvres vidéos pour le projet Mire). Financer des projets d'investissement d'associations sportives genevoises à travers le fonds d'aide au sport. Renouveler le mobilier et le matériel de bureau de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et de résidences d'artistes.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Après un dépassement du budget en 2021 pour le Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC), les dépenses en 2022 ont été réduites afin de respecter l'enveloppe globale du projet. Le fonds d'aide au sport a continué en 2022 son soutien de projets d'investissement à des associations sportives genevoises.

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	500'000	127'441	124'106	261'182	52%	137'076
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 500'000 francs est prévu au titre de la politique publique D.

#### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La refonte de l'application d'inscription et de gestion des activités extrascolaires a été réalisée.

# D - Culture, sport et loisirs

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'508'985	4'479'612	3'000'000	5'557'251	44%	2'557'251
Recettes	0			1'184		1'184

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 12'508'985 francs est prévu au titre de la politique publique D.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux de rénovation (installations techniques, toitures) dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44, et Avenue du Mail 1.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser une partie de la subvention dédiée aux travaux de maintenance du Stade de Genève, ainsi qu'à la transformation des terrains des Evaux.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les subventions pour la maintenance du Stade de Genève et la rénovation de l'éclairage et de la vidéosurveillance ont été versées.

Une subvention a été versée à la Fondation des Evaux dans le cadre du relogement de l'académie du Servette FC.

Les études pour la rénovation du bâtiment Pontet 33 ont été finalisées et les travaux entrepris avenue du Mail 1 et Terrassière 44 se sont poursuivis.

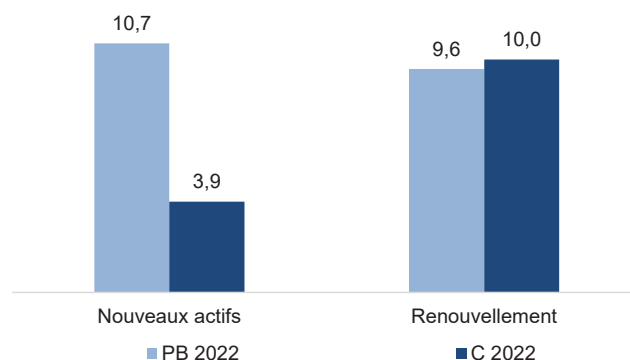
## E - Environnement et énergie

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- E01 Protection de l'environnement
- E02 Energie
- E03 Gestion des eaux
- E04 Agriculture et nature

### Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 13,9 millions (PB 2022 : 20,3 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Infrastructures et constructions

Revitalisation de l'embouchure de la Laire, avec la création de prairies, d'une butte à hirondelle des rivages et de gouilles ainsi qu'un aménagement en faveur du public dont un observatoire.

Divers projets de création de gouilles en campagne afin de créer des zones relais et des habitats pour les batraciens.

Création de pépinières urbaines dans le Parc André Chavanne.

Restauration des sols dans le domaine Rigot (avec mise en séparatif du réseau d'assainissement des villas Rigot et Mazaric).

Finalisation des travaux d'aménagement de cours d'eau et la consolidation du pont de Certoux dans le cadre de la renaturation de l'Aire étape 4 – Certoux.

Lancement de l'appel d'offres du projet de la zone portuaire et de loisirs du Vengeron.

Maintenance annuelle des chaînes d'amarrages.

Restauration de la grue portuaire des Eaux-Vives.

Restauration lourde des estacades et du port Choiseul.

Restauration du renforcement débarcadère CGN Pâquis.

Sécurisation de la rampe de mise à l'eau du Port Noir.

Achèvement des travaux d'un chemin au bord du Rhône inscrit au plan directeur des chemins de randonnée pédestre sous le village de Chancy.

Subventionnement de la modernisation des infrastructures de production agricole et des ouvrages d'améliorations foncières (Loi 10850 - Infrastructures agricoles durables).

Finalisation des travaux sous la chaussée de l'autoroute et poursuite des travaux du projet Axe stratégique réseau.

#### b) Système d'information et de communication (SIC)

Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications des Offices.

Réalisation des attestations haute performance énergétique (HPE) ainsi que prise en compte des demandes d'autorisation d'installations techniques énergétiques dans le cadre du projet Refonte du SI OCEN.

#### c) Equipements et autres investissements

Acquisition d'une batellerie (faucardeuse et bateaux auxiliaires).

Renouvellement du mobilier, des véhicules, des équipements et du matériel métier.

# E - Environnement et énergie

## Crédit d'ouvrage

### 1008269 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	780'000	505'948	100'000	0		-100'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8269, votée le 23/03/2001, ouvrant un crédit d'étude de 780'000 francs visant à assurer les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive.

#### Objectifs annuels 2022

Il est prévu de commencer la réalisation des sondages et les essais géotechniques du même site en 2022.

Les travaux seront finalisés sur un nouveau projet de loi en cours de préparation (voir projet 1921038).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les investigations prévues sur le site de Bourdigny, ont été bloquées par les propriétaires.

L'OCEV a rendu une décision le 30/06/2022, demandant aux propriétaires de tolérer les travaux. Cette décision fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif de première instance (TAPI). Ce dernier a restitué l'effet suspensif le 18/07/2022.

Le projet est bloqué en attendant le jugement du TAPI.



# E - Environnement et énergie

## 1010850 - Infrastructures agricoles durables

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	15'700'000	12'258'987	1'080'000	731'108	5%	-348'892
Recettes	0	168'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10850, votée le 24/02/2012, accordant une subvention d'investissement de 15'700'000 francs en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole.

Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement.

Les dépenses consenties par le canton permettent d'obtenir un soutien financier de la Confédération sous forme de subventions à redistribuer.

Suite à l'adoption, le 26/01/2018, de la loi 12160 qui modifie la loi 10850, la durée de la disponibilité de ce crédit a été prolongée jusqu'à l'échéance de l'exercice comptable 2022.

Le projet de loi Infrastructures agricoles durables II (PL 13223) a été déposé au Grand Conseil fin 2022 pour continuer à soutenir les projets en faveur de l'agriculture durable.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), d'une vingtaine d'ouvrages collectifs ou privés d'améliorations foncières et structurelles ainsi que de systèmes de biofiltration pour réduire l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La réalisation de deux projets de système de biofiltration a été reportée en 2023 suite à l'impossibilité des porteurs d'apporter leur part en fonds propres.

Les soutiens en faveur des améliorations foncières se sont avérés moindres en raison du rythme des travaux réalisés par les communes et les agriculteurs.

# E - Environnement et énergie

## 1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'800'000	796'926	600'000	76'743	2%	-523'257
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

### Objectifs annuels 2022

Acquisition et mise à jour des données sur les dangers naturels :

- surveillance des instabilités géologiques sur l'ensemble du territoire,
- mise à jour du cadastre.

Ouvrages de protection :

- drainage, surveillance du mur de Chancy,
- glissement de Champel : surveillance hydrologique,
- falaises de Saint-Jean : surveillance des belvédères, instrumentation et travaux de sécurisation.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les investigations pour le mur de Chancy et la surveillance hydrologique du glissement de Champel se sont poursuivies.

Les dépenses sont inférieures au budget principalement en raison du retard dans le démarrage des travaux de protection du sentier des Falaises de Saint-Jean dont la ville de Genève est le maître d'ouvrage.

## 1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	16'014'960	1'691'284	5'351'163	505'904	3%	-4'845'259
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

### Objectifs annuels 2022

Finaliser l'enfouissement des tubes sur le bas-côté de l'autoroute et attribuer des marchés réalisés en collaboration avec les Services Industriels de Genève (SIG).

Commencer les travaux en lien avec GéniLac.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les travaux effectués sous la chaussée de l'autoroute ont été finalisés. En raison de la contestation de certains coûts, la demande de subvention n'a pas été adressée à l'Etat de Genève.

Des problèmes techniques sur les conduites Genilac ont également entraîné un retard sur le tronçon à l'est de Palexpo.

# E - Environnement et énergie

## 1012371 - Refonte du SI OCEN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'107'000	2'643'655	0	367'080	12%	367'080
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12371, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit de 2'611'000 francs pour la refonte du système d'information de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 496'000 francs le 31/08/2021.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dépenses 2022 ont été réalisées sur la base du crédit supplémentaire obtenu en août 2021 et ont permis de réaliser les attestations Haute Performance Energétique (HPE) ainsi que la prise en compte des demandes d'autorisation d'installations techniques énergétiques.

Le bouclage de la loi est prévu en 2023.

## 1012671 - Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'335'000	1'971'617	2'100'000	1'704'760	32%	-395'240
Recettes	2'668'000	0	1'700'000	1'825'777	68%	125'777

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12671, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 5'335'000 francs pour la quatrième étape de la renaturation de l'Aire à Certoux : tronçon frontière - passerelle des Bis.

Ce projet constitue la suite de la réalisation de la 3ème étape dans le cadre du programme de renaturation des cours d'eau du canton. Ce grand projet de renaturation a été lancé en 2001. Il est réalisé en 4 étapes afin de répartir l'impact financier de l'ensemble de l'opération et de faciliter les nombreuses acquisitions foncières.

Les travaux de la 4ème et dernière étape de la renaturation concernent les aménagements hydrauliques, les ouvrages d'art ainsi que les chemins et placettes publiques.

### Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux d'aménagement de cours d'eau : terrassements des losanges, rampes de protection de l'oléoduc de la Sapro, consolidation des fondations du pont de Certoux.

Obtenir la deuxième tranche de subvention de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les travaux d'aménagement de cours d'eau et la consolidation des fondations du pont de Certoux ont été effectués comme prévus.

Des subventions ont été versées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

# E - Environnement et énergie

## 1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	55'503'000	0	600'000	500'611	1%	-99'389
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure.

Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

### Objectifs annuels 2022

Le planning intentionnel de réalisation a été révisé début 2021.

Les travaux commenceront au plus tôt en septembre 2022, à la fin des travaux des SIG sur le site.

Le budget 2022 prévoit la réalisation de l'appel d'offres et le démarrage de la première phase des travaux, principalement l'installation du chantier.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses 2022 correspondent au montage de l'appel d'offres effectué. Le démarrage des travaux est suspendu en raison d'un recours sur l'autorisation de construire. Le jugement du Tribunal administratif de première instance (TAPI) est attendu au 2ème semestre 2023.

# E - Environnement et énergie

## 1921009 - Plan d'actions Biodiversité 2020-2030

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	20'260'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 20'260'000 francs destiné à financer la mise en œuvre de mesures issues du premier plan biodiversité 2020-2023 du canton de Genève dans sa partie investissement, puis les suivants (2024-2030). Ce plan matérialise la Stratégie Biodiversité Genève 2030 (SBG-2030) adoptée par le Conseil d'Etat en 2018.

Le projet concerne plus particulièrement la mise en œuvre de la stratégie d'arborisation cantonale sur les espaces avec le moins de contraintes.

### Objectifs annuels 2022

Dépôt du projet de loi prévu au quatrième trimestre 2021.

Planter des arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.

Aménagement pour les infrastructures écologiques (étangs, marais, prairies sèches, murs en pierres sèches, etc.)

Assainir les structures artificielles qui piègent la faune.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi est en cours de préparation.

## 1921010 - Frein à l'extension de forêt sur zone agricole - délimitation de zone forêt / agricole

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'000'000	0	200'000	0		-200'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet qui prévoyait l'ouverture d'un crédit d'investissement de 5'000'000 francs afin de délimiter environ 600 km de lisière, soit de faire relever ces lisières par des géomètres officiels, de les légaliser par une constatation de nature forestière puis d'inscrire ces limites de forêts dans des plans d'affectation.

### Objectifs annuels 2022

Procéder à l'appel d'offres pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) géomètre et forêt.

Préparer les données de base sur la délimitation de la lisière des forêts.

Procéder à l'appel d'offres général pour les lots de saisie et d'analyse.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi a été retiré par le Conseil d'Etat et l'office cantonal de l'agriculture et de la nature va explorer d'autres pistes de réalisations.

# E - Environnement et énergie

## 1921038 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive II

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	970'000	0	200'000	0		-200'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'étude de 970'000 francs.

Compte tenu de l'épuisement du crédit d'étude octroyé en 2001 (loi 8269), il convient de le renouveler pour réaliser les investigations géotechniques sur le (les) site(s) retenu(s) en vue d'une nouvelle décharge bioactive et de réaliser le dossier de demande d'autorisation de construire et d'exploiter.

### Objectifs annuels 2022

Continuer les sondages et les essais géotechniques sur le site de Bourdigny (voir loi 8269), et le même type d'opération sur un autre site si les résultats sur Bourdigny ne devaient pas être concluants.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Afin de tenir compte de la dernière évolution sur le site de Bourdigny (voir Loi 8269), la rédaction du projet de loi est pour l'instant suspendue en attendant le jugement du Tribunal administratif de première instance (TPAI) sur les recours des propriétaires du site de Bourdigny.

## Crédit de renouvellement

### 2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	45'557'360	15'672'737	9'100'000	9'798'098	22%	698'098
Recettes	1'500'000	100'000	300'000	1'036'598	69%	736'598

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 45'557'360 francs est prévu au titre de la politique publique E.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler les véhicules et le matériel métier.

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le renouvellement des infrastructures portuaires (structures d'accès à l'eau, chaînes d'amarrage, débarcadères...) a été effectué.

La revitalisation des sites protégés et les travaux de régénération des chênaies et des biotopes forestiers ont été réalisés.

L'acquisition d'une batellerie (faucardeuse et bateaux auxiliaires) et des équipements métiers a été effectuée.

# E - Environnement et énergie

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'780'000	539'885	360'998	166'338	9%	-194'660
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 1'780'000 francs est prévu au titre de la politique publique E.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information "énergie" et "environnement".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La mise en œuvre des projets adossés au système d'information de l'eau (Amarrage) a pris du retard, la grande partie des activités de mise en œuvre étant repoussée sur 2023.

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	551'235	94'369	100'000	0		-100'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 551'235 francs est prévu au titre de la politique publique E.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Il n'y a pas eu de demande de travaux de la part des utilisateurs en 2022.





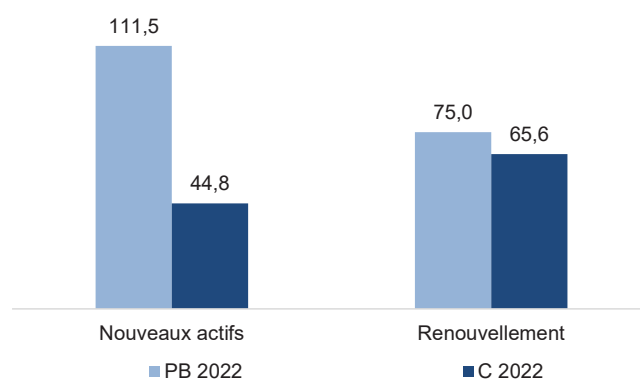
## F - Formation

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- F01 Enseignement obligatoire et orientation
- F02 Enseignement secondaire II et formation continue
- F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
- F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
- F05 Hautes écoles
- F06 Prestations transversales liées à la formation

### Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 110,4 millions (PB 2022 : 186,5 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Poursuite des travaux et abandon du projet d'animalerie conventionnelle dans le cadre du CMU 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> étape.

Livraison du bâtiment Jura (UNI Bastions) aux utilisateurs en juin 2022 et lancement des travaux de gros-œuvre pour le bâtiment central.

Poursuite des études pour la construction d'une nouvelle école de culture générale à Meyrin.

Démarrage du projet de rénovation et de surélévation du collège Rousseau.

Versement d'une subvention en faveur de la Fondation ETM pour la transformation et l'aménagement en école de musique de l'immeuble sis 2 passage de la Radio.

Réalisation de travaux de transformation des laboratoires du secteur sciences aux collèges et écoles de commerce E. Gourd et A. Chavannes.

#### b) Système d'information et de communication

Renouvellement et amélioration des systèmes d'information relatifs à la formation.

Versement d'une subvention d'équipement permettant l'acquisition de logiciels et de matériel informatique à l'université (UNI) dans le cadre des projets UNI-Service de la recherche et UNI-SI pour les étudiants.

Versement d'une subvention permettant la mise en œuvre de la stratégie numérique de la HES-SO Genève.

#### c) Equipements et autres investissements

Renouvellement des équipements pédagogiques et du mobilier scolaire du DIP et versement d'une subvention à l'UNI et à la HES-SO pour le renouvellement d'équipement, d'appareils scientifiques, et de mobilier et de matériel informatique.

# F - Formation

## Crédit d'ouvrage

### 100995 - UNI - CMU 5ème étape

#### CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	15'596'000	13'207'411	200'000	534'132	3%	334'132
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'596'000 francs).

#### Objectifs annuels 2022

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, ainsi que des équipements à usage général et du mobilier.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les investissements réalisés concernent principalement des équipements pour les animaleries, des équipements à usage général et du mobilier.

Le dépassement de la tranche annuelle s'explique par les incertitudes au moment de l'établissement du budget par rapport à l'avancée possible des travaux suite aux problèmes d'approvisionnement rencontrés en 2021 et les retards accumulés sur les chantiers.

#### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	196'487'000	174'761'095	10'996'612	3'154'837	2%	-7'841'775
Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5ème étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (L 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs).

Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

#### Objectifs annuels 2022

Réaliser les études complémentaires de l'animalerie et débiter les travaux correspondants.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet de l'animalerie conventionnelle a été abandonné, les travaux périphériques se sont poursuivis.

# F - Formation

## 1010822 - UNI - CMU - 6ème étape

### CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	15'333'000	10'605'995	600'000	211'692	1%	-388'308
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'333'000 francs).

#### Objectifs annuels 2022

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, ainsi que des équipements à usage général et du mobilier.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les investissements réalisés concernent principalement des équipements à usage général, du mobilier et du matériel informatique.

Le non dépensé de la tranche annuelle s'explique par l'arrêt des travaux de l'animalerie et par des livraisons retardées pour l'aménagement des locaux du Biostock.

### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	133'604'000	115'623'862	9'000'000	3'327'729	2%	-5'672'271
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

#### Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux de la zone aquatique (aquariums) et réaliser ceux du laboratoire du métabolisme.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La faillite de l'entreprise d'électricité a engendré un retard important. Un nouvel appel d'offres pour les prestations correspondantes a dû être réalisé. Ainsi, les travaux pour le laboratoire du métabolisme et pour la zone aquatique n'ont pas été finalisés.

# F - Formation

## 1010875 - Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement

### CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'184'000	1'348'157	0	369'085	17%	369'085
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (subvention d'équipement : 2'184'000 francs).

Financer l'équipement mobilier et informatique dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de l'ancienne école de médecine.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les investissements réalisés concernent principalement du mobilier et de l'aménagement ainsi que du matériel scientifique.

L'aménagement de l'Ancienne école de médecine est maintenant terminé.

### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	29'700'000	28'595'266	50'000	209'952	1%	159'952
Recettes	7'000'000	4'550'000	1'238'539	0		-1'238'539

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (crédit de construction : 29'700'000 francs).

Rénover et agrandir l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (investissement propre).

#### Objectifs annuels 2022

Entreprendre les démarches auprès de la Confédération pour récupérer le solde de la subvention du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et préparer le bouclage de la loi.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les infrastructures techniques ne sont pas encore réceptionnées et font l'objet de tests complémentaires. Le dossier pour la réception du solde de la subvention fédérale sera établi à l'automne 2023.

# F - Formation

## 1011264 - Ecole de commerce de Frontenex

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	81'806'316	74'164'953	0	241'415	0%	241'415
Recettes	8'954'058	491'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11264, votée le 28/11/2013, ouvrant un crédit de 82'122'000 francs destiné à la construction d'une école de commerce et au déplacement d'installations sportives (crédit de construction : 81'806'316 francs).

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dernières factures ont été comptabilisées et le projet de loi de bouclage sera prochainement soumis au Conseil d'Etat.

## 1011865 - Equipement de l'école de commerce de Frontenex

CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'461'000	1'838'563	0	10'500	0%	10'500
Recettes	185'000	185'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11865, votée le 01/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 3'590'000 francs pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) à Chêne-Bougeries. Un crédit de 2'276'000 francs est prévu pour les équipements pédagogiques.

Une demande de crédit supplémentaire de 185'000 francs a été validée par la commission des travaux le 27/06/2017 afin de permettre au DIP d'acquérir des équipements complémentaires en vue d'utiliser le réfectoire de l'école comme outil pratique pour le centre de formation professionnelle service et hôtellerie / restauration (CFP SHR). Une fondation privée a financé intégralement ces équipements par le biais d'une subvention.

Au final l'enveloppe disponible pour les équipements est de 2'461'000 francs.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les acquisitions 2022 permettent de finaliser l'équipement pédagogique de l'école de commerce de Raymond Uldry.

# F - Formation

## 1011944 - Reconstruction du CO Renard - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'494'800	5'136'532	0	12'990	0%	12'990
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11944, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit d'étude de 5'494'800 francs, en vue de la construction du cycle d'orientation du Renard à Vernier (site de Balexert).

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les études ont été finalisées en 2021. Quelques factures finales ont été comptabilisées.

## 1011973 - Rénovation du CO Budé

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	23'730'000	23'832'328	72'707	210'807	1%	138'100
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11973, votée le 27/01/2017, ouvrant un crédit de 24'700'000 francs pour la deuxième étape de rénovation du cycle d'orientation de Budé au Petit-Saconnex.

La part prévue pour les travaux est de 23'730'000 francs.

### Objectifs annuels 2022

Comptabiliser les décomptes finaux et boucler la loi.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les décomptes finaux ont été réceptionnés. Le bouclage de la loi sera initié en 2023.

# F - Formation

## 1012042 - Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'207'200	4'142'257	0	12'601	0%	12'601
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12042, votée le 17/03/2017, ouvrant un crédit d'étude de 3'727'200 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau. La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 480'000 francs le 05/11/2019.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les factures finales d'études ont été comptabilisées.

## 1012078 - Construction de la Haute école de santé - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'134'700	4'138'697	0	41'437	1%	41'437
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12078, votée le 22/09/2017, ouvrant un crédit d'étude de 3'584'700 francs en vue de la construction de la Haute école de santé (HEdS) à Champel.

Un crédit supplémentaire de 550'000 francs a été octroyé par la commission des travaux du Grand Conseil le 25/05/2018 pour finaliser les études portant le crédit total de la loi à 4'134'700 francs.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dernières factures concernant les études ont été comptabilisées.

# F - Formation

## 1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	9'959'000	1'018'612	3'400'000	347	0%	-3'399'653
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation (SIC EF).

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été déposé le 17/08/2022 (PL 13162). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total affiché dans la cartouche ci-dessus.

### Objectifs annuels 2022

Les tests de performance ont été prolongés en raison de résultats non probants lors de la validation de la phase de conception.

Les problèmes ayant été résolus, démarrer la refonte du système d'information et de communication du département de l'instruction publique.

Dès la confirmation du projet, mettre en place les licences, le matériel et les infrastructures pour les premières installations.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet n'a pas démarré car toujours dans l'attente du vote du projet de loi 13162 ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire nécessaire à la réalisation de l'intégralité du projet.

Dès la confirmation du projet par le vote de ce PL, des licences, du matériel et des infrastructures seront mis en place pour les premières installations.



# F - Formation

## 1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	15'546'000	7'988'102	5'700'723	2'660'158	17%	-3'040'565
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux initiés.

Mettre en place un nouveau cluster de calcul sur le site d'Uni Dufour.

Poursuivre des développements dans les domaines de l'anonymisation des données de recherche, des "digital humanities".

Proposer des solutions autour des "données sémantiques".

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les investissements réalisés concernent principalement les développements (activation des charges de personnel) et du matériel informatique (cluster de calcul à Uni Dufour principalement).

## 1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'212'000	13'306	460'688	201'664	5%	-259'024
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs.

### Objectifs annuels 2022

Commander des bornes wifi et divers équipements liés à la sécurité, la téléphonie, le mobilier et la signalétique.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les investissements réalisés concernent principalement du matériel informatique et des équipements divers.

Le non dépensé de la tranche budgétaire s'explique par des livraisons retardées à début 2023.

## F - Formation

### CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	64'800	0	0	16'816	26%	16'816
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions. Le crédit prévu pour l'informatique est de 64'800 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Des travaux dans le cadre de la liaison par fibre optique ont été réalisés sur 2022.

### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	88'225'200	19'912'380	10'220'554	9'197'914	10%	-1'022'640
Recettes	10'000'000	2'750'000	767'089	1'047'000	10%	279'911

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions. Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux dans l'aile Jura en vue d'une remise à l'utilisateur pour la rentrée 2022.

Débuter les travaux de façades et de démolitions intérieures dans le bâtiment central.

Percevoir les subventions fédérales.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le bâtiment Jura a été livré aux utilisateurs en juin 2022 comme prévu. Pour le bâtiment central, les travaux de gros-oeuvre ont été lancés et un léger retard est intervenu sur les engagements suite à la mise à jour des appels d'offres.

# F - Formation

## 1012184 - Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'901'000	4'080'115	2'420'000	1'857'140	27%	-562'860
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12184, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'études de 5'801'000 francs pour la construction d'une nouvelle école de culture générale à Meyrin.

Un crédit supplémentaire de 1'100'000 francs a été octroyé par la commission des travaux du Grand Conseil le 25/08/2020 pour adapter les études à une demande du DIP de passer d'une capacité de 1'000 à 1'400 élèves.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études, établir le devis général et déposer la demande de l'autorisation de construire.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les études se sont poursuivies. Toutefois le processus a été ralenti par l'application de nouvelles normes (ventilation) impliquant un complément d'étude. Ainsi l'établissement du devis général et le dépôt d'autorisation de construire ont été retardés.

## 1012242 - HEAD - nouveau campus - travaux

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	14'000'000	10'397'410	2'869'320	961'387	7%	-1'907'933
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12242, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit d'investissement au titre de subvention cantonale de 14'000'000 francs destinée aux travaux de transformation des trois bâtiments existants qui forment le nouveau campus de la Haute école d'art et de design (HEAD) dans le quartier des Charmilles.

### Objectifs annuels 2022

Verser le solde de la subvention aux HES et préparer le bouclage de la loi.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le versement de la subvention a été effectué en fonction de l'avancement des travaux. Tous les bâtiments ont été livrés et le solde de la subvention sera versé en fonction des décomptes à recevoir.

# F - Formation

## 1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	15'823'000	949'029	6'100'000	2'777'412	18%	-3'322'588
Recettes	2'175'998	0	0	151'098	7%	151'098

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex. Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

### Objectifs annuels 2022

Développer l'avant-projet et le projet issu du concours d'architecture.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les études de l'avant-projet n'ont débuté que fin 2021. Le développement de l'avant-projet (phase 31), qui s'avère complexe, se poursuit. La commune de Bernex a versé sa participation aux frais de concours.

## 1012741 - Futur CO sis à Balexert

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	90'511'000	34'324	8'000'000	929'734	1%	-7'070'266
Recettes	4'056'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12741, votée le 29/04/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 94'860'000 francs en vue de la construction du futur cycle d'orientation (CO) sis à Balexert (Vernier).

Le projet prévoit uniquement la construction du nouveau CO à Balexert et ne comprend pas la démolition du CO Renard actuel situé à Aire.

Le crédit de construction s'élève à 90'511'000 francs et intègre la réalisation d'un équipement pour la commune de Vernier (salle omnisports double) d'un montant de 4'056'000 francs qui sera remboursée par le biais d'une subvention d'un montant équivalent.

### Objectifs annuels 2022

Reloger l'académie du Servette FC et démarrer le chantier en juin 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

L'académie du Servette FC n'a pas pu être relogée comme prévu en raison de recours sur l'autorisation de construire sur le site des Evaux. Toutefois la préparation à l'exécution s'est poursuivie.

# F - Formation

## 1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

### CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'407'000	0	0	9'438	0%	9'438
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour les équipements est de 3'407'000 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Acquisitions de prototypes pour les aménagements à venir en 2023.

### CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	725'000	0	0	297'914	41%	297'914
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour l'informatique est de 725'000 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Achat d'équipements de télécom sur 2022.

## F - Formation

### CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	61'818'000	4'362'813	23'000'000	10'923'885	18%	-12'076'115
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex. Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Démarrer la première étape (travaux intérieurs et toiture du bâtiment) de la rénovation du collège.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

En raison d'un recours contre l'adjudication de l'appel d'offres sur les lots de maçonnerie, une partie seulement des travaux prévus en 2022 a pu être réalisée. Le solde se reporte sur les exercices suivants.

### 1012767 - UNI - SI pour les étudiants

#### CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'000'000	77'791	3'500'000	1'927'528	16%	-1'572'472
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps étudiant orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plates-formes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

#### Objectifs annuels 2022

Etendre la mise en place de l'offre académique, des immatriculations, des admissions, de la gestion des personnes, du suivi des relations étudiants, des statistiques, du reporting et de la confiance numérique (sécurité et dématérialisation des diplômes).

Continuer la mise en place du e-assessment.

Continuer le projet de plates-formes d'enseignement.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les investissements réalisés concernent principalement des logiciels, du matériel informatique et les salaires (activation des charges de personnel).

Le non dépensé de la tranche annuelle s'explique principalement par un démarrage et une mise en place du programme SI plus lents que prévus en lien avec la difficulté de recrutement des ressources IT pour la constitution des équipes.

# F - Formation

## 1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'470'000	0	1'430'000	355'367	6%	-1'074'633
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie numérique de la HES-SO Genève comprenant les axes suivants : Equipement numérique et Compétence numérique.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le non dépensé de la tranche budgétaire annuelle est expliqué par le fait que le choix d'un applicatif informatique de la HES-SO est au niveau de l'appel d'offres.

## 1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	8'265'000	0	500'000	110'570	1%	-389'430
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

### Objectifs annuels 2022

Lancer le concours d'architecture.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le concours, dont la préparation a été réalisée en 2022, n'a pu être lancé qu'en janvier 2023.

# F - Formation

## 1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'179'400	0	399'700	0		-399'700
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

### Objectifs annuels 2022

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des infrastructures nécessaires.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi a pris du retard et a été adopté le 03/11/2022 (avec une fin du délai référendaire le 23/12/2022). Les appels d'offres sont en cours depuis janvier 2023 et la planification de déploiement a été adaptée en raison du décalage du démarrage du projet.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'015'000	0	325'000	0		-325'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

### Objectifs annuels 2022

Démarrage des travaux de câblage et d'installation des antennes Wi-Fi dans les écoles.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi a pris du retard et a été adopté le 03/11/2022 (avec la fin du délai référendaire le 23/12/2022).



# F - Formation

## 1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

### CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'282'000	0	456'400	0		-456'400
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13011, déposé le 01/09/2021, ouvrant un crédit de 9'019'000 francs, pour permettre la mise en œuvre des nouveaux plans d'études en science informatique (ES II) et en éducation numérique (EO) décidés par les instances intercantionales, les outils numériques des écoles doivent être actualisés, complétés et enrichis. Le projet vise à doter les écoles de l'éventail des outils nécessaires, allant du robot pédagogique à l'ordinateur fixe en passant par les cartes programmables, les tablettes ou les ordinateurs portables.

Un crédit de 2'282'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du DIP (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets).

#### Objectifs annuels 2022

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des équipements pour les premières écoles.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Projet de loi à l'étude en commission des travaux.

### CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'737'000	0	1'347'400	0		-1'347'400
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13011, déposé le 01/09/2021, ouvrant un crédit de 9'019'000 francs, pour permettre la mise en œuvre des nouveaux plans d'études en science informatique (ES II) et en éducation numérique (EO) décidés par les instances intercantionales, les outils numériques des écoles doivent être actualisés, complétés et enrichis. Le projet vise à doter les écoles de l'éventail des outils nécessaires, allant du robot pédagogique à l'ordinateur fixe en passant par les cartes programmables, les tablettes ou les ordinateurs portables.

Un crédit de 6'737'000 est prévu pour l'informatique.

#### Objectifs annuels 2022

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des équipements pour les premières écoles.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Aucune dépense n'a pu être engagée car la loi n'a pas été votée en 2022.

# F - Formation

## 1013060 - ETM - subvention à l'enseignement artistique de base

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'000'000	0	7'000'000	4'000'000	57%	-3'000'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13060, votée le 18/03/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7 000 000 francs en faveur de la Fondation ETM - Ecole des musiques actuelles et des technologies musicales, pour la transformation et l'aménagement en école de musique de l'immeuble sis 2, passage de la Radio à Genève.

### Objectifs annuels 2022

Verser la subvention intégralement ou partiellement en fonction de l'avancement des travaux.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La mise en service du bâtiment a été retardée d'une année. La subvention versée en 2022 correspond à l'avancement des travaux réalisés.

## 1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	190'000	0	189'000	0		-189'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

### Objectifs annuels 2022

Mettre en place une liaison par fibre optique, déployer l'équipement réseau pour le bâtiment ainsi que la fourniture d'équipements informatiques administratifs.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les projets informatiques n'ont pas débuté en 2022 selon l'avancement des travaux pilotés par l'OCBA.

## F - Formation

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	89'724'000	0	5'000'000	225'375	0%	-4'774'625
Recettes	12'000'000	0	900'000	0		-900'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000 ; informatique : 190'000 francs).

### Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux d'installation du pavillon pour le centre de formation santé et social (CFPS) après l'adoption du projet de loi.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi n'ayant été votée qu'en fin 2022, les travaux du pavillon pour le centre de formation santé et social (CFPS) à Ternier n'ont pas pu démarrer.

## 1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	64'040'000	0	8'300'000	0		-8'300'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

### Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux pour les trois premiers pavillons des cycles d'orientation Golette, Sécheron et Cayla.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi n'ayant été votée qu'en décembre 2022, les travaux démarrent en 2023.

# F - Formation

## Crédit de renouvellement

### 2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	41'685'200	13'917'112	9'087'627	6'461'421	16%	-2'626'206
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 41'685'200 francs est prévu pour la politique publique F.

#### Objectifs annuels 2022

En tenant compte d'une démographie d'élèves en augmentation pour la rentrée 2022, l'objectif est de maintenir un niveau de sécurité adéquat afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs du DIP.

Il s'agit principalement de renouveler des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et des véhicules et de financer des extensions dans les CFP.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le non dépensé de la tranche budgétaire annuelle est expliqué notamment par :

- le report de l'équipement dans divers CFP à cause de la non disponibilité des locaux,
- le report d'achats en 2023 afin de pouvoir assurer une homogénéité en termes d'équipements,
- du retard sur l'installation des tableaux blancs interactifs dans les écoles, suite à la crise du COVID-19.

# F - Formation

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	11'150'000	2'706'841	2'604'636	2'714'521	24%	109'885
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 11'150'000 francs est prévu au titre de la politique publique F.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la formation.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

De très gros projets d'obsolescence ont été réalisés, des adaptations applicatives de l'enseignement et de la formation ainsi que des traitements de failles de sécurités. De plus, certains événements ont entraîné des modifications urgentes de planifications pour répondre à des problématiques particulières.

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	222'102'184	118'788'156	46'000'000	38'992'604	18%	-7'007'396
Recettes	2'000'000	0	400'000	129'635	6%	-270'365

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 222'102'184 francs est prévu au titre de la politique publique F.

### Objectifs annuels 2022

Procéder aux travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) au Collège Claparède, CMU, CO Vuillonex, CFPNE Lullier, etc.

A la demande du DIP, de l'UNI et des HES, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments.

Verser les subventions aux communes concernées et percevoir les subventions fédérales.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La rénovation des installations électriques du CMU s'est poursuivie. Le déploiement du plan lumière continue dans les établissements scolaires. Des travaux de transformation des laboratoires ont été réalisés dans les CEC Emilie-Gourd et André-Chavannes. D'autres travaux de rénovation, de mise aux normes et de sécurité ont été réalisés.

# F - Formation

## 2012461 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	15'370'000	5'340'763	3'310'685	3'014'932	20%	-295'753
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12461, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 15'370'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de la HES-SO Genève.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement des équipements et instruments scientifiques et artistiques, des machines et gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur).

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La HES poursuit le renouvellement de ses équipements, matériels informatiques, instruments, mobiliers et véhicules au rythme prévu.

## 2012462 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	69'950'000	23'768'317	14'000'000	14'615'063	21%	615'063
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12462, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 69'950'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Par catégorie de biens, la part des acquisitions est de 42 % pour les appareils scientifiques, de 26 % pour le matériel informatique, de 8 % pour les logiciels, de 8% pour l'aménagement, de 6 % pour le matériel divers, de 5 % pour le matériel audiovisuel et de 5% le mobilier. Cette décomposition par catégorie de biens est en correspondance avec les prévisions budgétaires.

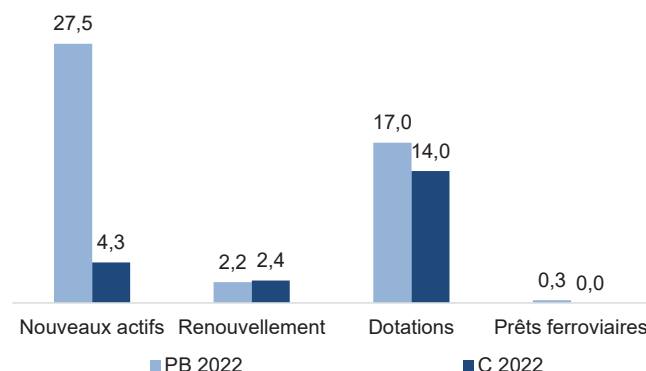
# G - Aménagement et logement

## Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- G01 Logement et planification foncière
- G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
- G03 Information du territoire et garantie des droits réels
- G04 Protection du patrimoine bâti et des sites

## Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 20,7 millions (PB 2022 : 47 millions)



## Principaux investissements réalisés et en cours

### a) Logement (acquisitions et dotations)

Diverses opérations en vue d'atteindre 20% de logements d'utilité publique sur le parc locatif cantonal comme fixé par la loi 10460 :

- Dotations en capital en faveur de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) (8,2 millions de francs pour l'acquisition de 7 parcelles pour un total de 4'636 m<sup>2</sup>);
- Dotations en capital en faveur des fondations immobilières de droit public (FIDP) (5,8 millions de francs pour la construction de 51 logements).

### b) Aménagement du territoire

Contribution de 2,5 millions de francs au fonds de développement urbain permettant le financement d'infrastructure publiques liées à la réalisation de nouveaux logements.

Adaptation et tests de la mise hors gel du système d'évacuation des eaux usées de la zone d'hébergement du site de la Bécassière.

### c) Systèmes d'information et de communication (SIC)

Intégration des maquettes 3D à la plateforme et la restitution publique du suivi des autorisations de construire sur le Web.

Poursuite de la mise en œuvre du portail de données transversales du DT, de la refonte du système d'information (SIC) du patrimoine bâti, de l'évolution du SIC du registre foncier et de la gestion de l'obsolescence de SIC du logement.

### d) Équipements et autres investissements

Mise à jour des données de la mensuration officielle, maintenance évolutive du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et amélioration des données du système d'Information du territoire à Genève (SITG).

# G - Aménagement et logement

## Crédit d'ouvrage

### 1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	83'750'918	18'000'000	0		-18'000'000
Recettes	0		0	252'825		252'825

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (3010460).

#### Objectifs annuels 2022

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine : Etat : acquisition d'environ 5'000 m<sup>2</sup> de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

À mettre en relation avec le projet 3010460.

Par manque d'opportunité, aucune acquisition de terrain par l'Etat n'a été réalisée et aucun financement de projets de fondations communales n'a été effectué cette année.

Les recettes correspondent au remboursement d'une subvention d'un projet communal.



# G - Aménagement et logement

## 1010673 - Relogement des forains et gens du voyage

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'777'000	11'850'559	100'000	396'929	3%	296'929
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10673, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 12'777'000 francs pour l'aménagement des terrains de la Bécassière permettant le relogement des forains et des gens du voyage, pour la construction d'un parking en surface destiné aux forains à la route du Bois-Brûlé et pour le démontage des installations sur le site du Molard à Versoix.

### Objectifs annuels 2022

Réceptionner les dernières factures et préparer le bouclage de la loi.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des adaptations se sont avérées nécessaires pour l'évacuation des eaux usées de la zone d'hébergement du site de la Bécassière. Des prototypes pour la mise hors gel des canalisations ont été installés à des fins écologiques et économiques.

## 1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	20'000'000	9'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs à compter du 01/01/2022.

### Objectifs annuels 2022

Participer au développement urbain en collaboration avec l'Association des communes genevoises (ACG).

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le montant de subvention a été versé au FIDU qui a attribué celui-ci à destination des communes.

# G - Aménagement et logement

## 1012145 - Refonte du SIC des autorisations de construire

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'780'000	6'015'560	1'830'000	1'406'643	18%	-423'357
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12145, votée le 23/02/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 7'780'000 francs pour la numérisation complète des processus d'autorisation de construire.

La présente loi tient compte de l'actuelle évolution numérique des métiers du bâtiment.

Cette refonte du système d'information de l'office des autorisations de construire vise à étendre l'informatisation et la dématérialisation à l'ensemble des procédures du domaine de la construction et dans tous leurs aspects, pouvoir traiter des maquettes numériques tridimensionnelles mettant en œuvre les méthodes de travail collaboratif du BIM (Building Information Modeling).

### Objectifs annuels 2022

Finaliser la dématérialisation des processus de délivrance des autorisations de construire.

Mettre en production le portail de consultation publique des autorisations de construire.

Connexion au portail transversal du Département du Territoire.

Mettre en production les outils de reporting.

Mettre en production la plateforme de gestion des maquettes numériques pour les autorisations de construire.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

En 2022, les réalisations clés sont l'intégration des maquettes 3D à la plateforme et la restitution publique du suivi des autorisations sur le Web.

Afin de synchroniser la fin du projet de refonte du SIC des autorisations de construire et le démarrage de la mise en œuvre du crédit d'ouvrage relatif à la gestion des chantiers (PL 13169), il est prévu de clore le présent crédit d'ouvrage en 2023.

## 1012703 - Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'600'000	0	2'000'000	0		-2'000'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12703, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'600'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour l'étude et la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

### Objectifs annuels 2022

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les travaux n'ayant pas débuté, aucune subvention n'a été versée.

# G - Aménagement et logement

## 1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'721'090	0	200'000	0		-200'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

### Objectifs annuels 2022

La rédaction du projet de loi est prévue au quatrième trimestre 2021.

Il est prévu de déposer l'autorisation de construire et de commencer les travaux fin 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi 13074 a été votée le 02/09/2022.

Le projet d'atténuation de l'îlot de chaleur du cycle d'orientation de Sécheron est en phase de projet d'ouvrage. Il est prévu de déposer la demande d'autorisation de construire durant le 1er semestre 2023.

## 1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'325'000	0	400'000	0		-400'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

### Objectifs annuels 2022

Concevoir et développer une prestation en ligne pour déposer les réquisitions au format électronique tout en se conformant aux obligations fiscales de déclaration de bien immobilier via l'e-démarche sécurisée.

Contribuer à l'adaptation de l'outil CAPITASTRA conformément aux décisions prises sur le plan intercantonal.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi n'ayant été votée qu'en fin 2022, le démarrage du projet est décalé sur 2023.

# G - Aménagement et logement

## 1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	11'980'000	0	2'500'000	0		-2'500'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 31/08/2022, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

### Objectifs annuels 2022

Initialisation, conception et première phase de la dématérialisation des processus post autorisation de l'Office des autorisations de construire.

Mise en production des optimisations de la plateforme de gestion des maquettes numériques pour la partie post autorisation.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Aucune dépense n'a pu être engagée car la loi n'a pas été votée en 2022.

## Crédit de renouvellement

### 2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'218'640	1'772'336	1'200'000	880'203	14%	-319'797
Recettes	1'373'240	415'383	275'000	188'381	14%	-86'619

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 6'218'640 francs est prévu au titre de la politique publique G.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier et les équipements pour les offices concernés.

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le cadastre RDPPF (cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière).

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG (système d'information du territoire à Genève).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La Direction de l'information du territoire (DIT) a continué les travaux de mise à jour périodique et l'historisation des données de la mensuration.

L'écart avec le budget s'explique par le report de certains projets.

# G - Aménagement et logement

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'710'000	1'554'280	1'011'649	1'519'697	32%	508'048
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 4'710'000 francs est prévu au titre de la politique publique G.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Durant l'année 2022, des efforts conséquents ont été focalisés sur la mise en œuvre du portail de données transversales du DT, sur la refonte du système d'information (SIC) du patrimoine bâti, de l'évolution du SIC du registre foncier et la gestion de l'obsolescence du SIC du logement.

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	980'865	18'956	30'000	0		-30'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 980'865 francs est prévu au titre de la politique publique G.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Le projet de rénovation du Temple de la Fusterie (subvention) est retardé à 2023 ou 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Il n'y a pas eu de demande de travaux de la part des utilisateurs en 2022.

# G - Aménagement et logement

## Dotations

### 3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	75'402'891	17'000'000	14'011'604		-2'988'396
Recettes	0	12'208'588	0	510'000		510'000

#### Commentaire

Les remboursements de dotations reçues des Fondations de droits publics, présentés précédemment en diminution des dépenses, sont depuis 2022 comptabilisés en recettes d'investissement.

Le cumul au 31/12/2021 a été ajusté dans le présent rapport pour des raisons de comparabilité.

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (3010460).

#### Objectifs annuels 2022

Dans les limites de l'alimentation du fonds, doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : env. 5'000m<sup>2</sup> de terrains.

- FIDP : env. 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

A mettre en relation avec le projet 1010460.

Le versement du fonds LUP dépend des opportunités.

Dotation en faveur de la FPLC (8,2 millions / 7 parcelles / 4'636 m<sup>2</sup>), et des FIDP (5,8 millions / 51 logements).

Remboursement de dotations (-0,5 million) par la FPLC.

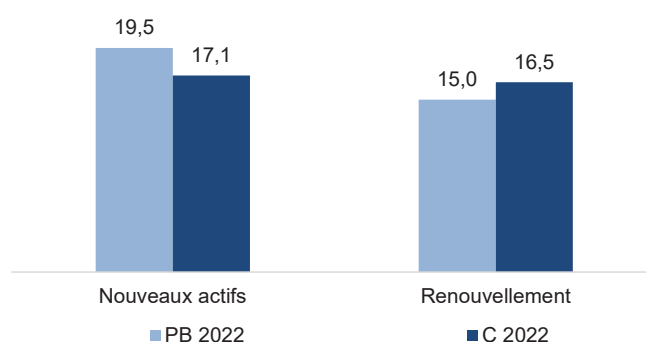
# H - Sécurité et population

## Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- H01 Sécurité publique
- H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement
- H03 Population, droit de cité et migration
- H04 Sécurité civile et armée

## Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 33,6 millions (PB 2022 : 34,5 millions)



## Principaux investissements réalisés et en cours

### a) Bâtiments et constructions

Réception de la subvention fédérale relative à la construction de la Brenaz.

Poursuite des travaux de construction sur le site d'Epeisses.

Réalisation d'une étude complémentaire concernant le bâtiment de la police internationale suite au vote d'un amendement par le Grand Conseil lié à l'affectation des locaux.

Réalisation des travaux d'adaptation des locaux du poste de police des Pâquis, du nouveau centre cantonal de biométrie et des aménagements extérieurs du Nouvel hôtel de Police.

### b) Système d'information et de communication

Création d'une E-démarche complexe pour l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Mise en service des processus relatifs aux contraventions et plaintes contre X.

Réalisation des évolutions fonctionnelles destinées au centre cantonal de biométrie.

Lutte contre l'obsolescence de nombreux systèmes obsolètes et adaptations issues de modifications légales (exemple : gestion des mariages de même sexe).

### c) Equipements et autres investissements

Equipement d'une place de sport sur le site de Meyrin-Mategnin.

Acquisition du mobilier destiné au centre cantonal de biométrie.

Renouvellement du matériel, du mobilier et des véhicules pour les services participant à cette politique.

# H - Sécurité et population

## Crédit d'ouvrage

### 1011272 - Brenaz +100 (extension de 100 places)

CR 0405 - Office cantonal de la détention

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'352'520	1'961'268	208'252	0		-208'252
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11272, votée le 08/11/2013, ouvrant un crédit de 69'954'000 francs pour la construction et l'équipement d'un nouvel établissement de détention administrative. Il s'agit de l'agrandissement de l'établissement d'exécution de peines actuel (Brenaz 1, 68 places) de 100 places supplémentaires, ce qui portera le total des places à 168 (crédit d'équipements : 2'352'520 francs). La mise en exploitation a eu lieu en 2015.

Jusqu'à la mise en exploitation d'un nouvel établissement pénitentiaire, cet établissement prévu pour la détention administrative fonctionnera d'abord pour l'exécution de peines.

#### Objectifs annuels 2022

L'établissement de la Brenaz prévoit d'augmenter sa capacité d'accueil de 27 places en doublant certaines cellules. Le budget 2022 permettra d'équiper ces dernières avec les équipements nécessaires pour accueillir 27 détenus supplémentaires (lits, matelas, tables, chaises, casiers à médicaments, etc.) et de doter le personnel de matériel radio et DECT (Digital Enhanced Cordless Telecommunications).

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

L'augmentation de la capacité d'accueil de 27 places a été reportée en raison de la priorisation budgétaire des travaux d'adaptation des locaux.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	67'299'100	64'189'906	0	24'592	0%	24'592
Recettes	32'000'000	0	0	20'647'900	65%	20'647'900

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11272, votée le 08/11/2013, ouvrant un crédit de 69'954'000 francs pour la construction et l'équipement d'un nouvel établissement de détention administrative. Il s'agit de l'agrandissement de l'établissement d'exécution de peines actuel (Brenaz 1, 68 places) de 100 places supplémentaires, ce qui portera le total des places à 168 (crédit d'équipements : 2'352'520 francs). La mise en exploitation a eu lieu en 2015.

Jusqu'à la mise en exploitation d'un nouvel établissement pénitentiaire, cet établissement prévu pour la détention administrative fonctionnera d'abord pour l'exécution de peines.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les problèmes d'infiltrations d'eau ont été résolus. Le changement d'affectation du bâtiment, qui a été validé par la Confédération, a débloqué le versement de la subvention.



# H - Sécurité et population

## 1011578 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'905'000	2'902'816	0	1'454	0%	1'454
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11578, votée le 16/04/2015, ouvrant un crédit d'étude de 2'905'00 francs pour la réalisation de bâtiments pour le centre d'instruction d'aide en cas de catastrophe sur le site d'Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Ecart non significatif.

## 1011580 - Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'985'000	409'801	500'000	303'569	15%	-196'431
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11580, votée le 16/04/2015, ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000 francs pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 1'985'000 francs.

### Objectifs annuels 2022

Les principaux investissements 2022 porteront essentiellement sur les extérieurs :

- installations pour mâts de drapeaux,
- structures métalliques pour le dépôt de machines d'entretien extérieur,
- armature de sectorisation des déchets,
- mobilier d'accueil pour les espaces de récupération des déchets.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses réalisées en 2022 se rapportent à la création d'une place de sport extérieure, à l'acquisition de mobilier et d'équipements pour des vestiaires et la cuisine ainsi que d'une auto laveuse. Les dernières dépenses auront lieu en 2023.

# H - Sécurité et population

## CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	18'736'000	18'627'388	0	25'730	0%	25'730
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11580, votée le 16/04/2015, ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000 francs pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements. Un crédit de 18'736'000 francs est prévu pour la construction.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

A la demande des utilisateurs, des antennes militaires ont été installées.

## 1011702 - Système d'information du service des contraventions

## CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'200'000	1'167'644	0	22'466	2%	22'466
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11702, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 1'200'000 francs pour compléter les outils informatiques du service des contraventions, afin d'améliorer le taux de recouvrement de ses affaires. Le code de procédure pénale attribue au service des contraventions le statut et les responsabilités d'autorité de poursuite pénale compétente en matière de contraventions. La loi vise à améliorer les outils en automatisant au mieux certaines activités chronophages. Ainsi, le service des contraventions pourra revoir son organisation, réallouer des forces de travail à des activités d'enquête et donc au traitement d'un plus grand nombre d'affaires.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Réalisation d'une dernière évolution consistant à remplacer le portail de paiement des amendes. Cette loi sera bouclée en 2023.

# H - Sécurité et population

## 1011788 - Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'200'000	964'955	0	32'677	3%	32'677
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11788, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 1'200'000 francs pour la lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Plusieurs petits achats ont été réalisés afin de renforcer les moyens de la brigade de cybercriminalité pour analyser les données informatiques saisies lors d'opérations de police.

## 1011942 - Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'853'230	3'765'548	0	232'105	6%	232'105
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11942, votée le 23/02/2017, ouvrant un crédit d'étude de 3'233'230 francs en vue de la construction d'un bâtiment administratif pour la Police Internationale, du Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD), ainsi que d'un centre de rapatriement à l'aéroport de 50 places - Service asile et rapatriement de l'aéroport (SARA) - sur le site de Bois-Brulé, commune du Grand-Saconnex. La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 620'000 francs le 22/01/2019.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dernières factures concernant les études ont été comptabilisées.

# H - Sécurité et population

## 1011945 - Optimisation des prestations de l'OCPM

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'330'000	2'175'885	0	153'319	7%	153'319
Recettes	0	25'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11945, votée le 25/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 2'330'000 francs pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires pour l'optimisation des prestations de l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dépenses initialement prévues en 2021 ont été reportées en 2022. Une e-démarche complexe a été mise en ligne pour adapter le parcours de l'utilisateur en fonction de sa situation lorsqu'il effectue une première demande à l'OCPM.

## 1012040 - Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire

CR 0404 - Corps de police

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'573'000	5'589'863	0	-13'552		-13'552
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12040, votée le 01/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 5'573'000 francs destiné à l'adaptation des moyens de protection et de l'armement de la police cantonale à l'évolution des risques sécuritaires.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Enregistrement d'un avoir vis-à-vis d'un fournisseur. La loi pourra être bouclée en 2023.

# H - Sécurité et population

## 1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	852'525	255	596'000	1'839	0%	-594'161
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 852'525 francs.

### Objectifs annuels 2022

Les investissements 2022 porteront principalement sur :

- mobilier pour la partie cantonale de la caserne (bureaux, salles de théorie, vestiaires, local technique),
- installations pour mâts de drapeaux,
- structures métalliques pour le dépôt des machines d'entretien extérieur,
- armature sectorisation des déchets,
- machines à laver et séchoir.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les dépenses prévues en 2022 sont repoussées en 2023, soit une fois les locaux mis à disposition.

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	82'815	84'295	17'000	22'545	27%	5'545
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour l'informatique est de 82'815 francs.

### Objectifs annuels 2022

Terminer les travaux d'aménagement informatique.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les travaux d'aménagement informatique ont été terminés et le projet a pu être clos.

# H - Sécurité et population

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	40'032'060	20'764'108	12'716'440	13'890'925	35%	1'174'485
Recettes	12'700'000	0	0	0		

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (Loi 12622).

## Objectifs annuels 2022

Terminer les travaux et mettre en service le bâtiment en fin d'année 2022.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Les travaux se sont poursuivis et le bâtiment a été remis aux utilisateurs en février 2023.

## 1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'880'000	249'294	600'000	102'572	5%	-497'428
Recettes						

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 1'880'000 francs.

## Objectifs annuels 2022

Les principaux investissements 2022 porteront essentiellement sur des équipements qui permettront d'augmenter le champ d'action des activités du CLCM :

- matériel de vidéoconférence de la salle de conduite,
- chambres froides,
- palan de 1'000 kg devant la serrurerie,
- structures de stockage de matériaux,
- armature de sectorisation des déchets.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses d'investissement réalisées en 2022 concernent des équipements pour l'atelier de menuiserie

# H - Sécurité et population

## CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	22'886'751	22'430'145	0	332'653	1%	332'653
Recettes	9'300'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des travaux complémentaires ont dû être réalisés suite au dysfonctionnement de la pompe à chaleur.

## 1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

## CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'540'000	2'839'552	1'022'000	960'246	21%	-61'754
Recettes	380'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.

Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

### Objectifs annuels 2022

Assurer une gestion documentaire informatisée des affaires de la police.

Poursuivre la mise en œuvre de processus harmonisés avec d'autres polices cantonales.

Finaliser la mise à disposition d'une solution centralisée pour les drones de la police.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les drones de la police sont désormais gérés de manière centralisée.

Les processus "contravention" et "plainte contre X" ont été réalisés et mis en œuvre en 2022.

Ces activités, ainsi qu'une forte mobilisation pour traiter une obligation légale sur les armes, n'ont pas permis de mettre en place une gestion documentaire informatisée des affaires de la police.

# H - Sécurité et population

## 1012240 - Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale

CR 0404 - Corps de police	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'435'145	2'320'962	0	106'154	4%	106'154
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12240, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 3'741'200 francs destiné à la modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale.

Un crédit de 2'435'145 francs est prévu pour les équipements de la police.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Comptabilisation des dernières écritures en 2022. La loi pourra être bouclée en 2023.

### CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'306'055	827'864	0	35'048	3%	35'048
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12240, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 3'741'200 francs destiné à la modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale.

Un crédit de 1'306'055 francs est prévu pour des équipements et un logiciel informatiques.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les derniers radars ont été installés et sont opérationnels.



# H - Sécurité et population

## 1012633 - Centre cantonal de biométrie

CR 0402 - Office cantonal de la population et des migrations

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	342'586	10'080	0	189'990	55%	189'990
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le crédit prévu pour les équipements de l'office cantonal de la population et des migrations est de 342'586 francs.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le centre cantonal de biométrie a été mis en service courant 2022 et le mobilier indispensable a été acheté. Une partie du budget prévu pour le mobilier sera basculé au profit de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) qui a dû absorber des dépenses imprévues. Les dernières acquisitions auront lieu en 2023.

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'372'414	415'027	839'000	240'658	18%	-598'342
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le crédit prévu pour les équipements de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) est de 1'372'414 francs.

### Objectifs annuels 2022

Aménager le nouveau centre cantonal de biométrie, tant au niveau du réseau que des postes de travail.

Procéder aux évolutions fonctionnelles qui permettront aux usagers d'obtenir leurs documents d'identité sous format biométrique.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le nouveau centre cantonal de biométrie a été inauguré le 26 avril 2022, et les évolutions fonctionnelles ont toutes pu être réalisées. En raison du retard annoncé par la Confédération, les nouvelles cabines biométriques sont prévues d'être installées en 2023.

# H - Sécurité et population

## 1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	71'914'000	0	2'000'000	472'985	1%	-1'527'015
Recettes	237'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour la Police Internationale (PI) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs ; génie civil : 1'005'000 francs).

### Objectifs annuels 2022

Obtenir le crédit d'investissement et lancer les appels d'offres.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le crédit de construction a été adopté avec un amendement lié à l'affectation des locaux. Dès lors, le projet nécessite des adaptations et études complémentaires avant le lancement des appels d'offres.

## 1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'500'000	0	200'000	0		-200'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

### Objectifs annuels 2022

Démarrer la conception de la nouvelle solution.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi a été promulguée en 2023.

# H - Sécurité et population

## 1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	8'180'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13226, déposé le 07/12/2022, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

### Objectifs annuels 2022

Commander les premiers éléments nécessaires à l'installation de la nouvelle version du système d'aide à l'engagement (SAE).

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Aucune dépense n'a pu être engagée car la loi n'a pas été votée en 2022.

## 1921046 - Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'340'000	0	200'000	0		-200'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 1'340'000 francs, pour apporter une réponse adéquate au bénéfice de la population genevoise en limitant les escroqueries et en perturbant les activités de ces réseaux criminels.

### Objectifs annuels 2022

Passer les premières commandes des outils permettant à Genève d'assurer son nouveau rôle de "Regional Cyber Competence Center (RC3)".

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi n'a pas été déposé en 2022.

# H - Sécurité et population

## 1921047 - Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'950'000	0	100'000	0		-100'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 2'950'000 francs, pour réaliser des évolutions technologiques afin de simplifier les traitements, augmenter la sécurité des données ou alors apporter plus de qualité dans les prestations du Service des Contraventions (SdC).

### Objectifs annuels 2022

Démarrer les premiers travaux permettant d'optimiser le traitement des amendes d'ordre, selon la priorisation établie par le Service des Contraventions (SdC).

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi n'a pas été déposé en 2022.

## Crédit de renouvellement

### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 - Présidence, secrétariat général	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	42'765'000	9'954'824	8'982'000	6'418'184	15%	-2'563'816
Recettes	2'500'000	450'000	500'000	251'000	10%	-249'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 42'765'000 francs est prévu pour la politique publique H.

### Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les services participant à cette politique publique ont procédé au renouvellement de leur matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules. Le report de quelques dossiers d'acquisition de véhicules explique la plus grande part du non-dépendé.

# H - Sécurité et population

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'140'000	3'574'011	1'066'177	2'209'212	36%	1'143'035
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 6'140'000 francs est prévu au titre de la politique publique H.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique H - Sécurité et population.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

De nombreux systèmes obsolètes ont été mis à jour et des adaptations issues de modifications légales ont également été réalisées (exemple : gestion des mariages de même sexe).

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	24'944'925	17'268'854	5'000'000	7'903'660	32%	2'903'660
Recettes	0	568'994	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 24'944'925 francs est prévu au titre de la politique publique H.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les postes de police et bâtiments de détention (Champ-Dollon,...).

Sur demande du DSPS (anciennement DSES), réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des travaux ont été réalisés tels que le blindage du poste de police des Pâquis, les aménagements extérieurs du Nouvel hôtel de police (NHP) dans le cadre du chantier de la pointe nord du Praille-Acacias-Vernets (PAV) ou la fin des travaux d'aménagement du nouveau centre de biométrie.



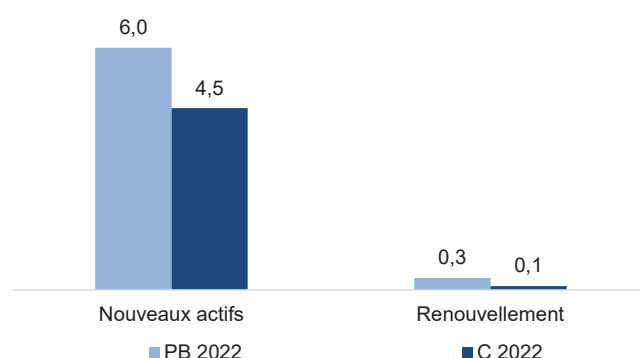
# I - Impôts et finances

## Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- I01 Impôts, taxes et droits
- I02 Production et perception des impôts
- I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
- I04 Exécution des poursuites et faillites

## Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 4,6 millions (PB 2022 : 6,3 millions)



## Principaux investissements réalisés et en cours

### a) Système d'information et de communication

L'administration fiscale a simplifié la taxation ordinaire ultérieure pour les contribuables assujettis à l'impôt à la source et a complété son offre de documents fiscaux disponibles pour le contribuable dans son espace numérique.

Un nouveau référentiel de valeurs des biens immobiliers a été intégré au système d'information fiscal.

Les travaux en vue de la stabilisation et de l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites se sont poursuivis, avec un premier lot de demandes prioritaires ayant permis d'accroître la productivité. De plus, toutes les modifications légales et réglementaires connues impactant le système d'information ont été traitées dans les temps.

### b) Equipements et autres investissements

Les besoins en mobilier pour l'administration fiscale cantonale, ainsi que pour les offices cantonaux des poursuites et des faillites, ont été inférieurs à l'enveloppe prévue.

# I - Impôts et finances

## Crédit d'ouvrage

### 1012412 - AFC - Référentiel de valeurs immobilières

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'725'000	1'287'166	300'000	414'620	24%	114'620
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12412, votée le 12/09/2019, ouvrant un crédit de 1'725'000 francs pour l'intégration de nouvelles modalités d'évaluation du parc immobilier dans le système d'information fiscal.

#### Objectifs annuels 2022

Mettre à disposition des taxateurs une solution complète permettant de disposer d'un référentiel des biens immobiliers intégré au système d'information fiscal.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Un nouveau référentiel de valeur des biens immobiliers a été intégré au système d'information fiscal conformément à l'objectif.

### 1012623 - AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'600'000	4'610'339	2'500'000	2'261'667	18%	-238'333
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12623, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 11'800'000 francs pour les évolutions du système d'information et de communication (SIC) fiscal de 2020 à 2024.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 800'000 francs le 31/01/2023.

#### Objectifs annuels 2022

Simplifier la taxation ordinaire ultérieure pour les contribuables assujettis à l'impôt à la source.

Automatiser les échanges d'information concernant les ventes immobilières avec les notaires.

Compléter l'offre de documents fiscaux disponibles pour le contribuable dans son espace numérique.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

La taxation ordinaire ultérieure pour les contribuables assujettis à l'impôt à la source a bien été simplifiée et l'offre de documents fiscaux disponibles pour le contribuable dans son espace numérique complétée.



# I - Impôts et finances

## 1012946 - Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'555'000	128'281	2'500'000	1'854'926	33%	-645'074
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12946, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit de 5'100'000 francs en vue de la stabilisation et l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 455'000 francs le 31/01/2023.

### Objectifs annuels 2022

Intégrer au sein du nouvel espace numérique usager de l'administration cantonale les e-démarches déjà offertes par l'office cantonal des poursuites (OCP).

Réaliser les demandes prioritaires permettant d'améliorer la productivité de l'OCP.

Adapter le système d'information aux modifications légales, réglementaires et jurisprudentielles récentes.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Un premier lot de demandes prioritaires a permis à l'OCP de continuer d'accroître sa productivité.

Toutes les modifications légales et réglementaires connues impactant le système d'information ont été traitées en temps voulu.

L'intégration au sein du nouvel espace numérique usager des e-démarches déjà offertes par l'office cantonal des poursuites (OCP) a été différée.

## 1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'560'000	0	700'000	0		-700'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

### Objectifs annuels 2022

Débuter les travaux visant à simplifier la déclaration pour les contribuables indépendants.

Faciliter la déclaration d'impôts de certains profils de contribuables (étudiants...).

Concevoir la future solution de déclaration d'impôt pour les contribuables-personnes physiques.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La loi est entrée en vigueur plus tard qu'escompté initialement, le 05/11/2022. Le projet ne débutera qu'en 2023.

# I - Impôts et finances

## Crédit de renouvellement

### 2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'600'000	237'697	345'000	55'150	3%	-289'850
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 1'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique I. Ce montant est composé du crédit initial de 1'100'000 francs prévu au titre de la politique publique I et du crédit initial de 500'000 francs prévu au titre de la politique publique L.

Ces deux derniers ont été alloués à la politique publique I suite à la réorganisation administrative du 30/04/2021 et le transfert du programme "Exécution des poursuites et faillites" de la politique publique L à la politique publique I.

#### Objectifs annuels 2022

Mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les besoins émis en 2022 ont été inférieurs à l'enveloppe prévue, en attente d'un déploiement plus important prévu en 2023.

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	1'205'779	0	15'724		15'724
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Deux évolutions prioritaires ont été apportées à l'outil de gestion des faillites à des fins d'amélioration de la productivité de l'office cantonal des faillites.

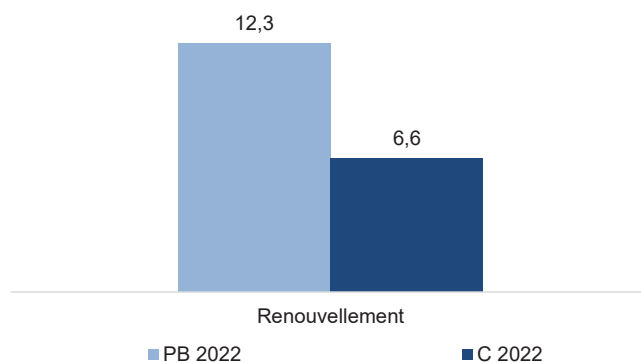
## J - Justice

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

J01 Pouvoir judiciaire

### Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 6,6 millions (PB 2022 : 12,3 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Poursuite des travaux d'adaptation et d'entretien des surfaces mises à disposition du Pouvoir judiciaire.

Etudes relatives au projet de préservation du Palais de justice conduit par l'office cantonal des bâtiments.

Rénovations et aménagements des bâtiments relais nécessaires au projet précité.

#### b) Systèmes d'information et de communication

Maintenance évolutive et adaptative des applications du Pouvoir judiciaire pour répondre aux besoins des juridictions, en partie dans le cadre de projets institutionnels, en particulier :

- Poursuite du projet eDossier judiciaire et collaboration étroite avec le projet national Justitia 4.0.
- Conduite du projet d'amélioration de la gestion des valeurs et biens en main du PJ et de l'Etat (projet VBME du programme de projets visant l'amélioration de l'exécution des décisions pénales EDP), en collaboration avec la police.
- Réalisation du projet d'interfaçage avec le nouveau casier judiciaire fédéral (projet New Vostra).
- Amélioration de l'interface entre le Pouvoir judiciaire, le service des contraventions et le service d'application des peines et mesures.
- Poursuite du projet d'amélioration de la gestion des mandataires privés mis en œuvre par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (projet Gestion des mandataires).
- Poursuite du projet de sécurisation du système d'information du Pouvoir judiciaire (SSI-PJ) : finalisation de la sensibilisation des magistrats et magistrates titulaires et du personnel.
- Finalisation du projet d'automatisation des tableaux de bord institutionnels.
- Poursuite du projet de refonte des outils de production de documents.
- Déploiement dans une deuxième juridiction de l'outil d'aide au caviardage des décisions.
- Modernisation de l'application d'aide à la rédaction de jugements.
- Réécriture de l'application de partage des références juridiques.

#### c) Equipements

Aménagement de places de travail, renouvellement du mobilier, introduction d'un mobilier ergonomique et acquisition d'équipements en matière de sécurité.

# J - Justice

## Crédit de renouvellement

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	43'807'226	10'365'861	8'500'000	3'477'661	8%	-5'022'339
Recettes	0	145	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 43'807'226 francs est prévu au titre de la politique publique J.

#### Objectifs annuels 2022

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille-Ville, continuer les travaux de rénovation initiés dans le crédit de renouvellement 2015-2019 (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques...).

Sur demande du PJ, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les travaux d'aménagement du vestiaire de la brigade de sécurité et des audiences se sont poursuivis, des rénovations techniques ont été réalisées sur la loge de la centrale d'émission et de transmission (CET) en Vieille Ville. Le projet de rénovation des fenêtres et toitures des bâtiments du pouvoir judiciaire est toujours en phase d'études.

### 2012470 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	17'000'000	3'709'717	3'823'667	3'148'410	19%	-675'257
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12470, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 17'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

#### Objectifs annuels 2022

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le Comité ad hoc interne au Pouvoir judiciaire.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

L'acquisition de mobilier et d'équipements s'est poursuivie conformément aux objectifs annuels. L'adaptation des systèmes d'information a suivi son cours compte tenu des besoins et conformément aux objectifs.

## K - Santé

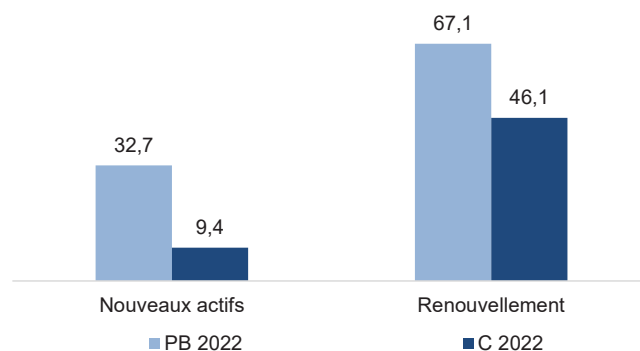
### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins et actions en faveur des personnes âgées
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

### Répartition des investissements par catégorie et type

Dépenses totales 2022 : 55,5 millions (PB 2022 : 99,8 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Poursuite des études liées à la rénovation des pavillons 3A à l'Hôpital de Loëx.

Réalisation des travaux de rénovation et d'agrandissement des blocs opératoires des HUG.

Commencement des travaux de la 4<sup>ème</sup> étape de rénovation de la maternité.

Poursuite des travaux liés à la réorganisation des urgences adultes et démarrage des projets relatifs à la sécurisation du tunnel de Beau-Séjour et du site de Belle-idée.

#### b) Système d'information et de communication

Développement de la gestion électronique des documents et de SharePoint à l'IMAD.

Développement d'une plateforme informatique globale de gestion des supports présents dans le dossier des patients des HUG.

Démarrage des travaux d'intégration des données des patients des soins intensifs et en anesthésie.

Réalisation d'un référentiel cantonal de vaccination pour le COVID-19.

#### c) Equipements et autres investissements

Equipement d'une salle de neuroradiologie interventionnelle.

Equipement d'appareils de sécurité pour 3 immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

Renouvellement du mobilier et des équipements des services participant à cette politique publique.

Remplacement des équipements biomédicaux des HUG et des appareils de sécurité de l'IMAD.

# K - Santé

## Crédit d'ouvrage

### 1010667 - HUG - maternité - 3<sup>ème</sup> étape (phase 3.3)

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	66'676'000	62'912'135	0	40'512	0%	40'512
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10667, votée le 18/03/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 73'726'000 francs pour la construction et l'équipement de la 3<sup>ème</sup> étape de la maternité (phase 3.3) (crédit de construction : 66'676'000 francs).

Mettre en œuvre les travaux de transformation et d'équipements planifiés dans la phase 3 du programme de rénovation de la Maternité.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Une facture de renchérissement arrivée tardivement a été comptabilisée. La loi est en cours de bouclement.

### 1010703 - BDL2 - construction

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	227'334'269	220'328'514	0	162'762	0%	162'762
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10703, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 253'687'000 francs en vue de la construction et l'équipement du nouveau bâtiment des lits (BDL2) (crédit de construction : 227'334'269 francs).

Construire le bâtiment des lits 2 (BDL2) d'une capacité de 420 lits selon les normes actuellement en vigueur (chambres à 2 lits avec sanitaire).

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des analyses concernant des malfaçons sur les portes de gaines techniques ont été menées et le matériel correspondant a été commandé.

# K - Santé

## 1011957 - Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	28'500'000	7'327'424	1'500'000	1'858'680	7%	358'680
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11957, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 28'500'000 francs au titre de subvention d'investissement aux hôpitaux universitaires de Genève pour financer les crédits d'ouvrage suivants :

- système d'automatisation de la microbiologie (5'500'000 francs),
- développement des équipements d'imagerie aux blocs opératoires (13'000'000 francs),
- rénovation et réaffectation de la « Maison du personnel » de la clinique de Joli-Mont (10'000'000 francs).

La disponibilité du crédit relatif aux équipements d'imagerie aux blocs opératoires a été prorogée jusqu'à fin 2024 de manière à coordonner l'avancement de ce projet avec celui qui porte sur la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (Loi 12724).

### Objectifs annuels 2022

L'objectif de la tranche 2022 est l'installation et la facturation d'une salle de radiologie interventionnelle et la poursuite des travaux préparatoires aux salles hybrides pour des installations finales en deux temps : au premier semestre 2023 pour l'urologie puis au second semestre 2023 pour les blocs opératoires.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Ce crédit a été principalement utilisé pour équiper la salle 13 de neuroradiologie interventionnelle. Un retard pris sur la rénovation des blocs opératoires nécessitera une prolongation de la loi de financement de ses équipements pour une année supplémentaire, ces deux projets étant corrélés.

## 1012039 - Equipement IEPA (IMAD)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'620'000	557'896	4'062'104	112'813	2%	-3'949'291
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

L'article 6 de la loi prévoit que la disponibilité du crédit s'éteint à fin 2022. La commission des travaux du 24/01/2023 a voté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2028.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2022 : Bourdonnette 1 et 2 à Vernier (167 logements), IEPA Jardins de Graman à Puplinge (14 logements), IEPA Meyrin 14 à la Servette (32 logements).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les investissements 2022 ont consisté en l'équipement d'appareils de sécurité des trois IEPA en cours soit : Les Campanules (ex-Bourdonnette), Jardins de Graman ainsi que Meyrin 14.

# K - Santé

## 1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'956'000	1'120'779	1'191'279	457'120	12%	-734'159
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023.

### Objectifs annuels 2022

Mettre en place un système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la gestion électronique des documents (GED) alimentée par les informations provenant des différents systèmes d'information de l'IMAD.

Poursuivre le développement du socle technique de dématérialisation des documents et des processus associés.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Durant cet exercice, les dépenses réalisées ont porté sur la gestion électronique des documents (GED), ainsi que sur la gestion de l'information et du changement. Les travaux ont également porté sur l'architecture des données et les développements de l'outil SharePoint.

Le projet d'archivage électronique a été décalé de quelques mois et sera mis en production durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

## 1012370 - HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'100'000	939'893	574'380	351'390	11%	-222'990
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12370, votée le 06/06/2019, ouvrant un crédit d'étude de 3'100'000 francs en vue de la rénovation de trois bâtiments hospitaliers dénommés "Arve", "Aire" et "Allondon" (3A) à Loëx sur la commune de Bernex.

### Objectifs annuels 2022

Finaliser les études et établir les appels d'offres.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les études devraient être finalisées début 2023, s'en suivront les appels d'offres.



# K - Santé

## 1012529 - HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'500'000	2'141'504	3'000'000	1'601'701	21%	-1'398'299
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12529, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'500'000 francs au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution d'archive neutre.

Il s'agit de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre l'intégration de l'archive neutre (phase 2) dans le système d'information des HUG, continuer le renouvellement des postes et des écrans de diagnostic, et enfin étendre le stockage pour la pathologie et les vidéos opératoires.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

L'acquisition d'une solution d'archive neutre est entrée dans sa 2<sup>ème</sup> phase en particulier dédiée à la pathologie digitale. A terme, il s'agira de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient (images, vidéos chirurgicales, rapports, etc).

## 1012724 - HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	20'000'000	1'324'306	11'520'000	2'775'944	14%	-8'744'056
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

### Objectifs annuels 2022

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux et de l'acquisition d'équipements.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Compte tenu d'une reconfiguration des blocs opératoires, les travaux n'ont pas été réalisés selon la planification prévue. La subvention a été versée en fonction de l'avancée des travaux.

# K - Santé

## 1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	10'656'000	0	2'800'000	1'354'595	13%	-1'445'405
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

### Objectifs annuels 2022

La tranche 2022 de ce crédit vise à sélectionner la solution informatique par l'appel d'offres, de réaliser les études d'intégration avec le fournisseur, de sélectionner la première unité à équiper (intégrations informatiques, installation de matériel, paramétrage à effectuer), de débiter le paramétrage d'une unité et de former des super utilisateurs au sein des équipes.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet permettant la réalisation du dossier patient informatisé des soins intensifs et anesthésie a pu démarrer au 2e trimestre 2022, suite au choix de l'outil, avec les premières interfaces de développement et le paramétrage de l'outil.

## 1012980 - HUG - Maternité 4ème étape

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	52'000'000	0	3'000'000	726'170	1%	-2'273'830
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

La part prévue pour la rénovation est de 45'985'195 francs et la part prévue pour la subvention des équipements est de 6'014'805 francs.

### Objectifs annuels 2022

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La subvention est versée en fonction de l'avancement des travaux. Compte tenu de la date de vote de la loi, les versements n'ont pas été à la hauteur de la planification établie.

# K - Santé

## 1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0430 - Direction générale de la santé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'557'000	0	1'527'000	0		-1'527'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour la direction générale de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13227). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

### Objectifs annuels 2022

Verser les subventions aux HUG et à l'IMAD pour :

- mettre en place l'infrastructure de base permettant une identification et une authentification sécurisée des usagers dans le domaine de la santé,
- développer un référentiel commun facilitant l'échange d'informations entre les systèmes d'information partenaire,
- développer un plan de soins partagés et un outil de gestion des itinéraires cliniques.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Compte tenu du vote de la loi qui n'est intervenu qu'en septembre et du délai référendaire, aucune dépense n'a été effectuée en 2022.

# K - Santé

## CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'343'000	0	1'973'000	0		-1'973'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13227). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

### Objectifs annuels 2022

Mettre en place l'infrastructure de base permettant une identification et une authentification sécurisée des usagers dans le domaine de la santé.

Développer un référentiel commun facilitant l'échange d'informations entre les systèmes d'information partenaires.

Développer un plan de soins partagés et un outil de gestion des itinéraires cliniques.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La loi a été votée en septembre 2022. Les divers projets prévus dans les objectifs 2022 n'ont pas pu démarrer en 2022, car ils sont précédés par une phase d'étude. Ces projets débiteront en 2023, au terme de la phase d'étude.

## 1921044 - HUG Datacenter II

### CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	8'900'000	0	1'200'000	0		-1'200'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de rédaction, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs pour le renouvellement d'un deuxième datacenter aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

### Objectifs annuels 2022

Il est prévu de déposer le projet de loi au Conseil d'Etat d'ici la fin de l'année 2021.

Le budget 2022 vise à sélectionner les fournisseurs pour certains matériels informatiques par une procédure d'appel d'offres, et d'acquérir les premiers éléments matériels en parallèle à la préparation du déménagement.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi a été soumis à une revue qualité qui a fait l'objet d'un rapport le 01/02/2023 seulement ce qui a induit un retard dans le déroulement du projet.

# K - Santé

## 1921049 - Dossier patient extrahospitalier (CASU)

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'260'000	0	400'000	0		-400'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 2'260'000 francs, pour mettre en place un dossier patient extrahospitalier (DEP) complet permettant aux ambulanciers et aux divers acteurs de la santé de compléter le dossier d'intervention sur des terminaux mobiles.

Le DEP permettra également l'archivage et l'exploitation des données pour répondre aux besoins de génération de rapports et de statistiques.

### Objectifs annuels 2022

Débuter la réalisation du dossier dit "patient extrahospitalier" pour un achèvement prévu en 2023.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi n'a pas été déposé en 2022.

## Crédit de renouvellement

### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'500'000	710'042	507'500	250'982	10%	-256'518
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 2'500'000 francs est prévu pour la politique publique K.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé (DGS) et de ses services rattachés.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les services participant à cette politique publique ont procédé au renouvellement de leur mobilier et équipements selon leurs besoins, à savoir, du matériel de transmission Polycom, des vélos électriques et des équipements de laboratoires pour le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) (spectromètres, balances, incubateurs).

# K - Santé

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'710'000	696'609	425'141	618'724	36%	193'583
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total. Un crédit de 1'710'000 francs est prévu au titre de la politique publique K.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La réalisation d'un référentiel cantonal de vaccination COVID-19 a nécessité des moyens financiers plus importants que prévu.

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	824'685	2'970'824	20'000	125'030	15%	105'030
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat. Un crédit de 824'685 francs est prévu au titre de la politique publique K.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) (ex-DSES).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Des travaux de rénovation de la chaufferie ont été réalisés au service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans le cadre du projet ECO-Jonction.

# K - Santé

## 2012464 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	207'225'000	62'077'670	54'913'587	43'559'384	21%	-11'354'203
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12464, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 179'225'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13001, le 02/09/2021. Il est destiné à financer les projets suivants n'atteignant pas le seuil de matérialité prévu à l'article 22, alinéa 2, lettre a, du règlement sur la planification et la gestion financière des investissements (RPGFI) :

- Regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO);
- Mise aux normes du tunnel de Beau-Séjour;
- Réfection des routes de Belle-Idée;
- Accueil du site de Cluse Roseraie (NACRE);
- Rénovation des locaux dans l'ancien bâtiment des laboratoires.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement et la maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG, selon le programme défini par les commissions et validé par le Comité de direction. Rénover et agrandir les urgences adultes, travaux prévus jusqu'en 2023.

Démarrer les travaux financés par le crédit supplémentaire.

Solder les engagements résiduels liés au COVID-19.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La rénovation et la réorganisation des urgences (PRRU) se sont poursuivies avec l'équipement du secteur d'imagerie, de l'accueil-tri et de la voie rouge. Les projets additionnels prévus dans la loi 13001 ont été lancés.

Le remplacement et la modernisation du parc d'équipements se sont poursuivis à un rythme soutenu.

# K - Santé

## 2012465 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	9'000'000	1'873'280	2'200'000	1'546'971	17%	-653'029
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12465, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) (IMAD).

### Objectifs annuels 2022

Remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et des fonctions de support.

Poursuivre le renouvellement des espaces collaboratifs ainsi que du socle applicatif notamment pour les collaborateurs du terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Il a été procédé au remplacement des appareils de sécurité devenus obsolètes, au remplacement d'un serveur, ainsi qu'à l'aménagement de deux nouveaux sites.

Il a aussi été nécessaire de procéder au renouvellement courant des systèmes d'information et d'adapter la technologie à la vidéoconférence.

Des livraisons de mobilier en lien avec le déménagement de l'institution ont été reportées en 2023.

## 2013171 - HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds

CR 0430 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	21'600'000	0	9'000'000	0		-9'000'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 31/08/2022, ouvrant un crédit de 21'600'000 francs, supplémentaire à la loi 12464 ouvrant un crédit de 179'225'000 francs pour les investissements de renouvellement 2020-2024 des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Il vise à octroyer des subventions cantonales d'investissements aux HUG afin de leur permettre de résorber le retard pris dans le renouvellement des équipements lourds.

### Objectifs annuels 2022

Ce projet de loi est en cours de rédaction et doit être déposé au courant de l'été 2021. L'objectif principal de la première tranche de ce projet de loi est de consolider la programmation de renouvellements des équipements médicaux lourds des HUG, puis d'initier les appels d'offres concernant ces équipements. L'objectif est d'installer deux IRM, deux Spect/CT et un scanner durant l'année.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Adopté par le Conseil d'Etat le 31/08/2022, ce projet de loi est en attente de traitement à la Commission des travaux.



## L - Economie et emploi

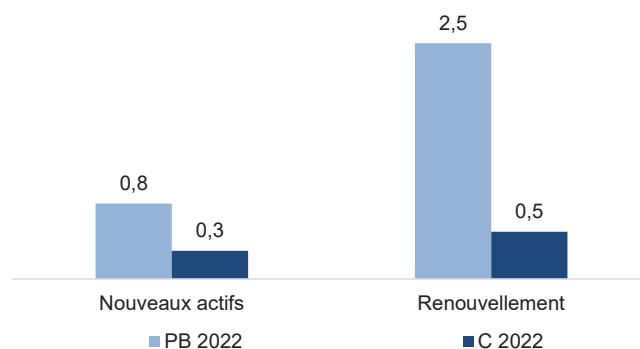
### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- L01 Réinsertion des demandeurs d'emploi
- L02 Surveillance du marché du travail et régulation du commerce
- L04 Promotion économique et tourisme

### Répartition des investissements par catégorie et type

Dépenses totales 2022 : 0,8 millions (PB 2022 : 3,3 millions)



### Principaux investissements réalisés et en cours

- a) Bâtiments et constructions  
Réalisation de travaux de transformation pour l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail.
- b) Système d'information et de communication  
Poursuite des développements de mise en conformité légale sur le système d'information du commerce.
- c) Equipements et autres investissements  
Renouvellement du mobilier et des équipements selon les besoins exprimés par les offices participant à cette politique publique.

# L - Economie et emploi

## Crédit d'ouvrage

### 1010484 - Réalisation du système d'information du commerce

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'658'200	1'649'922	816'406	344'680	13%	-471'726
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10484, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 2'658'200 francs pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires à la réalisation du système d'information du commerce.

#### Objectifs annuels 2022

Achever le projet et mettre en production la nouvelle application des systèmes d'information et de communication (SIC).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet a été freiné par la disponibilité réduite des experts métier en raison de leur forte implication dans l'opérationnel lors des phases de tests. Les points de blocage fonctionnels ont été levés, mais ceux organisationnels doivent encore être résolus.

## Crédit de renouvellement

### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0750 - Présidence - DEE	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	497'500	117'712	88'600	46'350	9%	-42'250
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 497'500 francs est prévu pour la politique publique L.

#### Objectifs annuels 2022

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et des services rattachés à l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les offices ont renouvelé leurs mobiliers et équipements selon les besoins exprimés.

# L - Economie et emploi

## 2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence  
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	825'000	2'484	155'000	10'357	1%	-144'643
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 825'000 francs était initialement prévu au titre de la politique publique A. Ce dernier a été transféré dans la politique publique L suite à la réorganisation administrative du 30 avril 2021.

### Objectifs annuels 2022

Procéder au renouvellement du matériel et mobilier ainsi que des équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le renouvellement du mobilier pour la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) a été effectué.

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	9'280'000	762'764	2'195'126	452'406	5%	-1'742'720
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 9'280'000 francs est prévu au titre de la politique publique L.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La priorité à accorder au projet de système d'information du commerce (loi 10484) a passablement ralenti les divers chantiers en cours. Le projet de refonte de l'application Prestations Cantonales en cas de Maladie (PCM) a été reporté en 2023.

# L - Economie et emploi

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'198'080	23'602	100'000	29'780	2%	-70'220
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 1'198'080 francs est prévu au titre de la politique publique L.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Des travaux de transformation à la rue de Bandol (Onex) ont été réalisés pour l'Office cantonal de l'inspection et des relations au travail.

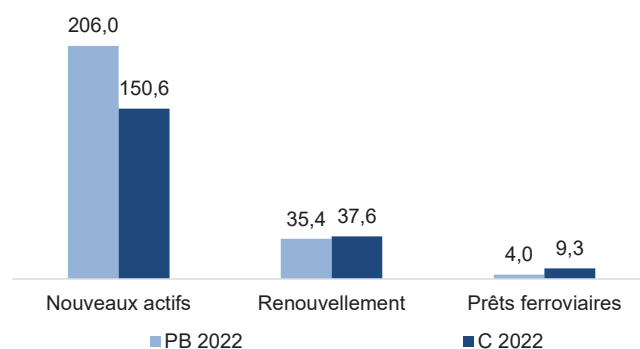
# M - Mobilité

## Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports publics
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

## Répartition des investissements par catégorie et type Dépenses totales 2022 : 197,5 millions (PB 2022 : 245,4 millions)



## Principaux investissements réalisés et en cours

Le Conseil d'Etat poursuit de manière significative son action en faveur de la transition écologique en adoptant une série de projets de loi en lien avec la mobilité douce et les transports publics. En 2022, les investissements ont été soutenus dans la planification, la construction et l'entretien des réseaux de mobilité du canton :

1. Mise en œuvre des mesures de la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) :
  - Avancement des études pour les réaménagements de l'axe Nations-Charmillles et du secteur Casai - Pailly - Meyrin.
2. Renforcement du développement du réseau des transports publics :
  - Transports ferroviaires et régionaux :
    - Poursuite des études sur le développement du réseau ferroviaire dans le cadre du programme Léman 2030, dont celles de la gare souterraine de Cornavin et de la halte de Vernier;
    - Adoption par le Grand Conseil du crédit d'investissement pour l'étude d'une nouvelle diamétrale ferroviaire (L 13176) le 27/01/2023.
  - Lignes de tramways :
    - Tram de Saint-Julien en deux étapes : poursuite des travaux de construction sur le tronçon Palettes - Ziplo et de la procédure pour obtenir la décision d'approbation des plans pour le tronçon Ziplo - Perly;
    - Tram des Nations et Terreaux du Temple - Cornavin : poursuite des études pour déposer la demande d'autorisation;
    - Dépôt au Grand Conseil du projet de loi pour l'extension du réseau de tramways (PL 13192).
  - Autobus, trolleybus et autobus à recharge rapide :
    - Bus à haut niveau de service (BHNS) : début des travaux d'un tronçon sur l'itinéraire de Veyrier aux Grands-Esserts et dépôt d'une première demande d'autorisation de construire sur le tronçon Genève - Vernier;
    - Participation cantonale à l'électrification de la flotte des véhicules des Transports publics genevois (TPG) dans la continuité du vote de la loi par le Grand Conseil (L13059).

3. Poursuite du développement et entretien du réseau routier cantonal, ainsi que des projets d'infrastructures en lien avec le réseau autoroutier :
  - Poursuite des études et réalisations des infrastructures cantonales de transport issues des projets d'agglomération, dont celles de la route des Nations et de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex, du quartier de l'Etang, du boulevard des Abarois et des quais de Coligny;
  - Poursuite des études et première mise en consultation du projet de barreau routier de Montfleury;
  - Poursuite de l'assainissement des nuisances sonores (mesures OPB), de l'entretien et du renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.
4. Poursuite de la réalisation des aménagements cyclables du plan d'actions de la mobilité douce :
  - Réalisation d'aménagements cyclables (ex : avenue Pictet de Rochemont et route de Peney);
  - Adoption par le Grand Conseil de la loi pour le développement d'axes forts vélos (L13061).

# M - Mobilité

## Crédit d'ouvrage

### 1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	77'145'000	22'351'612	16'800'000	6'726'343	9%	-10'073'657
Recettes	0			0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

#### Objectifs annuels 2022

Tram de Saint-Julien : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP) pour le tronçon ZIPLO-Perly (étape 2).

Tram des Nations-Grand-Saconnex : obtenir la DAP.

Amandolier : obtenir la DAP.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : finaliser les études de projet et obtenir l'autorisation de construire sur le secteur de Meyrin.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Tram de Saint-Julien : retard dans le traitement d'un volume important d'oppositions pour le tronçon ZIPLO-Perly (étape 2).

Tram des Nations : demande de DAP reportée en 2023.

Amandolier : DAP refusée et reportée en 2023.

Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-ZIMEYSA : Les études se poursuivent et les demandes d'autorisation de construire pour les secteurs de Meyrin et Vernier ont été déposées.

# M - Mobilité

CR 0611 - Office  
cantonal du génie  
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	826'655'000	132'162'555	97'805'000	33'502'734	4%	-64'302'266
Recettes	166'780'000	28'929'657	17'800'000	17'404'517	10%	-395'483

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

## Objectifs annuels 2022

Tram Saint-Julien : poursuivre les travaux du tronçon entre Palettes et ZIPL0 (étape 1) et démarrer les travaux du tronçon entre ZIPL0 et Saint-Julien (étape 2) après l'obtention de l'autorisation de construire.

Débuter les aménagements pour les projets de Bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et Grands Esserts.

Percevoir les subventions fédérales.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Tram Saint-Julien : poursuite des travaux de l'étape 1. L'autorisation de construire pour l'étape 2 n'a pas pu être obtenue, reportant ainsi le démarrage des travaux à 2023.

Les aménagements pour les BHNS de Vernier et Grands Esserts sont repoussés en 2023.

Des subventions fédérales ont été perçues pour les trams Cornavin-Onex-Bernex et Genève-Saint-Julien étape 1.



# M - Mobilité

## 1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	32'605'000	8'571'056	3'110'000	2'304'708	7%	-805'292
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

### Objectifs annuels 2022

Extension nœud de Genève : finaliser les études de projet de construction pour le projet principal et préparer la procédure d'approbation des plans (PAP). Obtenir la DAP du dernier secteur (Montbrillant) pour les travaux anticipés.

Quais Genève - La Plaine : coordonner le projet de la halte de Vernier avec la voie verte rive droite.

Halte de Châtelaine : poursuivre les études pour une réalisation du projet à l'horizon 2035.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses sur le projet de gare souterraine sont inférieures aux prévisions, s'expliquant par des coûts finaux de l'avant-projet plus faibles que l'estimation initiale et un retard de trois mois dans le démarrage du projet de construction.

L'avancement global des projets reste cependant conforme aux objectifs initiaux.

# M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	16'090'000	7'981'712	1'940'000	1'710'491	11%	-229'509
Recettes						

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 tient compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES) qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

## Objectifs annuels 2022

Extension de capacité du nœud de Genève : terminer les travaux de déplacement de la station de lavage et de renouvellement de l'enclenchement (appareils de signalisation autorisant ou non le passage d'un mouvement sur les différentes voies).

Quais Genève - La Plaine : mettre en service la halte de Meyrin.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

L'avancement et les dépenses de réalisation des projets ferroviaires (interventions anticipées à la gare souterraine et à la halte de Meyrin) sont conformes aux objectifs initiaux.

# M - Mobilité

## 1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	35'616'140	1'314'103	650'000	0		-650'000
Recettes	0	43'650	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

### Objectifs annuels 2022

Verser les premières tranches de subventions cantonales aux communes de :

- Lancy pour la réalisation de la passerelle Tivoli,
- Carouge pour la réalisation du tronçon de la "Voie Verte d'agglomération" entre le pont de Carouge et Fontenette (report du versement de 2021 suite à un retard dans le démarrage des travaux de cette partie de mesure 30-4d).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Passerelle Tivoli : les travaux ayant pris du retard, le versement aura lieu au cours du 2ème semestre 2023, sur la base du dossier de décompte final.

Voie Verte tronçon entre le pont de Carouge - Fontenette : la ville de Carouge n'a finalement pas fait de demande de subvention au Canton.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	68'438'860	62'660'391	4'100'000	3'155'093	5%	-944'907
Recettes	16'087'000	21'322'845	2'140'000	6'139'427	38%	3'999'427

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

### Objectifs annuels 2022

Pont-Rouge : obtenir l'autorisation de construire au secteur route des Jeunes et lancer l'appel d'offres.  
Chêne-Bourg : finaliser les aménagements (étape 2) avant l'arrêt de chantier dû à la co-activité avec les autres constructeurs. Le chantier reprendra dès que ceux-ci le permettent.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : poursuivre les travaux.

Percevoir les subventions fédérales et communales.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Interfaces CEVA : perception de la contribution fédérale ainsi que du solde de la subvention par la Ville de Lancy.

Pont-Rouge : travaux du secteur Route des Jeunes en cours.

Chêne-Bourg : aménagements de l'étape 2 terminés en avril 2022. Reprise du chantier en novembre 2022 avec le réaménagement de l'avenue Baud.

Voie Verte Fonderie : les travaux ont démarré seulement en octobre 2022.

# M - Mobilité

## CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	14'000'000	10'807'271	3'519'684	3'748'874	27%	229'190
Recettes	2'090'000	486'000	860'000	458'000	22%	-402'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les travaux de la mesure 34-4 de requalification de la route de Chancy ainsi que ceux du parc agro-urbain de Bernex (mesure MAP 34) et percevoir les subventions fédérales.

Réaliser les travaux de la deuxième étape des tronçons entre Belle-Idée et Moillesulaz le long du Foron pour le cheminement paysager de la mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les travaux d'aménagement paysager du parc et de la route de Chancy se sont terminés en décembre 2022. L'avant-dernière tranche de subvention fédérale a été versée, le solde restant sera perçu après le dépôt du décompte final à la Confédération.

Les travaux de génie civil des projets de revitalisation du Foron et de l'étang de Belle-Idée ont débuté au 2eme semestre 2022.

## CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	2'990'000	122'138	0	180'572	6%	180'572
Recettes	140'000	0	0	75'000	54%	75'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Jalonnement cyclable et signalisation lumineuse sur les axes pénétrants de la Ville de Genève : les travaux ont été réalisés durant l'année 2022, à l'exception d'un tronçon en attente de la fin des travaux du tram Saint-Julien.

La Confédération a versé au Canton la première tranche de la contribution fédérale correspondante.

# M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	199'585'000	173'934'644	36'594'000	38'197'037	19%	1'603'037
Recettes	32'703'000	8'431'889	0	0		

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

## Objectifs annuels 2022

Tunnel et route des Nations : finaliser les travaux de génie civil et débiter l'installation des équipements d'électromécanique et de signalisation lumineuse.

Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : poursuivre les travaux.

Route de Thonon : continuer les travaux d'aménagement cyclable.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Tunnel et route des Nations : fin des travaux de génie civil. L'installation des équipements électromécaniques a débuté bien qu'elle soit ralentie par un problème de qualité des tubes des conduites GéniLac.

Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : fin des travaux de la jonction dans sa configuration finale.

Route de Thonon : ajustements du projet demandés par les riverains.

# M - Mobilité

## 1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	85'000'000	75'027'084	2'600'000	1'349'954	2%	-1'250'046
Recettes	21'500'000	17'280'884	450'000	500'000	2%	50'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2022, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Des poses de phonoabsorbants ont été décalées pour se coordonner avec des projets issus des projets d'agglomération ou du plan d'actions de la mobilité douce.

Les études d'assainissement ont été temporisées sur l'année 2022 pour prendre en considération la nouvelle stratégie de modération de la vitesse.

## 1008757 - Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'488'000	5'171'861	0	204'903	4%	204'903
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8757, votée le 18/02/2005, ouvrant un crédit d'étude de 5'488'000 francs pour la route des Nations ainsi que pour l'adaptation de la jonction de Ferney.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses 2022 correspondent à la suite du mandat d'étude débuté en 2021 visant à inclure des voies pour les transports publics sur le pont. Ce mandat se termine en 2023.

# M - Mobilité

## 1010789 - Etude de variantes pour la liaison cyclable Avanchets - route de Meyrin

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	550'000	387'199	0	57'311	10%	57'311
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10789, votée le 13/12/2012, ouvrant un crédit d'étude de 550'000 francs en vue de mener l'étude de variantes d'une liaison cyclable directe et sécurisée le long de la route de Meyrin ou à sa proximité directe entre Les Avanchets et la piste cyclable longeant la piste de l'aéroport.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des compléments d'études demandés par l'office fédéral des routes (OFROU) en 2021 ont généré des dépenses sur 2022.

## 1011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'184'198	3'681'363	200'521	114'904	3%	-85'617
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

### Objectifs annuels 2022

Mise en service des derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des aménagements autour de la gare Pont-Rouge ont été effectués en 2022 et se poursuivront encore en 2023 autour de la gare des Eaux-Vives.

# M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'346'540	364'990	500'000	0		-500'000
Recettes						

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

## Objectifs annuels 2022

Mise en service des derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

## Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des travaux pour la réalisation d'un accès au quartier des Adrets sont décalés en 2023 sous la compétence de l'office de l'urbanisme (OU).

## 1011691 - Requalification de la route Suisse à Versoix

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	24'800'000	23'330'638	0	288'010	1%	288'010
Recettes	2'792'000	2'399'600	0	783'425	28%	783'425

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11691, votée le 02/06/2016, ouvrant un crédit de 24'800'000 francs pour la requalification de la route Suisse à Versoix (mesure 52-1 du Projet d'agglomération).

## Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

## Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les travaux sont terminés. Les dépenses 2022 correspondent aux paiements des dernières factures qui ont ainsi permis d'effectuer les décomptes finaux pour le calcul et la perception de la dernière tranche de subvention fédérale. Le projet de loi de bouclage (PL 13256) est en cours de traitement parlementaire.



# M - Mobilité

## 1011692 - MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	23'450'000	18'761'186	95'000	392'499	2%	297'499
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11692, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 23'450'000 francs pour la réalisation des mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly.

### Objectifs annuels 2022

Finaliser les travaux paysagers et préparer les décomptes finaux.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les objectifs relatifs aux travaux paysagers sont atteints et les décomptes finaux sont en cours de traitement permettant de rester dans la cible du crédit voté.

## 1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	16'299'000	6'157'051	4'000'000	565'843	3%	-3'434'157
Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

### Objectifs annuels 2022

Mise en service des derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Projet carrefour Vernier : sera traité de manière coordonnée avec le BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA dès 2024.

Projet carrefour Meyrin : suite à la problématique de l'emprise foncière sur une des parcelles, une nouvelle variante est en cours d'étude et sera proposée en 2023.

# M - Mobilité

## 1011791 - Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80

### CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	165'000	0	0	53'090	32%	53'090
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Un crédit de 165'000 francs est prévu pour l'équipement.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Des aménagements pour la mobilité douce ont été réalisés et mis en service sur la route de Peney.

### CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	7'835'000	815'298	4'000'000	1'560'733	20%	-2'439'267
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil.

#### Objectifs annuels 2022

Achever les travaux de la route de Peney.

Débuter les aménagements de la route de Jussy.

Obtenir l'autorisation de construire et débiter les travaux sur l'avenue A.-F. Dubois.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Projet Route de Peney : une partie des travaux a été effectuée. Le reste est décalé de façon à se coordonner avec la commune et les SIG.

Projet Route de Jussy : travaux débutés mais interrompus suite à la faillite d'un des mandataires. Le projet reprend en 2023.

Projet A.-F. Dubois : le projet a été retravaillé et le début des travaux a été décalé en janvier 2023.

# M - Mobilité

## 1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

### CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	103'960'000	0	1'080'000	232'593	0%	-847'407
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

#### Objectifs annuels 2022

Verser la subvention cantonale aux communes de :

- Meyrin pour la réalisation des aménagements paysagers du domaine de Feuillasse,
- Vernier pour les études d'avant-projet de la passerelle mobilité douce au-dessus de l'avenue de l'Ain,
- Chêne-Bourg pour la réalisation des aménagements mobilité douce et paysagers du Parc Peillonex (report du versement de 2021 suite à un retard des travaux).

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Domaine de Feuillasse : sur base du dossier de décompte final, versement à la commune de Meyrin de la subvention pour la réalisation des aménagements paysagers sur la route de Prévessin.

Passerelle avenue de l'Ain ou passage piéton (Vernier) : en attente de décision.

Parc Peillonex : le versement à la commune de Chêne-Bourg aura lieu après le dépôt du décompte final, avec le versement de la contribution fédérale.

### CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	24'820'000	1'460'851	1'800'000	1'862'162	8%	62'162
Recettes	5'250'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'Office de l'Urbanisme.

#### Objectifs annuels 2022

Voie Verte tronçons "Genève-Centre de Vernier" et "Gare de Vernier" : poursuivre le projet d'ouvrage et déposer les autorisations de construire.

Voie Verte Vernier-Meyrin-Satigny : obtenir l'autorisation de construire.

Voie Verte Bernex-Bâtie : réaliser l'avant-projet.

Optimisation gare de Satigny : suite au concours, démarrer l'avant-projet des espaces publics.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Voie Verte tronçon "Genève-Centre de Vernier" : autorisation déposée en novembre 2022.

Voie Verte tronçon "Gare de Vernier" : poursuite des études.

Voie Verte Vernier-Meyrin-Satigny : dépôt d'une modification de projet en novembre 2022 et dossier de demande de contribution fédérale envoyé à l'OFROU. Autorisation attendue en 2023.

Voie Verte Bernex-Bâtie et optimisation gare de Satigny : lancement des études.

# M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'370'000	3'971'570	2'014'900	1'261'079	10%	-753'821
Recettes	0	1'063'000	0	510'000		510'000

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature.

## Objectifs annuels 2022

Connexion biologique Bois de Jussy et domaine de Feuillasse : réaliser les travaux pour une mise en service à la fin de l'année 2022.

Projet de paysage prioritaire de l'Arve : terminer les travaux d'aménagement du chemin de Conches.

Cours des Nobel : continuer les travaux de liaison mobilité douce sur la promenade de la Paix au niveau des domaines du Grand Morillon et Rigot.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Connexion biologique Bois de Jussy : retard des travaux en raison des oppositions des propriétaires fonciers, ce qui a nécessité une reprise du projet de passage à faune. Perception de subventions fédérales de l'OFEV.

Projet de paysage prioritaire de l'Arve : travaux terminés.

Cours des Nobel : mise en service du secteur Grand-Morillon en août 2022 et travaux en cours sur le domaine Rigot.

# M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	23'540'000	1'020'887	550'000	1'277'064	5%	727'064
Recettes	2'470'000	0	0	0		

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 23'540'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal des transports.

## Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études des espaces publics pour l'accessibilité à la gare de Cornavin, sur la base des discussions avec la ville.

Débuter les avant-projets pour la mobilité douce dans la centralité des Trois-Chêne, pour la réorganisation de l'accessibilité routière du quartier de la Concorde et pour la requalification de l'axe entre les places Nation et Charmilles.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Réaménagement des espaces publics autour de la gare de Cornavin : reprise des études et préparation de la demande d'approbation des plans.

Requalification de l'axe fort Nations-Charmilles : les travaux de signalisation lumineuse sont en cours. Quartier de la Concorde et centralité des Trois-Chêne : retard des études d'avant-projets en raison de leurs complexité.

# M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	105'920'000	6'870'279	4'050'000	4'330'511	4%	280'511
Recettes	13'970'000	0	1'050'000	293'000	2%	-757'000

## Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal du génie civil.

## Objectifs annuels 2022

Réaliser les travaux du passage inférieur entre le parc Chuit et Pont-Rouge, ainsi que ceux de la requalification de la route Suisse et du quai de Cologny.

Continuer les études du boulevard des Abarois et finaliser celles du barreau de Montfleury.

Débuter les études de projet des dessertes TC et mobilité douce de la façade sud de l'aéroport et des tronçons Satigny-Russin, Corsier et Vézenaz-Chens.

## Ecart avec objectifs annuels 2022

Requalification de la route Suisse : travaux en cours et premier versement de la contribution fédérale.  
Quai de Cologny et passage inférieur à Pont-Rouge : poursuite des études, les travaux sont décalés en 2023.

Boulevard des Abarois : poursuite des études et préparation de la demande d'autorisation de construire.

Passerelle de franchissement de l'autoroute (route de Meyrin) : début des études.

Aéroport : retard des études.

# M - Mobilité

## 1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	50'000'000	35'990'856	7'578'655	5'699'146	11%	-1'879'509
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre :

- La rénovation de la signalisation lumineuse en déployant la nouvelle stratégie de régulation en zones I et II du PARR.
- Le déploiement des outils de la CRGT sur le réseau des routes cantonales, en ajoutant des caméras de surveillance du trafic et en finalisant les plans de gestion du trafic.
- Le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Régulation lumineuse des carrefours : le renouvellement des installations se poursuit mais a pris du retard en raison de la nouvelle stratégie vitesse.

CRGT : la mise en œuvre des projets PMV (panneaux à messages variables) et vidéo a démarré et se poursuit en 2023.

Le déploiement du jalonnement a démarré et se poursuit en 2023.

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	107'738	0	77'916		77'916
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Dans le cadre de la réalisation des investissements de cette loi, l'OCT a transféré un crédit de 246'000 francs en cours d'année 2021 à l'OCSIN pour la réalisation de la partie informatique des PMV.

Cette réalisation a pris place en 2022 et sera mise en service en 2023 conjointement avec le système de la centrale de régulation du trafic.

# M - Mobilité

## 1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	6'300'000	1'912'622	500'000	299'192	5%	-200'808
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du boucllement autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

### Objectifs annuels 2022

Approfondir les études en fonction des demandes de l'office fédéral des routes (OFROU).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les objectifs sont atteints et se poursuivent en 2023.

## 1012231 - Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	4'190'000	3'627'500	0	562'500	13%	562'500
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12231, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'190'000 francs en faveur du groupe CGN SA pour la rénovation du bateau historique le «Rhône».

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Le bateau historique "Le Rhône" a été remis en service en février 2022.

La dernière tranche de subvention a été versée en 2022.



# M - Mobilité

## 1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	97'077'584	1'095'834	1'900'000	225'456	0%	-1'674'544
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

### Objectifs annuels 2022

Déposer les demandes d'autorisation du barreau et des mesures connexes, traiter les remarques et poursuivre les négociations foncières.

Obtenir l'autorisation pour la reconstruction des jardins familiaux.

Accompagner l'office fédéral des routes (OFROU) dans la suite des études de la demi-jonction autoroutière.

Assurer la concomitance des mises en service de ces différents projets.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Barreau de Montfleury : adaptation du projet suite à la première mise en consultation.

Mesures Connexes : mise en conformité du projet suite à un audit de sécurité. La demande d'autorisation de construire (DAC) sera déposée début 2023.

La DAC pour la reconstruction des jardins familiaux a été déposée fin 2022.

La collaboration avec l'OFROU a débuté pour l'étude de la demi-jonction autoroutière.

## 1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	11'010'000	408'984	400'000	387'324	4%	-12'676
Recettes	560'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

### Objectifs annuels 2022

Valider l'avant-projet de la Voie Verte de Versoix à Pregny-Chambésy et réaliser le projet d'ouvrage.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Aménagement d'une voie verte de Versoix à Pregny-Chambésy : les études d'avant-projet ont été validées en juin 2022 permettant de planifier la phase réalisation de la voie verte avec les communes.

Lancement de la phase projet d'ouvrage en septembre 2022.

# M - Mobilité

## CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	12'070'000	293'147	800'000	410'993	3%	-389'007
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

### Objectifs annuels 2022

Parc des franchises : déposer des demandes définitives (DD) en vue de la préparation de la phase de travaux.

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : poursuivre les études d'avant-projet et de projet.

Contrat corridors Mandement - Pays de Gex : finir les travaux et mettre en service.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Parc des franchises : les autorisations ont été déposées.

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : les études sont réalisées.

Contrat corridors Mandement - Pays de Gex : les travaux sont terminés.

## CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	26'930'000	114'162	1'000'000	186'308	1%	-813'692
Recettes	0	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre les études de la restructuration multimodale du réseau routier de la ZIMEYSAVER (zone industrielle de Meyrin, Satigny et Vernier) et dans le cœur d'agglomération ainsi que celles du réaménagement de la place de Carantec à Grand-Saconnex. Initier les études de la nouvelle interface multimodale au niveau du P+R P47 à proximité de l'aéroport.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Réaménagement place Carantec (phase 2) : demande d'approbation déposée en avril 2022 suite aux études menées conjointement au tram des Nations.

Les études pour la restructuration du réseau routier dans le cœur d'agglomération sont en cours tandis que celles pour la ZIMEYSAVER ont été retardées.

Nouvelle interface multimodale au niveau du P+R P47 : avant-projet réalisé par l'office cantonal de génie civil (OCGC).

# M - Mobilité

## CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	155'331'000	2'512'760	2'600'000	1'196'909	1%	-1'403'091
Recettes	8'250'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

### Objectifs annuels 2022

Démarrer les études d'aménagements de mobilité douce dans les secteurs route de Bois-Chatton - Collex et Pinchat - Val d'Arve.

Continuer la restructuration du réseau routier dans le cœur d'agglomération, au carrefour avenue du Pailly et Louis-Casaï et la route de Meyrin.

Initier les études de la nouvelle interface multimodale au niveau du P+R P47 à proximité de l'aéroport.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Restructuration du réseau routier dans le cœur d'agglomération et ouvrage de franchissement Pavillon sur l'axe fort TC Sud autoroute : poursuite des avant-projets en lien avec l'office cantonal des transports (OCT).

Nouvelle interface multimodale au niveau du P+R P47 : début des études.

Liaison mobilité douce dans les secteurs route de Bois-Chatton - Collex et Pinchat - Val d'Arve : retard des études.

## 1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H1 50

## CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	53'000'000	55'650	300'000	201'722	0%	-98'278
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

### Objectifs annuels 2022

Interface tramway Cornavin : déposer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP) en milieu d'année.

Axe TP route de Saint-Julien : poursuivre les études sur tous les tronçons et démarrer les travaux du tronçon 1.

Ligne de bus électriques Rive - Aéroport : déposer le dossier d'autorisation de construire, et adjudication de la technologie (matériel roulant et infrastructure).

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Interface tramway Cornavin : nouvelle variante sollicitée par la commune. Le dossier d'approbation des plans n'a pas été déposé.

Axe TP route de St-Julien : les études se sont poursuivies sur tous les tronçons sans démarrage des travaux.

Ligne de bus électriques Rive-Aéroport: les TPG ont adjugé la technologie en fin 2022, les études pour les infrastructures sont décalées en 2023.

# M - Mobilité

## 1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

### CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'600'000	0	0	400'665	25%	400'665
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Projet Task force Vélo : adaptation du carrefour entre rue François-Versonnex et avenue Pictet-de-Rochemont.

Des études ont été lancées sur les routes de Presinge, de Bellebouche (Meinier) et de l'Etraz (Versoix) pour la mise en conformité de bandes cyclables.

### CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	19'393'000	0	2'000'000	39'518	0%	-1'960'482
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

#### Objectifs annuels 2022

Démarrer les travaux suite à l'adoption du projet de loi.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Projet VÉLOSTRAIL : Les travaux ont été décalés pour se coordonner au planning des Transports publics genevois (TPG). L'installation du dispositif est planifiée sur trois sites en 2023.

# M - Mobilité

## 1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'800'000	0	2'500'000	99'634	2%	-2'400'366
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1.21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points "noirs" des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

### Objectifs annuels 2022

Débuter les études d'avant-projet suite à l'adoption du projet de loi.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Loi votée en février 2022. La planification financière a été décalée d'un an. De plus, l'appel d'offres a dû être retardé afin de tenir compte de nouvelles caractéristiques (ligne de tram) non prévues initialement.

## 1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	350'000'000	0	0	38'000'000	11%	38'000'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les Transports publics genevois (TPG) ont signé le contrat pour la première commande de véhicules électriques.

Cette commande concerne 38 trams pour un montant de 191 millions de francs dont un acompte de 20% doit être payé à la signature.

# M - Mobilité

## 1013176 - Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	30'000'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud.

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

### Objectifs annuels 2022

Débuter les études après adoption de la loi par le Grand Conseil.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Loi adoptée par le Grand Conseil en janvier 2023.

## 1921032 - Dématérialisation des processus de l'OCV

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	5'000'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 5'000'000 francs, pour dématérialiser des processus de l'office cantonal des véhicules.

### Objectifs annuels 2022

Poursuivre la dématérialisation des prestations de l'office cantonal des véhicules et l'intégration du système d'information à l'espace numérique des usagers.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le projet de loi n'a pas été déposé en 2022.

# M - Mobilité

## Crédit de renouvellement

### 2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	16'660'000	6'087'203	3'491'300	3'623'793	22%	132'493
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 16'660'000 francs est prévu au titre de la politique publique M et concerne le renouvellement, l'adaptation et le remplacement de signaux lumineux, de sécurité et signalisation routière ainsi que le renouvellement de mobilier des offices cantonaux des transports (OCT), du génie civil (OCGC) et des véhicules (OCV).

#### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le renouvellement et la modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Le renouvellement et la modernisation des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation et sécurité routière se sont poursuivis conformément aux objectifs.

Des travaux ont notamment été menés pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie vitesse ainsi que la régulation du trafic liée à la ceinture urbaine.

### 2012458 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	166'400'000	71'422'967	31'000'000	32'475'990	20%	1'475'990
Recettes	11'000'000	4'324'922	2'200'000	2'467'111	22%	267'111

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12458, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 166'400'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'office cantonal du génie civil.

#### Objectifs annuels 2022

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2023 pour les chaussées (12,3 millions), pour les ouvrages d'art (4,2 millions), pour les infrastructures et transports publics (12,8 millions) et le remplacement des véhicules et engins (0,7 million).

Percevoir les recettes de la Confédération.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les études et les travaux ont été réalisés avec un léger dépassement de la tranche budgétaire 2022. Les travaux réalisés concernent les chaussées pour 12,1 millions, les ouvrages d'art pour 4,9 millions, les infrastructures de transports publics pour 13,1 millions et le remplacement des véhicules pour 2,3 millions. L'activation du personnel comprise dans ces montants s'élève à 1,4 million.

# M - Mobilité

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0615 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'720'000	1'145'926	793'114	636'675	17%	-156'439
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été déposé le 07/12/2022 (PL 13228). N'étant pas encore voté, il n'est pas intégré au crédit total.

Un crédit de 3'720'000 francs est prévu au titre de la politique publique M.

### Objectifs annuels 2022

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

L'office cantonal des transports (OCT) a demandé à l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) de modifier les priorités de réalisation, ainsi en 2022 l'effort a porté sur le système de contrôle des panneaux à messages variables qui sera mis en service conjointement avec le système pour la centrale de régulation du trafic en 2023.

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	3'980'305	2'221'101	100'000	911'255	23%	811'255
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 3'980'305 francs est prévu au titre de la politique publique M.

### Objectifs annuels 2022

Réaliser des travaux de rénovation pour la voirie cantonale et l'office cantonal des véhicules (mise en conformité des installations techniques).

Sur demande de ces offices, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

La sécurisation du 1er sous-sol du parking de David Dufour a été réalisé.

Des travaux de transformation au chemin du Sapay et à l'Office cantonal des véhicules (OCV) ont été réalisés.



# M - Mobilité

## Prêts ferroviaires

### 4000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0603 - Office cantonal des transports	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	1'568'000	15'633'132	0	37'338	2%	37'338
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Reprise des études complémentaires suite à la modification du périmètre des aménagements pour l'allongement des quais sur l'axe ferroviaire Genève-La Plaine.

### 4010444 - Liaison CEVA

CR 0611 - Office cantonal du génie civil	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	478'970'000	653'841'791	4'000'000	9'292'923	2%	5'292'923
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10444, votée le 26/06/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 113'470'000 francs à la loi 8719, votée le 26/08/2002, ouvrant un crédit de 365'500'000 francs en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les chemins de fer fédéraux (CFF).

Ce prêt doit permettre de couvrir la partie des coûts supplémentaires incombant au canton de Genève. Ils se décomposent de la manière suivante : améliorations du projet - renforcement des mesures de lutte contre les vibrations et les sons solidiens - renforcement de la dalle de couverture - charges de l'office fédéral des transports.

#### Objectifs annuels 2022

Débuter les travaux sur le pont de la Seymaz et à la halte de Chêne-Bourg.

Poursuivre les décomptes finaux.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Seymaz : fin des études et report du chantier en 2023.

Chêne-Bourg : les dalles de verre ont été mises aux normes mais fissurées lors de l'installation. Elles seront remplacées dans le cadre de la garantie des travaux en 2023.

Un montant de 9 millions a été versé pour des travaux qui devaient être financés par les CFF immobilier pour compenser les plus-values de la société SOVALP (voir RD 1430).





# Récapitulations chiffrées





Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE</b>						
5 Dépenses d'investissement	130'429'000	33'802'239	25'895'169	26'745'089	21%	849'920
6 Recettes d'investissement	28'300'000	8'381'117	6'700'000	6'681'117	0%	-18'883
<i>Investissements Nets</i>	102'129'000	25'421'122	19'195'169	20'063'972	20%	868'803
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	104'645'000	29'175'597	20'139'655	23'069'316	22%	2'929'661
6 Recettes d'investissement	28'300'000	8'381'117	6'700'000	6'681'117	24%	-18'883
<i>Investissements Nets</i>	76'345'000	20'794'480	13'439'655	16'388'199	21%	2'948'544
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	25'784'000	4'626'642	5'755'514	3'675'773	14%	-2'079'741
<i>Investissements Nets</i>	25'784'000	4'626'642	5'755'514	3'675'773	14%	-2'079'741
<b>01 - CHANCELLERIE D'ETAT</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'520'000	165'827	150'000	78'644	5%	-71'356
<i>Investissements Nets</i>	1'520'000	165'827	150'000	78'644	5%	-71'356
<b>02 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>						
5 Dépenses d'investissement	50'000	101	10'000	6'910	14%	-3'090
<i>Investissements Nets</i>	50'000	101	10'000	6'910	14%	-3'090
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	126'146'000	32'802'244	25'455'769	26'466'106	21%	1'010'337
6 Recettes d'investissement	28'300'000	8'381'117	6'700'000	6'681'117	24%	-18'883
<i>Investissements Nets</i>	97'846'000	24'421'127	18'755'769	19'784'989	20%	1'029'220
<b>11 - GRAND CONSEIL</b>						
5 Dépenses d'investissement	2'513'000	830'834	200'000	144'989	6%	-55'011
<i>Investissements Nets</i>	2'513'000	830'834	200'000	144'989	6%	-55'011
<b>12 - COUR DES COMPTES</b>						
5 Dépenses d'investissement	200'000	3'233	79'400	48'440	24%	-30'960
<i>Investissements Nets</i>	200'000	3'233	79'400	48'440	24%	-30'960
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 01 Chancellerie d'Etat</b>						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0104 Archives d'Etat de Genève 5 Dépenses d'investissement	920'000					
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	67'000	16'565		52'507	78%	52'507
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	18'276'000	14'501'683	5'339'655 200'000	2'866'214	16%	-2'473'441 -200'000
1011943 Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	4'204'000	4'204'571		-5'670	0%	-5'670
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'335'000	377'259	2'800'000	1'537'865	24%	-1'262'135
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	230'000					
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'100'000 28'300'000	9'415'297 8'381'117	10'000'000 6'500'000	18'524'595 6'681'117	30% 24%	8'524'595 181'117
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'500'000		2'000'000			-2'000'000
<b>CR: 11 Grand Conseil</b>						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'013'000	660'222		93'805	9%	93'805

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 01 Chancellerie d'Etat</b>						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	<b>600'000</b>	165'827	150'000	<b>78'644</b>	13%	-71'356
<b>CR: 02 Finances et ressources humaines</b>						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>50'000</b>	101	10'000	<b>6'910</b>	14%	-3'090
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>10'120'000</b>	2'630'482	2'316'114	<b>2'234'998</b>	22%	-81'116
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>13'314'000</b>	1'656'387	3'000'000	<b>1'255'597</b>	9%	-1'744'403
<b>CR: 11 Grand Conseil</b>						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	<b>1'500'000</b>	170'612	200'000	<b>51'184</b>	3%	-148'816
<b>CR: 12 Cour des comptes</b>						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	<b>200'000</b>	3'233	79'400	<b>48'440</b>	24%	-30'960

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>B - ETATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES</b>						
5 Dépenses d'investissement	623'189'100	145'691'050	77'040'740	50'957'229	8%	-26'083'511
6 Recettes d'investissement	18'000'000	5'435'638	2'500'000	17'630'874	0%	15'130'874
<i>Investissements Nets</i>	605'189'100	140'255'412	74'540'740	33'326'355	6%	-41'214'385
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	367'746'000	54'875'877	25'379'500	10'931'677	3%	-14'447'823
6 Recettes d'investissement	18'000'000	5'435'638	2'500'000	17'630'874	98%	15'130'874
<i>Investissements Nets</i>	349'746'000	49'440'239	22'879'500	-6'699'197	-2%	-29'578'697
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	255'443'100	90'815'173	51'661'240	40'025'552	16%	-11'635'688
<i>Investissements Nets</i>	255'443'100	90'815'173	51'661'240	40'025'552	16%	-11'635'688
02 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES						
5 Dépenses d'investissement	450'000	208'526	120'000	198'202	44%	78'202
<i>Investissements Nets</i>	450'000	208'526	120'000	198'202	44%	78'202
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	43'800	7'559	8'760	12'738	29%	3'978
<i>Investissements Nets</i>	43'800	7'559	8'760	12'738	29%	3'978
04 - SÉCURITÉ, POPULATION ET SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement	233'000	23'971	45'000	7'895	3%	-37'105
6 Recettes d'investissement				40'172		40'172
<i>Investissements Nets</i>	233'000	23'971	45'000	-32'277	-14%	-77'277
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	365'000	131'973	73'000	22'763	6%	-50'237
<i>Investissements Nets</i>	365'000	131'973	73'000	22'763	6%	-50'237
06 - INFRASTRUCTURES						
5 Dépenses d'investissement	621'862'300	145'296'647	76'741'253	50'690'207	8%	-26'051'046
6 Recettes d'investissement	18'000'000	5'435'638	2'500'000	17'590'702	98%	15'090'702
<i>Investissements Nets</i>	603'862'300	139'861'009	74'241'253	33'099'505	5%	-41'141'748
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	75'000	3'679	15'000	6'116	8%	-8'884
<i>Investissements Nets</i>	75'000	3'679	15'000	6'116	8%	-8'884
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	160'000	18'695	37'727	19'308	12%	-18'419
<i>Investissements Nets</i>	160'000	18'695	37'727	19'308	12%	-18'419
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
<b>CR: 04 Sécurité, emploi et santé</b>						
1000000 Cession d'actifs <sup>1</sup> CR 0430 Direction générale de la santé 6 Recettes d'investissement				40'172		40'172
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1000000 Cession d'actifs <sup>2</sup> CR 0616 Office cantonal des bâtiments 6 Recettes d'investissement				12'509'589		12'509'589
1010775 Acquisitions de terrains et bâtiments CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	30'000'000 1'227'000	30'000'000				
1011866 SIRH - refonte technique CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'180'000	4'303'810				
1011975 Efficience énergétique CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	35'000'000 18'000'000	14'930'306 4'208'638	3'900'000 2'500'000	6'388'897 5'081'113	18% 28%	2'488'897 2'581'113

<sup>1</sup> Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les remboursements de subventions d'investissement, en raison de la cession d'actifs par l'entité subventionnée, doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la somme reçue. Le cumul historique n'est pas reporté en raison de la variabilité des projets.

<sup>2</sup> Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de terrains et de bâtiments doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés. Le cumul historique n'est pas reporté en raison de la variabilité des projets. Pour simplifier la présentation des comptes, toutes les cessions de terrains et de bâtiments sont, par convention, centralisées sur l'office cantonal des bâtiments.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1012243 Acquisition de terrains et bâtiments CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	3'440'939	5'500'000	1'123'343	4%	-4'376'657
1012552 Mise en conformité des embrasures des bâtiments propriété de l'Etat – partie 1 CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	250'000'000	2'200'822	10'000'000	3'419'437	1%	-6'580'563
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'200'000		4'488'000			-4'488'000
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	1'166'000		291'500			-291'500
1921001 Evolution de la plateforme de cyberadministration 2023-2026 CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'200'000		1'200'000			-1'200'000
<b>CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
<b>CR: 02 Finances et ressources humaines</b>						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	208'526	120'000	198'202	44%	78'202
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	7'559	8'760	12'738	29%	3'978
<b>CR: 04 Sécurité, emploi et santé</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	233'000	23'971	45'000	7'895	3%	-37'105
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	131'973	73'000	22'763	6%	-50'237
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	3'600'000	218'781	720'000	789'297	22%	69'297
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	177'340'000	67'003'732	35'141'753	29'490'081	17%	-5'651'672
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	23'198'257	15'500'000	9'479'152	13%	-6'020'848
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	3'679	15'000	6'116	8%	-8'884
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	160'000	18'695	37'727	19'308	12%	-18'419



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>C - COHÉSION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>56'812'060</b> <b>56'812'060</b>	21'651'962 21'651'962	11'412'890 11'412'890	<b>6'895'190</b> <b>6'895'190</b>	12% 12%	-4'517'700 -4'517'700
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>30'408'450</b> <b>30'408'450</b>	13'930'230 13'930'230	5'700'000 5'700'000	<b>2'879'907</b> <b>2'879'907</b>	9% 9%	-2'820'093 -2'820'093
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>26'403'610</b> <b>26'403'610</b>	7'721'732 7'721'732	5'712'890 5'712'890	<b>4'015'283</b> <b>4'015'283</b>	15% 15%	-1'697'607 -1'697'607
06 - INFRASTRUCTURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>26'988'970</b> <b>26'988'970</b>	13'145'680 13'145'680	5'828'129 5'828'129	<b>2'907'291</b> <b>2'907'291</b>	11% 11%	-2'920'838 -2'920'838
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>29'823'090</b> <b>29'823'090</b>	8'506'282 8'506'282	5'584'761 5'584'761	<b>3'987'899</b> <b>3'987'899</b>	13% 13%	-1'596'862 -1'596'862
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>7'789'760</b>	4'326'557	2'000'000	<b>1'022'838</b>	13%	-977'162
1012386 SIC social 2019-2023 <sup>1</sup> CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>10'538'000</b>	5'592'401	2'200'000	<b>1'566'053</b>	15%	-633'947
1012768 Places d'hébergement SGIPA - subvention CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>2'500'000</b>	2'500'000				
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	<b>1'380'690</b>	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	<b>3'700'000</b>	59'881	1'300'000	<b>191'269</b>	5%	-1'108'731
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	<b>4'500'000</b>		200'000	<b>99'747</b>	2%	-100'253
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>3'550'000</b>	68'005	928'129	<b>136'869</b>	4%	-791'260
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>2'611'210</b>	658'717	700'000	<b>181'531</b>	7%	-518'469
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>11'442'400</b>	3'912'268	2'279'426	<b>1'739'359</b>	15%	-540'067
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	<b>8'800'000</b>	3'082'742	1'805'335	<b>1'957'524</b>	22%	152'189

<sup>1</sup> Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 513'000 francs accordé par la commission des travaux le 31/01/2023 (annexe 7).

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>153'173'307</b>	128'389'402	5'204'389	<b>7'878'265</b>	5%	2'673'876
6 Recettes d'investissement				<b>1'184</b>		1'184
<i>Investissements Nets</i>	<b>153'173'307</b>	128'389'402	5'204'389	<b>7'877'081</b>	5%	2'672'692
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>133'722'117</b>	120'708'106	700'000	<b>1'085'016</b>	1%	385'016
<i>Investissements Nets</i>	<b>133'722'117</b>	120'708'106	700'000	<b>1'085'016</b>	1%	385'016
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>19'451'190</b>	7'681'296	4'504'389	<b>6'793'249</b>	35%	2'288'860
6 Recettes d'investissement				<b>1'184</b>		1'184
<i>Investissements Nets</i>	<b>19'451'190</b>	7'681'296	4'504'389	<b>6'792'065</b>	35%	2'287'676
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>67'022'117</b>	65'708'106		<b>838'915</b>	1%	838'915
<i>Investissements Nets</i>	<b>67'022'117</b>	65'708'106		<b>838'915</b>	1%	838'915
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>79'708'985</b>	59'607'053	3'824'106	<b>6'064'534</b>	8%	2'240'428
6 Recettes d'investissement				<b>1'184</b>		1'184
<i>Investissements Nets</i>	<b>79'708'985</b>	59'607'053	3'824'106	<b>6'063'350</b>	8%	2'239'244
<b>08 - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>6'442'205</b>	3'074'243	1'380'283	<b>974'816</b>	15%	-405'467
<i>Investissements Nets</i>	<b>6'442'205</b>	3'074'243	1'380'283	<b>974'816</b>	15%	-405'467
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1010533 Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	<b>67'022'117</b>	65'708'106		<b>838'915</b>	1%	838'915
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1011584 Nouvelle Comédie - subvention CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>45'000'000</b>	45'000'000				
1012041 Reconstruction du théâtre de Carouge - subvention CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>10'000'000</b>	10'000'000				
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc – étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>11'700'000</b>		700'000	<b>246'101</b>	2%	-453'899
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>500'000</b>	127'441	124'106	<b>261'182</b>	52%	137'076
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>12'508'985</b>	4'479'612	3'000'000	<b>5'557'251</b>	44%	2'557'251
6 Recettes d'investissement				<b>1'184</b>		1'184
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DCS CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>6'442'205</b>	3'074'243	1'380'283	<b>974'816</b>	15%	-405'467

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE</b>						
5 Dépenses d'investissement	175'358'555	36'175'408	20'292'161	13'850'642	8%	-6'441'519
6 Recettes d'investissement	5'637'340	1'455'055	2'000'000	2'862'375	0%	862'375
<i>Investissements Nets</i>	169'721'215	34'720'353	18'292'161	10'988'267	6%	-7'303'894
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	127'469'960	19'868'417	10'731'163	3'886'206	3%	-6'844'957
6 Recettes d'investissement	4'137'340	1'355'055	1'700'000	1'825'777	44%	125'777
<i>Investissements Nets</i>	123'332'620	18'513'362	9'031'163	2'060'429	2%	-6'970'734
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	47'888'595	16'306'991	9'560'998	9'964'436	21%	403'438
6 Recettes d'investissement	1'500'000	100'000	300'000	1'036'598	69%	736'598
<i>Investissements Nets</i>	46'388'595	16'206'991	9'260'998	8'927'838	19%	-333'160
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	169'920'320	32'897'499	19'831'163	13'317'224	8%	-6'513'939
6 Recettes d'investissement	5'637'340	1'455'055	2'000'000	2'862'375	51%	862'375
<i>Investissements Nets</i>	164'282'980	31'442'444	17'831'163	10'454'849	6%	-7'376'314
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	5'438'235	3'277'909	460'998	533'418	10%	72'420
<i>Investissements Nets</i>	5'438'235	3'277'909	460'998	533'418	10%	72'420
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1008269 Etude nouvelle décharge bioactive CR 0523 Office cantonal de l'environnement	780'000	505'948	100'000			-100'000
1010850 Infrastructures agricoles durables CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature	15'700'000	12'258'987 168'000	1'080'000	731'108	5%	-348'892
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature	4'800'000 1'469'340	796'926 1'187'055	600'000	76'743	2%	-523'257
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport CR 0515 Office de l'Urbanisme	16'014'960	1'691'284	5'351'163	505'904	3%	-4'845'259
1012671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux CR 0524 Office cantonal de l'eau	5'335'000 2'668'000	1'971'617	2'100'000 1'700'000	1'704'760 1'825'777	32% 68%	-395'240 125'777
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron CR 0524 Office cantonal de l'eau	55'503'000		600'000	500'611	1%	-99'389
1921009 Plan d'actions Biodiversité 2020-2030 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature	20'260'000		500'000			-500'000
1921010 Frein à l'extension de forêt sur zone agricole - délimitation de zone forêt / agricole CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature	5'000'000		200'000			-200'000
1921038 Etude nouvelle décharge bioactive II CR 0523 Office cantonal de l'environnement	970'000		200'000			-200'000
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1012371 Refonte du SI OCEN CR 0615 OCSIN	3'107'000	2'643'655		367'080	12%	367'080
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DT CR 0501 Secrétariat général	45'557'360 1'500'000	15'672'737 100'000	9'100'000 300'000	9'798'098 1'036'598	22% 69%	698'098 736'598

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'780'000</b>	539'885	360'998	<b>166'338</b>	9%	-194'660
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>551'235</b>	94'369	100'000			-100'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>F - FORMATION</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'423'939'484</b>	687'337'563	186'541'052	<b>110'588'367</b>	8%	-75'952'685
6 Recettes d'investissement	<b>115'721'681</b>	73'318'926	3'305'628	<b>1'327'733</b>	0%	-1'977'895
<i>Investissements Nets</i>	<b>1'308'217'803</b>	614'018'637	183'235'424	<b>109'260'634</b>	8%	-73'974'790
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'063'682'100</b>	522'816'374	111'538'104	<b>44'789'826</b>	4%	-66'748'278
6 Recettes d'investissement	<b>113'721'681</b>	73'318'926	2'905'628	<b>1'198'098</b>	1%	-1'707'530
<i>Investissements Nets</i>	<b>949'960'419</b>	449'497'448	108'632'476	<b>43'591'728</b>	5%	-65'040'748
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>360'257'384</b>	164'521'189	75'002'948	<b>65'798'541</b>	18%	-9'204'407
6 Recettes d'investissement	<b>2'000'000</b>		400'000	<b>129'635</b>	6%	-270'365
<i>Investissements Nets</i>	<b>358'257'384</b>	164'521'189	74'602'948	<b>65'668'906</b>	18%	-8'934'042
<b>03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>217'836'200</b>	79'244'569	38'746'123	<b>30'370'980</b>	14%	-8'375'143
6 Recettes d'investissement	<b>185'000</b>	185'000				
<i>Investissements Nets</i>	<b>217'651'200</b>	79'059'569	38'746'123	<b>30'370'980</b>	14%	-8'375'143
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'206'103'284</b>	608'092'994	147'794'929	<b>80'217'387</b>	7%	-67'577'542
6 Recettes d'investissement	<b>115'536'681</b>	73'133'926	3'305'628	<b>1'327'733</b>	1%	-1'977'895
<i>Investissements Nets</i>	<b>1'090'566'603</b>	534'959'068	144'489'301	<b>78'889'654</b>	7%	-65'599'647
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>15'596'000</b>	13'207'411	200'000	<b>534'132</b>	3%	334'132
1010822 UNI - CMU - 6ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>15'333'000</b>	10'605'995	600'000	<b>211'692</b>	1%	-388'308
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>2'184'000</b>	1'348'157		<b>369'085</b>	17%	369'085
1011325 Extension de l'observatoire de Genève à Sauverny CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>480'000</b>	436'781				
1011865 Equipement de l'école de commerce de Frontenex CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>2'461'000</b> <b>185'000</b>	1'838'563 185'000		<b>10'500</b>	0%	10'500
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	<b>863'000</b>	702'271				
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>15'546'000</b>	7'988'102	5'700'723	<b>2'660'158</b>	17%	-3'040'565
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>4'212'000</b>	13'306	460'688	<b>201'664</b>	5%	-259'024
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	<b>3'260'000</b>					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	<b>3'407'000</b>			<b>9'438</b>	0%	9'438
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>12'000'000</b>	77'791	3'500'000	<b>1'927'528</b>	16%	-1'572'472
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	<b>5'470'000</b>		1'430'000	<b>355'367</b>	6%	-1'074'633
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques 5 Dépenses d'investissement	<b>2'282'000</b>		456'400			-456'400

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Temier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	733'000					
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Temier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation 5 Dépenses d'investissement	1'330'000					
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	174'761'095 38'630'905	10'996'612	3'154'837	2%	-7'841'775
1010822 UNI - CMU - 6ème étape CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	115'623'862 23'694'000	9'000'000	3'327'729	2%	-5'672'271
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	29'700'000 7'000'000	28'595'266 4'550'000	50'000 1'238'539	209'952	1%	159'952 -1'238'539
1011264 Ecole de commerce de Frontenex CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	315'684	274'184				
1011264 Ecole de commerce de Frontenex CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	81'806'316 8'954'058	74'164'953 491'000		241'415	0%	241'415
1011325 Extension de l'observatoire de Genève à Sauverny CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	17'554'000 2'250'000	14'173'624 3'018'021				
1011865 Equipement de l'école de commerce de Frontenex CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'314'000	897'406				
1011944 Reconstruction du CO Renard - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	5'494'800	5'136'532		12'990	0%	12'990
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	107'000	103'110				
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	23'730'000	23'832'328	72'707	210'807	1%	138'100
1012042 Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	4'207'200	4'142'257		12'601	0%	12'601
1012078 Construction de la Haute école de santé - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	4'134'700	4'138'697		41'437	1%	41'437
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'959'000	1'018'612	3'400'000	347	0%	-3'399'653
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800			16'816	26%	16'816
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	19'912'380 2'750'000	10'220'554 767'089	9'197'259 1'047'000	10% 10%	-1'023'295 279'911
1012184 Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	6'901'000	4'080'115	2'420'000	1'857'140	27%	-562'860
1012242 HEAD - nouveau campus - travaux CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	10'397'410	2'869'320	961'387	7%	-1'907'933

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>15'823'000</b> <b>2'175'998</b>	949'029	6'100'000	<b>2'777'412</b> <b>151'098</b>	18% 7%	-3'322'588 151'098
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'089'000</b>					
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>90'511'000</b> <b>4'056'000</b>	34'324	8'000'000	<b>929'734</b>	1%	-7'070'266
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>725'000</b>			<b>297'914</b>	41%	297'914
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>61'818'000</b>	4'362'813	23'000'000	<b>10'923'885</b>	18%	-12'076'115
1012988 ES II Confignon - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>8'265'000</b>		500'000	<b>110'570</b>	1%	-389'430
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>3'179'400</b>		399'700			-399'700
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>6'015'000</b>		325'000			-325'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>6'737'000</b>		1'347'400			-1'347'400
1013060 ETM - subvention à l'enseignement artistique de base CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>7'000'000</b>		7'000'000	<b>4'000'000</b>	57%	-3'000'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>190'000</b>		189'000			-189'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>89'724'000</b> <b>12'000'000</b>		5'000'000 900'000	<b>225'375</b>	0%	-4'774'625 -900'000
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>130'000</b>					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>64'040'000</b>		8'300'000			-8'300'000
<b>CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>41'685'200</b>	13'917'112	9'087'627	<b>6'461'421</b>	16%	-2'626'206
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 – HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	<b>15'370'000</b>	5'340'763	3'310'685	<b>3'014'932</b>	20%	-295'753
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 – UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	<b>69'950'000</b>	23'768'317	14'000'000	<b>14'615'063</b>	21%	615'063
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>11'150'000</b>	2'706'841	2'604'636	<b>2'714'521</b>	24%	109'885
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>222'102'184</b> <b>2'000'000</b>	118'788'156	46'000'000 400'000	<b>38'992'604</b> <b>129'635</b>	18% 6%	-7'007'396 -270'365



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>109'601'458</b>	216'750'991	47'041'649	<b>20'741'626</b>	19%	-26'300'023
6 Recettes d'investissement	<b>7'261'553</b>	15'024'439	275'000	<b>1'869'962</b>	0%	1'594'962
<i>Investissements Nets</i>	<b>102'339'905</b>	201'726'552	46'766'649	<b>18'871'664</b>	18%	-27'894'985
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>75'578'286</b>	117'871'607	27'530'000	<b>4'303'572</b>	6%	-23'226'428
6 Recettes d'investissement				<b>252'825</b>		252'825
<i>Investissements Nets</i>	<b>75'578'286</b>	117'871'607	27'530'000	<b>4'050'747</b>	5%	-23'479'253
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>11'909'505</b>	3'345'572	2'241'649	<b>2'399'900</b>	20%	158'251
6 Recettes d'investissement	<b>1'373'240</b>	415'383	275'000	<b>188'381</b>	14%	-86'619
<i>Investissements Nets</i>	<b>10'536'265</b>	2'930'189	1'966'649	<b>2'211'519</b>	21%	244'870
<b>DOTATIONS - 3</b>						
5 Dépenses d'investissement		75'402'891	17'000'000	<b>14'011'604</b>		-2'988'396
6 Recettes d'investissement		12'208'588		<b>510'000</b>		510'000
<i>Investissements Nets</i>		63'194'303	17'000'000	<b>13'501'604</b>		-3'498'396
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>22'113'667</b>	20'130'921	270'000	<b>26'550</b>	0%	-243'450
6 Recettes d'investissement	<b>5'888'313</b>	2'400'468		<b>918'756</b>	16%	918'756
<i>Investissements Nets</i>	<b>16'225'354</b>	17'730'453	270'000	<b>-892'206</b>	-5%	-1'162'206
<b>05 – TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>61'790'123</b>	196'378'085	38'900'000	<b>17'391'807</b>	28%	-21'508'193
6 Recettes d'investissement	<b>6'603'083</b>	14'604'907	275'000	<b>1'697'530</b>	26%	1'422'530
<i>Investissements Nets</i>	<b>55'187'040</b>	181'773'178	38'625'000	<b>15'694'277</b>	28%	-22'930'723
<b>06 – INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>47'811'335</b>	20'372'906	8'141'649	<b>3'349'819</b>	7%	-4'791'830
6 Recettes d'investissement	<b>658'470</b>	419'532		<b>172'432</b>	26%	172'432
<i>Investissements Nets</i>	<b>47'152'865</b>	19'953'374	8'141'649	<b>3'177'387</b>	7%	-4'964'262
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1010460 Construction de logements d'utilité publique – LUP II CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement		83'750'918	18'000'000			-18'000'000
6 Recettes d'investissement				<b>252'825</b>		252'825
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>8'395'196</b>	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fond de développement urbain CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>20'000'000</b>	9'999'998	2'500'000	<b>2'500'000</b>	13%	
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>5'721'090</b>		200'000			-200'000
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1010673 Relogement des forains et gens du voyage CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>12'777'000</b>	11'850'559	100'000	<b>396'929</b>	3%	296'929
1012145 Refonte du SIC des autorisations de construire CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>7'780'000</b>	6'015'560	1'830'000	<b>1'406'643</b>	18%	-423'357
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>4'600'000</b>		2'000'000			-2'000'000
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027 CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>4'325'000</b>		400'000			-400'000
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>11'980'000</b>		2'500'000			-2'500'000



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>6'218'640</b>	1'772'336	1'200'000	<b>880'203</b>	14%	-319'797
6 Recettes d'investissement	<b>1'373'240</b>	415'383	275'000	<b>188'381</b>	14%	-86'619
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN						
CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>4'710'000</b>	1'554'280	1'011'649	<b>1'519'697</b>	32%	508'048
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA						
CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>980'865</b>	18'956	30'000			-30'000
<b>DOTATIONS - 3</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
3010460 Construction de logements d'utilité publique – LUP II <sup>1</sup>						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement		75'402'891	17'000'000	<b>14'011'604</b>		-2'988'396
6 Recettes d'investissement		12'208'588		<b>510'000</b>		510'000
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>21'455'197</b>	19'197'370				
6 Recettes d'investissement	<b>5'229'843</b>	1'980'936		<b>746'324</b>	14%	746'324
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts)						
CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>658'470</b>	933'551	270'000	<b>26'550</b>	4%	-243'450
6 Recettes d'investissement	<b>658'470</b>	419'532		<b>172'432</b>	26%	172'432

<sup>1</sup> Les remboursements de dotations reçues des Fondations de droits publics, présentés précédemment en diminution des dépenses, sont depuis 2022 comptabilisés en recettes d'investissement. Le cumul au 31/12/2021 a été ajusté dans le présent rapport pour des raisons de comparabilité.

Libellé	Credit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>H - SÉCURITÉ ET POPULATION</b>						
5 Dépenses d'investissement	352'518'355	184'843'327	34'546'869	33'669'031	10%	-877'838
6 Recettes d'investissement	57'117'000	1'198'488	500'000	20'898'900	0%	20'398'900
<i>Investissements Nets</i>	295'401'355	183'644'839	34'046'869	12'770'131	4%	-21'276'738
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	278'668'430	154'045'638	19'498'692	17'137'975	6%	-2'360'717
6 Recettes d'investissement	54'617'000	179'494		20'647'900	38%	20'647'900
<i>Investissements Nets</i>	224'051'430	153'866'144	19'498'692	-3'509'925	-2%	-23'008'617
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	73'849'925	30'797'689	15'048'177	16'531'056	22%	1'482'879
6 Recettes d'investissement	2'500'000	1'018'994	500'000	251'000	10%	-249'000
<i>Investissements Nets</i>	71'349'925	29'778'695	14'548'177	16'280'056	23%	1'731'879
<b>04 - SÉCURITÉ, POPULATION ET SANTÉ</b>						
5 Dépenses d'investissement	60'588'367	20'616'267	10'886'252	7'108'756	12%	-3'777'496
6 Recettes d'investissement	2'500'000	450'000	500'000	251'000	10%	-249'000
<i>Investissements Nets</i>	58'088'367	20'166'267	10'386'252	6'857'756	12%	-3'528'496
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	291'929'988	164'227'060	23'660'617	26'560'275	9%	2'899'658
6 Recettes d'investissement	54'617'000	748'488		20'647'900	38%	20'647'900
<i>Investissements Nets</i>	237'312'988	163'478'572	23'660'617	5'912'375	2%	-17'748'242
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Sécurité, emploi et santé</b>						
1011140 Vidéoprotection CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement	98'591	98'591				
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0405 Office cantonal de la détention						
5 Dépenses d'investissement	2'352'520	1'961'268	208'252			-208'252
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin – construction CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires						
5 Dépenses d'investissement	1'985'000	409'801	500'000	303'569	15%	-196'431
1012040 Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement	5'573'000	5'589'863		-13'552	0%	-13'552
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses – construction et équipements CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires						
5 Dépenses d'investissement	852'525	255	596'000	1'839	0%	-594'161
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires						
5 Dépenses d'investissement	1'880'000	249'294	600'000	102'572	5%	-497'428
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement		21'329				
1012240 Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement	2'435'145	2'320'962		106'154	4%	106'154
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0402 Office cantonal de la population et des migrations						
5 Dépenses d'investissement	342'586	10'080		189'990	55%	189'990
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD – construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention						
5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1011140 Vidéoprotection CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	1'801'409	1'686'891				
6 Recettes d'investissement		154'494				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>302'380</b>	230'696				
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>67'299'100</b> <b>32'000'000</b>	64'189'906		<b>24'592</b> <b>20'647'900</b>	0% 65%	24'592 20'647'900
1011578 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>2'905'000</b>	2'902'816		<b>1'454</b>	0%	1'454
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin – construction CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>148'000</b>	125'559				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin – construction CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>18'736'000</b>	18'627'388		<b>25'730</b>	0%	25'730
1011702 Système d'information du service des contraventions CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'200'000</b>	1'167'644		<b>22'466</b>	2%	22'466
1011788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'200'000</b>	964'955		<b>32'677</b>	3%	32'677
1011942 Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>3'853'230</b>	3'765'548		<b>232'105</b>	6%	232'105
1011945 Optimisation des prestations de l'OCPM CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>2'330'000</b>	2'175'885 25'000		<b>153'319</b>	7%	153'319
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses – construction et équipements CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>82'815</b>	84'295	17'000	<b>22'545</b>	27%	5'545
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses – construction et équipements <sup>1</sup> CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>40'032'060</b> <b>12'700'000</b>	20'764'108	12'716'440	<b>13'890'925</b>	35%	1'174'485
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>183'849</b>	185'916				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>22'886'751</b> <b>9'300'000</b>	22'430'145		<b>332'653</b>	1%	332'653
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police <sup>2</sup> CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>4'540'000</b> <b>380'000</b>	2'839'552	1'022'000	<b>960'246</b>	21%	-61'754
1012240 Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'306'055</b>	827'864		<b>35'048</b>	3%	35'048
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'372'414</b>	415'027	839'000	<b>240'658</b>	18%	-598'342
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD – construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>1'005'000</b>					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD – construction et équipement CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'777'000</b>					

<sup>1</sup> Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 6'500'000 francs voté par le Grand Conseil le 07/04/2022 (Loi 12622).

<sup>2</sup> Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 380'000 francs accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 (Annexe 7).

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD – construction et équipement CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>71'914'000</b> <b>237'000</b>		2'000'000	<b>472'985</b>	1%	-1'527'015
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>3'500'000</b>		200'000			-200'000
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>8'180'000</b>		500'000			-500'000
1921046 Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'340'000</b>		200'000			-200'000
1921047 Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>2'950'000</b>		100'000			-100'000
<b>CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Sécurité, population et santé</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>42'765'000</b> <b>2'500'000</b>	9'954'824 450'000	8'982'000 500'000	<b>6'418'184</b> <b>251'000</b>	15% 10%	-2'563'816 -249'000
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>6'140'000</b>	3'574'011	1'066'177	<b>2'209'212</b>	36%	1'143'035
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>24'944'925</b>	17'268'854 568'994	5'000'000	<b>7'903'660</b>	32%	2'903'660

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>I - IMPÔTS ET FINANCES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>29'040'000</b>	7'469'262	6'345'000	<b>4'602'087</b>	16%	-1'742'913
<i>Investissements Nets</i>	<b>29'040'000</b>	7'469'262	6'345'000	<b>4'602'087</b>	16%	-1'742'913
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>27'440'000</b>	6'025'786	6'000'000	<b>4'531'213</b>	17%	-1'468'787
<i>Investissements Nets</i>	<b>27'440'000</b>	6'025'786	6'000'000	<b>4'531'213</b>	17%	-1'468'787
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'600'000</b>	1'443'476	345'000	<b>70'874</b>	4%	-274'126
<i>Investissements Nets</i>	<b>1'600'000</b>	1'443'476	345'000	<b>70'874</b>	4%	-274'126
<b>02 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'600'000</b>	237'697	345'000	<b>55'150</b>	3%	-289'850
<i>Investissements Nets</i>	<b>1'600'000</b>	237'697	345'000	<b>55'150</b>	3%	-289'850
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>27'440'000</b>	7'231'565	6'000'000	<b>4'546'937</b>	17%	-1'453'063
<i>Investissements Nets</i>	<b>27'440'000</b>	7'231'565	6'000'000	<b>4'546'937</b>	17%	-1'453'063
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1012412 AFC - Référentiel de valeurs immobilières CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'725'000</b>	1'287'166	300'000	<b>414'620</b>	24%	114'620
1012623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024 <sup>1</sup> CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>12'600'000</b>	4'610'339	2'500'000	<b>2'261'667</b>	18%	-238'333
1012946 Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS) <sup>2</sup> CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>5'555'000</b>	128'281	2'500'000	<b>1'854'926</b>	33%	-645'074
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale <sup>3</sup> CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>7'560'000</b>		700'000			-700'000
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 02 Finances et ressources humaines</b>						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>1'600'000</b>	237'697	345'000	<b>55'150</b>	3%	-289'850
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		1'205'779		<b>15'724</b>		15'724

<sup>1</sup> Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 800'000 francs accordé par la commission des travaux le 31/01/2023 (annexe 7).

<sup>2</sup> Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 455'000 francs accordé par la commission des travaux le 31/01/2023 (annexe 7).

<sup>3</sup> Le crédit total comprend un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs accordé par la commission des travaux le 31/01/2023 (annexe 7).

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>J - JUSTICE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>60'807'226</b>	14'075'578	12'323'667	<b>6'626'071</b>	11%	-5'697'596
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	<b>60'807'226</b>	14'075'433	12'323'667	<b>6'626'071</b>	11%	-5'697'596
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>60'807'226</b>	14'075'578	12'323'667	<b>6'626'071</b>	11%	-5'697'596
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	<b>60'807'226</b>	14'075'433	12'323'667	<b>6'626'071</b>	11%	-5'697'596
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>43'807'226</b>	10'365'861	8'500'000	<b>3'477'661</b>	8%	-5'022'339
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	<b>43'807'226</b>	10'365'716	8'500'000	<b>3'477'661</b>	8%	-5'022'339
<b>14 - POUVOIR JUDICIAIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>17'000'000</b>	3'709'717	3'823'667	<b>3'148'410</b>	19%	-675'257
<i>Investissements Nets</i>	<b>17'000'000</b>	3'709'717	3'823'667	<b>3'148'410</b>	19%	-675'257
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2</b>						
<b>CR : 06 Infrastructures</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments						
5 Dépenses d'investissement	<b>43'807'226</b>	10'365'861	8'500'000	<b>3'477'661</b>	8%	-5'022'339
6 Recettes d'investissement		145				
<b>CR: 14 Pouvoir judiciaire</b>						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 – PJ CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	<b>17'000'000</b>	3'709'717	3'823'667	<b>3'148'410</b>	19%	-675'257

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>K - SANTÉ</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>814'173'685</b> <b>814'173'685</b>	478'005'305 478'005'305	99'813'991 99'813'991	<b>55'542'778</b> <b>55'542'778</b>	7% 7%	-44'271'213 -44'271'213
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>571'314'000</b> <b>571'314'000</b>	409'676'880 409'676'880	32'747'763 32'747'763	<b>9'441'687</b> <b>9'441'687</b>	2% 2%	-23'306'076 -23'306'076
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>242'859'685</b> <b>242'859'685</b>	68'328'425 68'328'425	67'066'228 67'066'228	<b>46'101'091</b> <b>46'101'091</b>	19% 19%	-20'965'137 -20'965'137
04 - SÉCURITÉ, EMPLOI ET SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>358'228'731</b> <b>358'228'731</b>	115'248'446 115'248'446	81'901'470 81'901'470	<b>50'742'246</b> <b>50'742'246</b>	14% 14%	-31'159'224 -31'159'224
06 - INFRASTRUCTURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>455'944'954</b> <b>455'944'954</b>	362'756'859 362'756'859	17'912'521 17'912'521	<b>4'800'532</b> <b>4'800'532</b>	1% 1%	-13'111'989 -13'111'989
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Sécurité, emploi et santé</b>						
1009422 HUG - maternité - 3e étape (phases 3.1 et 3.2) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>12'812'000</b>	11'568'503				
1010667 HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>7'050'000</b>	6'357'612				
1010703 BDL2 - construction CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>26'352'731</b>	21'513'736				
1011957 Crédits d'ouvrages 2016-2019 – HUG CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>28'500'000</b>	7'327'424	1'500'000	<b>1'858'680</b>	7%	358'680
1012039 Equipement IEPA (IMAD) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>4'620'000</b>	557'896	4'062'104	<b>112'813</b>	2%	-3'949'291
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 - subvention CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>3'956'000</b>	1'120'779	1'191'279	<b>457'120</b>	12%	-734'159
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>7'500'000</b>	2'141'504	3'000'000	<b>1'601'701</b>	21%	-1'398'299
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>10'656'000</b>		2'800'000	<b>1'354'595</b>	13%	-1'445'405
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>7'557'000</b>		1'527'000			-1'527'000
1921044 HUG Datacenter II CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>8'900'000</b>		1'200'000			-1'200'000
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1009422 HUG - maternité - 3e étape (phases 3.1 et 3.2) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>74'119'000</b>	73'165'195				
1010667 HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>66'676'000</b>	62'912'135		<b>40'512</b>	0%	40'512
1010703 BDL2 - construction CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>227'334'269</b>	220'328'514		<b>162'762</b>	0%	162'762
1011946 Gestion des hospitalisations hors canton (GEHHC) CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>578'000</b>	419'383				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1012370 HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>3'100'000</b>	939'893	574'380	<b>351'390</b>	11%	-222'990
1012724 HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2 CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>20'000'000</b>	1'324'306	11'520'000	<b>2'775'944</b>	14%	-8'744'056
1012980 HUG - Maternité 4ème étape CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>52'000'000</b>		3'000'000	<b>726'170</b>	1%	-2'273'830
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>7'343'000</b>		1'973'000			-1'973'000
1921049 Dossier patient extrahospitalier (CASU) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>2'260'000</b>		400'000			-400'000
<b>CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Sécurité, emploi et santé</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>2'500'000</b>	710'042	507'500	<b>250'982</b>	10%	-256'518
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG <sup>1</sup> CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>207'225'000</b>	62'077'670	54'913'587	<b>43'559'384</b>	21%	-11'354'203
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>9'000'000</b>	1'873'280	2'200'000	<b>1'546'971</b>	17%	-653'029
2013171 HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds CR 0430 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>21'600'000</b>		9'000'000			-9'000'000
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>1'710'000</b>	696'609	425'141	<b>618'724</b>	36%	193'583
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>824'685</b>	2'970'824	20'000	<b>125'030</b>	15%	105'030

<sup>1</sup> Au projet de budget 2022, le budget présenté sous le projet "2013001 - HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire" s'élevait à 7'500'000 francs. Suite à l'adoption de la loi 13001, le 02/09/2021, ouvrant un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs, le crédit total et le projet de budget 2022 de la loi 12464 ont été ajustés pour intégrer la tranche budgétaire du projet 2013001.



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>L – ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>14'458'780</b> <b>14'458'780</b>	2'556'484 2'556'484	3'355'132 3'355'132	<b>883'573</b> <b>883'573</b>	6% 6%	-2'471'559 -2'471'559
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>2'658'200</b> <b>2'658'200</b>	1'649'922 1'649'922	816'406 816'406	<b>344'680</b> <b>344'680</b>	13% 13%	-471'726 -471'726
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>11'800'580</b> <b>11'800'580</b>	906'562 906'562	2'538'726 2'538'726	<b>538'893</b> <b>538'893</b>	5% 5%	-1'999'833 -1'999'833
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>13'136'280</b> <b>13'136'280</b>	2'436'288 2'436'288	3'111'532 3'111'532	<b>826'866</b> <b>826'866</b>	6% 6%	-2'284'666 -2'284'666
<b>07 - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>1'322'500</b> <b>1'322'500</b>	120'196 120'196	243'600 243'600	<b>56'707</b> <b>56'707</b>	4% 4%	-186'893 -186'893
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1010484 Réalisation du système d'information du commerce CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>2'658'200</b>	1'649'922	816'406	<b>344'680</b>	13%	-471'726
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>9'280'000</b>	762'764	2'195'126	<b>452'406</b>	5%	-1'742'720
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	<b>1'198'080</b>	23'602	100'000	<b>29'780</b>	2%	-70'220
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	<b>497'500</b>	117'712	88'600	<b>46'350</b>	9%	-42'250
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	<b>825'000</b>	2'484	155'000	<b>10'357</b>	1%	-144'643

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>M – MOBILITÉ</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>3'469'407'627</b>	1'576'201'149	245'372'174	<b>197'841'765</b>	6%	-47'530'409
6 Recettes d'investissement	<b>294'861'000</b>	88'949'447	24'500'000	<b>28'630'480</b>	0%	4'130'480
<i>Investissements Nets</i>	<b>3'174'546'627</b>	1'487'251'702	220'872'174	<b>169'211'285</b>	5%	-51'660'889
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>2'750'274'322</b>	777'396'842	205'987'760	<b>150'863'791</b>	5%	-55'123'969
6 Recettes d'investissement	<b>283'861'000</b>	84'624'525	22'300'000	<b>26'163'369</b>	9%	3'863'369
<i>Investissements Nets</i>	<b>2'466'413'322</b>	692'772'317	183'687'760	<b>124'700'422</b>	5%	-58'987'338
<b>CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>190'760'305</b>	80'877'197	35'384'414	<b>37'647'713</b>	20%	2'263'299
6 Recettes d'investissement	<b>11'000'000</b>	4'324'922	2'200'000	<b>2'467'111</b>	22%	267'111
<i>Investissements Nets</i>	<b>179'760'305</b>	76'552'275	33'184'414	<b>35'180'602</b>	20%	1'996'188
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>528'373'000</b>	717'927'110	4'000'000	<b>9'330'261</b>	2%	5'330'261
<i>Investissements Nets</i>	<b>528'373'000</b>	717'927'110	4'000'000	<b>9'330'261</b>	2%	5'330'261
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>322'005'000</b>	80'916'317	14'364'584	<b>11'058'118</b>	3%	-3'306'466
6 Recettes d'investissement	<b>28'357'000</b>	22'915'495	3'000'000	<b>7'107'427</b>	25%	4'107'427
<i>Investissements Nets</i>	<b>293'648'000</b>	58'000'822	11'364'584	<b>3'950'691</b>	1%	-7'413'893
<b>06 - INFRASTRUCTURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>3'147'402'627</b>	1'495'284'832	231'007'590	<b>186'783'647</b>	6%	-44'223'943
6 Recettes d'investissement	<b>266'504'000</b>	66'033'952	21'500'000	<b>21'523'053</b>	8%	23'053
<i>Investissements Nets</i>	<b>2'880'898'627</b>	1'429'250'880	209'507'590	<b>165'260'594</b>	6%	-44'246'996
<b>CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H1 70) CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>35'616'140</b>	1'314'103	650'000			-650'000
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H1 70) CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>68'438'860</b>	62'660'391	4'100'000	<b>3'155'093</b>	5%	-944'907
6 Recettes d'investissement	<b>16'087'000</b>	21'322'845	2'140'000	<b>6'139'427</b>	38%	3'999'427
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H1 70) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	<b>14'000'000</b>	10'807'271	3'519'684	<b>3'748'874</b>	27%	229'190
6 Recettes d'investissement	<b>2'090'000</b>	486'000	860'000	<b>458'000</b>	22%	-402'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>103'960'000</b>		1'080'000	<b>232'593</b>	0%	-847'407
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>24'820'000</b>	1'460'851	1'800'000	<b>1'862'162</b>	8%	62'162
6 Recettes d'investissement	<b>5'250'000</b>					
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	<b>12'370'000</b>	3'971'570	2'014'900	<b>1'261'079</b>	10%	-753'821
6 Recettes d'investissement		1'063'000		<b>510'000</b>		510'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>39'720'000</b>					
6 Recettes d'investissement	<b>4'370'000</b>					
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	<b>11'010'000</b>	408'984	400'000	<b>387'324</b>	4%	-12'676
6 Recettes d'investissement	<b>560'000</b>					
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	<b>12'070'000</b>	293'147	800'000	<b>410'993</b>	3%	-389'007
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	<b>77'145'000</b>	22'351'612	16'800'000	<b>6'726'343</b>	9%	-10'073'657

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>826'655'000</b> <b>166'780'000</b>	132'162'555 28'929'657	97'805'000 17'800'000	<b>33'502'734</b> <b>17'404'517</b>	4% 10%	-64'302'266 -395'483
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>32'605'000</b>	8'571'056	3'110'000	<b>2'304'708</b>	7%	-805'292
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>16'090'000</b>	7'981'712	1'940'000	<b>1'710'491</b>	11%	-229'509
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>2'990'000</b> <b>140'000</b>	122'138		<b>180'572</b> <b>75'000</b>	6% 54%	180'572 75'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>199'585'000</b> <b>32'703'000</b>	173'934'644 8'431'889	36'594'000	<b>38'197'037</b>	19%	1'603'037
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>85'000'000</b> <b>21'500'000</b>	75'027'084 17'280'884	2'600'000 450'000	<b>1'349'954</b> <b>500'000</b>	2% 2%	-1'250'046 50'000
1008757 Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>5'488'000</b>	5'171'861		<b>204'903</b>	4%	204'903
1010789 Etude de variantes pour la liaison cyclable Avanchets - route de Meyrin CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>550'000</b>	387'199		<b>57'311</b>	10%	57'311
1010834 Dépôt TPG En Chardon CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>150'000'000</b>	150'000'000				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>4'184'198</b>	3'681'363	200'521	<b>114'904</b>	3%	-85'617
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>6'346'540</b>	364'990	500'000			-500'000
1011691 Requalification de la route Suisse à Versoix CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>24'800'000</b> <b>2'792'000</b>	23'330'638 2'399'600		<b>288'010</b> <b>783'425</b>	1% 28%	288'010 783'425
1011692 MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>23'450'000</b>	18'761'186	95'000	<b>392'499</b>	2%	297'499
1011720 TOSA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>15'000'000</b> <b>3'400'000</b>	14'351'850 3'400'000				
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>16'299'000</b> <b>3'499'000</b>	6'157'051 1'267'000	4'000'000	<b>565'843</b>	3%	-3'434'157
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>165'000</b>			<b>53'090</b>	32%	53'090
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>7'835'000</b>	815'298	4'000'000	<b>1'560'733</b>	20%	-2'439'267
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>23'540'000</b> <b>2'470'000</b>	1'020'887	550'000	<b>1'277'064</b>	5%	727'064
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>105'920'000</b> <b>13'970'000</b>	6'870'279	4'050'000 1'050'000	<b>4'330'511</b> <b>293'000</b>	4% 2%	280'511 -757'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
1011868 Aménagements routier et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	35'990'856	7'578'655	5'699'146	11%	-1'879'509
1011868 Aménagements routier et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		107'738		77'916		77'916
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	1'912'622	500'000	299'192	5%	-200'808
1012231 Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	4'190'000	3'627'500		562'500	13%	562'500
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'095'834	1'900'000	225'456	0%	-1'674'544
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	114'162	1'000'000	186'308	1%	-813'692
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	2'512'760	2'600'000	1'196'909	1%	-1'403'091
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	55'650	300'000	201'722	0%	-98'278
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000			400'665	25%	400'665
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000		2'000'000	39'518	0%	-1'960'482
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) – études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000		2'500'000	99'634	2%	-2'400'366
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000			38'000'000	11%	38'000'000
1013176 Étude pour la diamétrale ferroviaire CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000		500'000			-500'000
1921032 Dématérialisation des processus de l'OCV CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'000'000		500'000			-500'000
<b>CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	6'087'203	3'491'300	3'623'793	22%	132'493
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	71'422'967 4'324'922	31'000'000 2'200'000	32'475'990 2'467'111	20% 22%	1'475'990 267'111
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0615 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'720'000	1'145'926	793'114	636'675	17%	-156'439
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	2'221'101	100'000	911'255	23%	811'255
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'633'132		37'338	2%	37'338

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>47'835'000</b>	48'452'187				
4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>478'970'000</b>	653'841'791	4'000'000	<b>9'292'923</b>	2%	5'292'923





# **Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif**







## Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement, et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du CEVA) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Durant l'exercice 2022, les dépenses liées à cette catégorie de prêts s'élèvent à 34 millions (41 millions en 2021) et les recettes à 8 millions (8 millions en 2021). Le montant net s'élève à 26 millions, en dessus du projet de budget 2022 (20 millions, soit un écart de 6 millions).

Pour l'exercice 2022, les prêts du patrimoine administratif se décomposent de la manière suivante :

<b>Projet</b> <i>En millions de francs</i>	<b>Politique publique</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net</b>
Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	A	28,8	1,0	27,8
Prêt à la FIPOI pour UIT	A	0,8	0,0	0,8
Prêts aux étudiants	C	3,1	0,5	2,6
Prêts investissement et désendettement	E	0,5	0,7	-0,2
Prêts énergie	E	0,0	0,5	-0,5
Prêts aux coopératives d'habitation	G	1,3	0,1	1,2
Prêts hypothécaires HLM-HBM	G	0,0	0,1	-0,1
Prêts FAE	L	0,0	5,3	-5,3
Covid-19 prêts FONGIT	L	0,0	0,1	-0,1
<b>Total</b>		<b>34,5</b>	<b>8,4</b>	<b>26,1</b>

La différence avec le budget s'explique par un versement à la FIPOI pour les travaux de rénovation du bâtiment de l'ONU qui sont accélérées (+18 millions). Cette dépense est partiellement compensée par les prêts aux coopératives d'habitation (-4 millions), des prêts d'études moindres (-3 millions) ou par le prêt à la FIPOI pour le bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève (-2 millions).





**Prêts du patrimoine administratif  
par politique publique**





# A - Autorités et gouvernance

## Prêts

### 4011864 - Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction des affaires internationales	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	89'600'000	59'490'414	11'140'000	28'819'355	32%	17'679'355
Recettes	89'600'000	967'000	967'000	967'000	1%	

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

#### Objectifs annuels 2022

En se basant sur les prévisions établies par la FIPOI, l'Etat sera sollicité en 2022 pour la rénovation du bâtiment de l'ONU et en fonction de l'évolution des travaux, à raison de 11,1 millions.

En outre, selon la convention de prêt, l'ONUG et l'OMS rembourseront un montant total de 0,97 million.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Les dépenses liées à la rénovation du bâtiment de l'ONU s'étant accélérées, l'Etat de Genève augmente sa part versée en 2022, les autres contributeurs n'ayant pas la même flexibilité sur les tranches annuelles des prêts. Le solde restant de l'Etat sera versé en 2023.

Les remboursements liés à la construction des bâtiments de l'ONU et de l'OMS ont été encaissés comme prévu.

### 4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction des affaires internationales	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	42'400'000	1'522'108	2'293'000	773'493	2%	-1'519'507
Recettes	42'400'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

#### Objectifs annuels 2022

Selon le degré d'avancement des travaux planifiés, il s'agira de verser un montant lié au bâtiment de l'UIT à hauteur de 2,29 millions.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Montant inférieur au budget en raison de retards dans les travaux liés aux problèmes d'approvisionnements causés par la crise en Ukraine et au COVID-19.



# C - Cohésion sociale

## Prêts

### 4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	6'317'375	3'084'082		-3'233'293
Recettes	0	0	583'325	529'923		-53'402

#### Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 10'655'009 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Les modifications légales récentes (suppression de limite d'âge et possibilité de bourse pour une reconversion professionnelle) et la hausse du nombre d'étudiants expliquent l'augmentation du volume des prêts.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Les prêts d'études accordés par le SBPE pour l'année scolaire 2022/2023 se sont avérés moins importants que prévu, cumulé à une réévaluation du montant des prêts au budget 2022 qui ne s'est pas réalisée.





# E - Environnement et énergie

## Prêts

### 4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	300'000	0		-300'000
Recettes	0	0	501'761	457'346		-44'415

#### Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts en cours au 31/12/2022 : aux entités : 4'277'071 francs, aux personnes physiques : 279'818 francs (solde du fonds : 10'546'241 francs).

#### Objectifs annuels 2022

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Une seule demande de prêt reçue en 2022, le dossier est en cours d'examen.

Certains bénéficiaires ont du retard dans le règlement des échéances du remboursement de leur prêt, expliquant ainsi l'écart des recettes avec le budget.

### 4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	1'000'000	500'147		-499'853
Recettes	0	0	875'000	727'165		-147'835

#### Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 3'421'863 francs

#### Objectifs annuels 2022

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Plusieurs projets n'ont pas été réalisés selon la planification prévue. Le budget des recettes relatives aux remboursements des crédits octroyés précédemment a été réduit à 750'000 francs en 2023 afin de le rendre plus conforme à la réalité.

# E - Environnement et énergie

## 4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	100'000	0		-100'000
Recettes	0	0	20'000	20'844		844

### Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 26'812 francs.

### Objectifs annuels 2022

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles, dont les décisions sont exécutoires.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

Aucune demande de prêt n'a été formulée au titre d'aide aux exploitations paysannes en 2022.

Les recettes relatives aux remboursements des crédits octroyés précédemment ont été encaissées selon le plan établi.

# F - Formation

## Prêts

### 4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 5'200'000 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

#### Écarts avec objectifs annuels 2022

Remboursement 2022 du prêt accordé selon le dispositif prévu dans la convention.



# G - Aménagement et logement

## Prêts

### 4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	5'000'000	1'319'700		-3'680'300
Recettes	0	0	2'689'500	141'991		-2'547'509

#### Commentaire

Les recettes correspondent aux prêts coopérateurs qui sont remboursables au plus tard 5 ans après leur octroi.

#### Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 7'131'688 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs est ajusté pour tenir compte de la demande réelle, il permet de soutenir la construction de près de 200 logements.

Recevoir les recettes liées aux prêts remboursables et les intérêts au cours moyen de la dette de l'Etat.

#### Ecart avec objectifs annuels 2022

Octroi de 7 nouveaux prêts aux coopérateurs (69'700 francs), ainsi que le versement de 8 tranches de prêts coopératives (1'250'000 francs).

Le remboursement d'un projet d'une coopérative était prévu en 2022. Ce dernier a finalement pris du retard et le remboursement aura lieu en 2023.

# G - Aménagement et logement

## 4011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	21'455'197	19'197'370	0	0		
Recettes	5'229'843	1'980'936	0	746'324	14%	746'324

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 22'113'667 francs pour les prêts de la politique publique G (office de l'Urbanisme : 21'455'197 francs et OCBA : 658'470 francs).

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Remboursement d'un superficiaire pour la participation aux impenses et aux aménagements de la halte de Chêne-Bourg.

CR 0616 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	658'470	933'551	270'000	26'550	4%	-243'450
Recettes	658'470	419'532	0	172'432	26%	172'432

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 22'113'667 francs pour les prêts de la politique publique G (office de l'Urbanisme : 21'455'197 francs et OCBA : 658'470 francs).

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

### Objectifs annuels 2022

Une fois tous les occupants relogés, poursuivre la démolition du bâtiment du chemin de la Mousse 12 à Chêne-Bourg commencée en 2021.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

La démolition du bâtiment du chemin de la Mousse 12 à Chêne-Bourg est de nouveau reportée en lien avec les arrangements avec le locataire. Les recettes correspondent à un remboursement à la participation aux impenses et aménagements de la Halte Chêne-Bourg.

# G - Aménagement et logement

## 4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	279'664	144'664		-135'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2ème et 3ème rang.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 6'706'984 francs.

### Objectifs annuels 2022

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2022.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé.

### Ecarts avec objectifs annuels 2022

Comme prévu, il n'y a pas eu de nouvelles demandes de prêts hypothécaires en 2022.

La diminution des recettes provient d'un décalage dans le remboursement d'un prêt, qui doit être amorti une fois les travaux terminés, prévus pour fin 2023 (-114'000 francs). De plus, le remboursement annuel d'un prêt a été reçu en janvier 2023, créant ainsi une distorsion par rapport au budget (-21'000 francs).





# L - Economie et emploi

## Prêts

### 4800015 - Covid-19 prêts FONGIT

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	0	128'450		128'450

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12684, votée le 12/05/2020, mettant à disposition de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) une ligne de crédit de 3 millions de francs afin de permettre à cette dernière de répondre aux besoins de trésorerie des jeunes entreprises développant des innovations se trouvant en situation passagère de manque de liquidités en lien avec la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).

Prêts en cours au 31/12/2022 : 697'087 francs.

#### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2022

En 2022, un prêt a été remboursé pour un montant de 128'450 francs.

# L - Economie et emploi

## 4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation  
d'aide aux  
entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Budget 2022	Comptes 2022	% Comptes 2022 / Crédit total	Ecart Comptes 2022 et Budget 2022 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	0	5'251'222		5'251'222

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 7 ans.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 17'355'435 francs.

### Objectifs annuels 2022

Objet non prévu au budget 2022.

### Ecart avec objectifs annuels 2022

En 2022, des prêts ont été remboursés par les entreprises à hauteur de 5'251'222 francs.



# **Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif**





<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>132'000'000</b>	61'012'522	13'433'000	<b>29'592'848</b>	22%	16'159'848
6 Recettes d'investissement	<b>132'000'000</b>	967'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	
<i>Investissements Nets</i>		60'045'522	12'466'000	<b>28'625'848</b>		16'159'848
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>132'000'000</b>	61'012'522	13'433'000	<b>29'592'848</b>	22%	16'159'848
6 Recettes d'investissement	<b>132'000'000</b>	967'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	
<i>Investissements Nets</i>		60'045'522	12'466'000	<b>28'625'848</b>		16'159'848
<b>02 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>132'000'000</b>	61'012'522	13'433'000	<b>29'592'848</b>	22%	16'159'848
6 Recettes d'investissement	<b>132'000'000</b>	967'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	
<i>Investissements Nets</i>		60'045'522	12'466'000	<b>28'625'848</b>		16'159'848
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 02 Finances et ressources humaines</b>						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	<b>89'600'000</b>	59'490'414	11'140'000	<b>28'819'355</b>	32%	17'679'355
6 Recettes d'investissement	<b>89'600'000</b>	967'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	<b>42'400'000</b>	1'522'108	2'293'000	<b>773'493</b>	2%	-1'519'507
6 Recettes d'investissement	<b>42'400'000</b>					

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>C - COHÉSION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			6'317'375 583'325 5'734'050	<b>3'084'082</b> <b>529'923</b> <b>2'554'159</b>		-3'233'293 -53'402 -3'179'891
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			6'317'375 583'325 5'734'050	<b>3'084'082</b> <b>529'923</b> <b>2'554'159</b>		-3'233'293 -53'402 -3'179'891
<b>08 - COHÉSION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			6'317'375 583'325 5'734'050	<b>3'084'082</b> <b>529'923</b> <b>2'554'159</b>		-3'233'293 -53'402 -3'179'891
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
4800002 Prêts aux étudiants CR 0802 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIIS) 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			6'317'375 583'325	<b>3'084'082</b> <b>529'923</b>		6'317'375 583'325

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2021	Projet de Budget 2022	Comptes 2022	% crédit	Variation C-PB 2022
<b>E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE</b>						
5 Dépenses d'investissement			1'400'000	<b>500'147</b>		-899'853
6 Recettes d'investissement			1'396'761	<b>1'205'355</b>		-191'406
<i>Investissements Nets</i>			3'239	<b>-705'208</b>		-708'447
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement			1'400'000	<b>500'147</b>		-899'853
6 Recettes d'investissement			1'396'761	<b>1'205'355</b>		-191'406
<i>Investissements Nets</i>			3'239	<b>-705'208</b>		-708'447
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement			1'400'000	<b>500'147</b>		-899'853
6 Recettes d'investissement			1'396'761	<b>1'205'355</b>		-191'406
<i>Investissements Nets</i>			3'239	<b>-705'208</b>		-708'447
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
4800010 Prêts énergie						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			300'000			-300'000
6 Recettes d'investissement			501'761	<b>457'346</b>		-44'415
4800011 Prêts investissement et désendettement						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	<b>500'147</b>		-499'853
6 Recettes d'investissement			875'000	<b>727'165</b>		-147'835
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			100'000			-100'000
6 Recettes d'investissement			20'000	<b>20'844</b>		844

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>F - FORMATION</b>						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	<b>100'000</b> <b>-100'000</b>		
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	<b>100'000</b> <b>-100'000</b>		
<b>03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE</b>						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	<b>100'000</b> <b>-100'000</b>		
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b> <b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève CR 0311 Secrétariat général 6 Recettes d'investissement			100'000	<b>100'000</b>		



<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 2'969'164 2'030'836	<b>1'319'700</b> <b>286'655</b> <b>1'033'045</b>		-3'680'300 -2'682'509 -997'791
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 2'969'164 2'030'836	<b>1'319'700</b> <b>286'655</b> <b>1'033'045</b>		-3'680'300 -2'682'509 -997'791
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 2'969'164 2'030'836	<b>1'319'700</b> <b>286'655</b> <b>1'033'045</b>		-3'680'300 -2'682'509 -997'791
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			5'000'000 2'689'500	<b>1'319'700</b> <b>141'991</b>		-3'680'300 -2'547'509
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 6 Recettes d'investissement			279'664	<b>144'664</b>		-135'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2021</i>	<i>Projet de Budget 2022</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-PB 2022</i>
<b>L - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>30'000'000</b> <b>30'000'000</b>	10'000'000 10'000'000		<b>5'379'672</b> <b>-5'379'672</b>	18%	5'379'672 -5'379'672
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>30'000'000</b> <b>30'000'000</b>	10'000'000 10'000'000		<b>5'379'672</b> <b>-5'379'672</b>	18%	5'379'672 -5'379'672
<b>07 - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>30'000'000</b> <b>30'000'000</b>	10'000'000 10'000'000		<b>5'379'672</b> <b>-5'379'672</b>	18%	5'379'672 -5'379'672
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
4012857 Prêt à Palexpo SA CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>30'000'000</b> <b>30'000'000</b>	10'000'000				
4800015 Covid-19 et prêts FONGIT CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 6 Recettes d'investissement				<b>128'450</b>		128'450
4800018 Prêts FAE CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises 6 Recettes d'investissement				<b>5'251'222</b>		5'251'222



# **A Annexes**







## **A.1. Récapitulation des investissements par politique publique**





## Annexe 1 – Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif et cessions d'actifs								
Politique Publique	Crédit total <sup>(1)</sup>	Comptes 2021	Cumul au 31.12.2021	Projet de budget 2022	Comptes 2022	% Crédit total	Ecart C 2022 / PB 2022	
A - Autorités et gouvernance	130'429'000	19'754'485	33'802'239	25'895'169	26'745'089	20,5%	849'920	3,3%
B - Etats-majors et prestations transversales	623'189'100	56'455'192	145'691'050	77'040'740	50'957'229	8,2%	-26'083'511	-33,9%
C - Cohésion sociale	56'812'060	9'999'727	21'651'962	11'412'890	6'895'190	12,1%	-4'517'700	-39,6%
D - Culture, sport et loisirs	153'173'307	25'728'575	128'389'402	5'204'389	7'878'265	5,1%	2'673'876	51,4%
E - Environnement et énergie	175'358'555	13'242'277	36'175'408	20'292'161	13'850'642	7,9%	-6'441'519	-31,7%
F - Formation	1'423'939'484	114'939'213	687'337'563	186'541'052	110'588'367	7,8%	-75'952'685	-40,7%
G - Aménagement et logement	109'601'458	30'907'874	216'750'991	47'041'649	20'741'626	18,9%	-26'300'023	-55,9%
H - Sécurité et population	352'518'355	28'938'633	184'843'327	184'843'327	33'669'031	9,6%	-877'838	-2,5%
I - Impôts et finances	29'040'000	4'216'268	7'469'262	6'345'000	4'602'087	15,8%	-1'742'913	-27,5%
J - Justice	60'807'226	6'272'091	14'075'578	12'323'667	6'626'071	10,9%	-5'697'596	-46,2%
K - Santé	814'173'685	47'026'811	478'005'305	99'813'991	55'542'778	6,8%	-44'271'213	-44,4%
L - Economie et emploi	14'458'780	927'445	2'556'484	3'355'132	883'573	6,1%	-2'471'559	-73,7%
M - Mobilité	3'469'407'627	201'506'319	1'576'201'149	245'372'174	197'841'765	5,7%	-47'530'409	-19,4%
<b>Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>7'412'908'637</b>	<b>559'914'910</b>	<b>3'532'949'720</b>	<b>775'184'883</b>	<b>536'821'713</b>	<b>7,2%</b>	<b>-238'363'170</b>	<b>-30,7%</b>
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	7'281'117	8'381'117	6'700'000	6'681'117	23,6%	-18'883	-0,3%
B - Etats-majors et prestations transversales	18'000'000	1'190'918	5'435'638	2'500'000	5'081'113	28,2%	2'581'113	103,2%
D - Culture, sport et loisirs					1'184		1'184	
E - Environnement et énergie	5'637'340		1'455'055	2'000'000	2'862'375	50,8%	862'375	43,1%
F - Formation	115'721'681	1'357'500	73'318'926	3'305'628	1'327'733	1,1%	-1'977'895	-59,8%
G - Aménagement et logement	7'261'553	1'008'775	15'024'439	2'75'000	1'869'962	25,8%	1'594'962	580,0%
H - Sécurité et population	57'117'000	1'018'994	1'198'488	500'000	20'898'900	36,6%	20'398'900	4079,8%
J - Justice		145	145					
M - Mobilité	294'861'000	13'928'584	88'949'447	24'500'000	28'630'480	9,7%	4'130'480	16,9%
<b>Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>526'898'574</b>	<b>25'786'033</b>	<b>193'763'255</b>	<b>39'780'628</b>	<b>67'352'864</b>	<b>12,8%</b>	<b>27'572'236</b>	<b>69,3%</b>
<b>Total Net hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>6'886'010'063</b>	<b>534'128'877</b>	<b>3'339'186'465</b>	<b>735'404'255</b>	<b>469'468'849</b>	<b>6,8%</b>	<b>-265'935'406</b>	<b>-36,2%</b>

<sup>(1)</sup> Le crédit total et le cumul au 31.12.2021 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Cessions d'actifs								
Politique Publique	Crédit total	Comptes 2021	Cumul au 31.12.2021	Projet de budget 2022	Comptes 2022	% Crédit total	Ecart C 2022 / PB 2022	
B - Etats-majors et prestations transversales		650'777			12'549'761		12'549'761	
<b>Total Cessions</b>		<b>-650'777</b>			<b>-12'549'761</b>		<b>-12'549'761</b>	

Prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total <sup>(2)</sup>	Comptes 2021	Cumul au 31.12.2021	Projet de budget 2022	Comptes 2022	% Crédit total	Ecart C 2022 / PB 2022	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	17'025'807	61'012'522	13'433'000	29'592'848	22,4%	16'159'848	120,3%
C - Cohésion sociale		4'951'050		6'317'375	3'084'082		-3'233'293	-51,2%
E - Environnement et énergie		320'440		1'400'000	500'147		-899'853	-64,3%
G - Aménagement et logement		3'685'750		5'000'000	1'319'700		-3'680'300	-73,6%
L - Economie et emploi	30'000'000	14'705'143	10'000'000					
<b>Total Dépenses des prêts du patrimoine administratif</b>	<b>162'000'000</b>	<b>40'688'190</b>	<b>71'012'522</b>	<b>26'150'375</b>	<b>34'496'777</b>		<b>8'346'402</b>	<b>31,9%</b>
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	967'000	967'000	967'000	967'000	0,7%		
C - Cohésion sociale		538'324		583'325	529'923		-53'402	-9,2%
E - Environnement et énergie		1'297'213		1'396'761	1'205'355		-191'406	-13,7%
F - Formation		100'000		100'000	100'000			
G - Aménagement et logement		296'614		2'969'164	286'655		-2'682'509	-90,3%
L - Economie et emploi	30'000'000	4'427'837			5'379'672	17,9%	5'379'672	
<b>Total Recettes des prêts du patrimoine administratif</b>	<b>162'000'000</b>	<b>7'626'988</b>	<b>967'000</b>	<b>6'016'250</b>	<b>8'468'605</b>		<b>2'452'355</b>	<b>40,8%</b>
<b>Total Net des prêts du patrimoine administratif</b>		<b>33'061'202</b>	<b>70'045'522</b>	<b>20'134'125</b>	<b>26'028'172</b>		<b>5'894'047</b>	<b>29,3%</b>

<sup>(2)</sup> Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.







## **A.2. Tableau des investissements par loi et catégorie**





## Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Comptes	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
<b>Crédit d'ouvrage</b>									
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	1-Voté	M	Dépenses	903'800'000	58'515'246	154'514'167	114'605'000	40'229'077
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	1-Voté	M	Recettes	166'780'000	4'908'455	28'929'657	17'800'000	17'404'517
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	1-Voté	M	Dépenses	98'098'000	5'586'380	80'638'087	5'050'000	4'052'537
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	1-Voté	M	Dépenses	320'630'000	53'318'894	248'838'547	44'863'684	45'281'576
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	1-Voté	M	Recettes	51'020'000	5'805'668	30'284'384	3'000'000	6'672'427
8269	Etude d'une nouvelle décharge bioactive	1-Voté	E	Dépenses	780'000		505'948	100'000	
8644	Mesures OPB	1-Voté	M	Dépenses	85'000'000	883'110	75'027'084	2'600'000	1'349'954
8644	Mesures OPB	1-Voté	M	Recettes	21'500'000	950'000	17'280'884	450'000	500'000
8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	1-Voté	M	Dépenses	5'488'000		5'171'861		204'903
9422	HUG - maternité - 3e étape (phases 3.1 et 3.2)	1-Voté	K	Dépenses	86'931'000		84'733'698		
9995	UNI - CMU 5ème étape	1-Voté	F	Dépenses	212'083'000	1'782'724	187'968'506	11'196'612	3'688'969
9995	UNI - CMU 5ème étape	1-Voté	F	Recettes	45'600'000		38'630'905		
10444	Liaison CEVA	1-Voté	M	Dépenses	478'970'000	13'836'789	653'841'791	4'000'000	9'292'923
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	1-Voté	G	Dépenses		23'369'665	159'153'809	35'000'000	14'011'604
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	1-Voté	G	Recettes			12'208'588		762'825
10484	Réalisation du système d'information du commerce	1-Voté	L	Dépenses	2'658'200	168'128	1'649'922	816'406	344'680
10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	1-Voté	D	Dépenses	67'022'117		65'708'106		838'915
10667	HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3)	1-Voté	K	Dépenses	73'726'000		69'269'747		40'512
10673	Relogement des forains et gens du voyage	1-Voté	G	Dépenses	12'777'000	1'485'620	11'850'559	100'000	396'929
10703	BDL2 - construction	1-Voté	K	Dépenses	253'687'000		241'842'250		162'762
10775	Acquisitions de terrains et bâtiments	1-Voté	B	Dépenses	30'000'000		30'000'000		
10775	Acquisitions de terrains et bâtiments	1-Voté	B	Recettes			1'227'000		
10789	Etude de variantes pour la liaison cyclable Avanchets - route de Meyrin	1-Voté	M	Dépenses	550'000		387'199		57'311
10822	UNI - CMU - 6ème étape	1-Voté	F	Dépenses	148'937'000	4'949'410	126'229'857	9'600'000	3'539'421
10822	UNI - CMU - 6ème étape	1-Voté	F	Recettes	21'500'625		23'694'000		
10834	Dépôt TPG En Chardon	1-Voté	M	Dépenses	150'000'000		150'000'000		
10850	Infrastructures agricoles durables	1-Voté	E	Dépenses	15'700'000	772'643	12'258'987	1'080'000	731'108
10850	Infrastructures agricoles durables	1-Voté	E	Recettes			168'000		
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	1-Voté	F	Dépenses	31'884'000	3'423'994	29'943'423	50'000	579'037
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	1-Voté	F	Recettes	7'000'000		4'550'000	1'238'539	
11140	Vidéoprotection	1-Voté	H	Dépenses	1'900'000		1'785'482		
11140	Vidéoprotection	1-Voté	H	Recettes			154'494		
11264	Ecole de commerce de Frontenex	1-Voté	F	Dépenses	82'122'000		74'439'137		241'415
11264	Ecole de commerce de Frontenex	1-Voté	F	Recettes	8'954'058		491'000		
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	1-Voté	H	Dépenses	69'954'000	14'586	66'381'870	208'252	24'592
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	1-Voté	H	Recettes	32'000'000				20'647'900
11325	Extension de l'observatoire de Genève à Sauverny	1-Voté	F	Dépenses	18'034'000		14'610'405		
11325	Extension de l'observatoire de Genève à Sauverny	1-Voté	F	Recettes	2'250'000		3'018'021		
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	1-Voté	A	Dépenses	19'356'000	7'488'689	15'178'470	5'339'655	3'012'526
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	1-Voté	A	Recettes				200'000	
11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	1-Voté	H	Dépenses	2'905'000		2'902'816		1'454
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	1-Voté	H	Dépenses	20'869'000	186'915	19'162'748	500'000	329'299
11584	Nouvelle Comédie - subvention	1-Voté	D	Dépenses	45'000'000		45'000'000		

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Comptes	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	1-Voté	Multi PP	Dépenses	41'039'601		30'431'846	970'521	141'454
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	1-Voté	Multi PP	Recettes	5'888'313		2'400'468		918'756
	Aménagement autour des interfaces CEVA	1-Voté	G	Dépenses	30'508'863		26'385'493	270'000	26'550
	Aménagement autour des interfaces CEVA	1-Voté	G	Recettes	5'888'313	800'394	2'400'468		918'756
	Aménagement autour des interfaces CEVA	1-Voté	M	Dépenses	10'530'738	403'646	4'046'353	700'521	114'904
11691	Requalification de la route Suisse à Versoix	1-Voté	M	Dépenses	24'800'000		23'330'638		288'010
11691	Requalification de la route Suisse à Versoix	1-Voté	M	Recettes	2'792'000		2'399'600		783'425
11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	1-Voté	M	Dépenses	23'450'000	5'082'885	18'761'186	95'000	392'499
11702	Système d'information du service des contraventions	1-Voté	H	Dépenses	1'200'000		1'167'644		22'466
11720	TOSA	1-Voté	M	Dépenses	15'000'000		14'351'850		
11720	TOSA	1-Voté	M	Recettes	3'400'000		3'400'000		
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	1-Voté	M	Dépenses	16'299'000	637'841	6'157'051	4'000'000	565'843
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	1-Voté	M	Recettes	3'499'000	102'000	1'267'000		
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	1-Voté	H	Dépenses	1'200'000	9'597	964'955		32'677
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	1-Voté	E	Dépenses	4'800'000	511'639	796'926	600'000	76'743
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	1-Voté	E	Recettes	1'469'340		1'187'055		
11791	Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80	1-Voté	M	Dépenses	8'000'000	190'103	815'298	4'000'000	1'613'823
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	1-Voté	M	Dépenses	270'610'000	3'330'805	13'323'587	9'494'900	8'963'409
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	1-Voté	M	Recettes	21'690'000		1'063'000	1'050'000	803'000
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	1-Voté	F	Dépenses	3'775'000		2'735'969		10'500
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	1-Voté	F	Recettes	185'000		185'000		
11866	SIRH - refonte technique	1-Voté	B	Dépenses	4'180'000		4'303'810		
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	1-Voté	M	Dépenses	50'000'000	9'105'180	36'098'594	7'578'655	5'777'062
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	1-Voté	G	Dépenses	20'000'000	2'000'000	9'999'998	2'500'000	2'500'000
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	1-Voté	H	Dépenses	3'853'230		3'765'548		232'105
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	1-Voté	F	Dépenses	5'494'800		5'136'532		12'990
11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	1-Voté	H	Dépenses	2'330'000		2'175'885		153'319
11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	1-Voté	H	Recettes			25'000		
11946	Gestion des hospitalisations hors canton (GEHHC)	1-Voté	K	Dépenses	578'000		419'383		
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	1-Voté	K	Dépenses	28'500'000	605'326	7'327'424	1'500'000	1'858'680
11973	Rénovation du CO Budé	1-Voté	F	Dépenses	24'700'000	75'673	24'637'709	72'707	210'807
11975	Efficience énergétique	1-Voté	B	Dépenses	35'000'000	3'446'781	14'930'306	3'900'000	6'388'897
11975	Efficience énergétique	1-Voté	B	Recettes	18'000'000	1'190'918	4'208'638	2'500'000	5'081'113
12039	Equipement IEPA (IMAD)	1-Voté	K	Dépenses	4'620'000		557'896	4'062'104	112'813
12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	1-Voté	H	Dépenses	5'573'000		5'589'863		-13'552
12041	Reconstruction du théâtre de Carouge - subvention	1-Voté	D	Dépenses	10'000'000		10'000'000		
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	1-Voté	F	Dépenses	4'207'200		4'142'257		12'601
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	1-Voté	F	Dépenses	4'134'700		4'138'697		41'437
12079	Subventions d'investissement aux EPI	1-Voté	C	Dépenses	9'170'450	1'164'773	5'777'948	2'000'000	1'022'838
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)	1-Voté	F	Dépenses	9'959'000		1'018'612	3'400'000	347
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	1-Voté	H	Dépenses	40'967'400	8'324'579	20'848'658	13'329'440	13'915'309
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	1-Voté	H	Recettes	12'700'000				
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	1-Voté	H	Dépenses	24'950'600	499'777	22'865'355	600'000	435'225
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	1-Voté	H	Recettes	9'300'000				
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	1-Voté	G	Dépenses	7'780'000	2'264'291	6'015'560	1'830'000	1'406'643
12146	UNI - Service de la recherche	1-Voté	F	Dépenses	15'546'000	2'162'825	7'988'102	5'700'723	2'660'158

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Comptes	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	1-Voté	H	Dépenses	4'540'000	1'019'765	2'860'881	1'022'000	960'246
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	1-Voté	H	Recettes	380'000				
12149	Rénovation d'Uni Bastions	1-Voté	F	Dépenses	92'502'000	5'968'413	19'925'686	10'681'242	9'416'394
12149	Rénovation d'Uni Bastions	1-Voté	F	Recettes	10'000'000	900'000	2'750'000	767'089	1'047'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	1-Voté	M	Dépenses	6'300'000	550'012	1'912'622	500'000	299'192
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	1-Voté	F	Dépenses	6'901'000	3'389'305	4'080'115	2'420'000	1'857'140
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	1-Voté	E	Dépenses	16'014'960	953'284	1'691'284	5'351'163	505'904
12231	Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention	1-Voté	M	Dépenses	4'190'000		3'627'500		562'500
12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	1-Voté	H	Dépenses	3'741'200		3'148'826		141'202
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	1-Voté	F	Dépenses	14'000'000	2'198'865	10'397'410	2'869'320	961'387
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	1-Voté	B	Dépenses	30'000'000	3'440'939	3'440'939	5'500'000	1'123'343
12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	1-Voté	K	Dépenses	3'956'000	722'164	1'120'779	1'191'279	457'120
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	1-Voté	K	Dépenses	3'100'000	914'273	939'893	574'380	351'390
12371	Refonte du SI OCEN	1-Voté	E	Dépenses	3'107'000		2'643'655		367'080
12386	SIC Social 2019-2023	1-Voté	C	Dépenses	10'538'000	2'088'027	5'592'401	2'200'000	1'566'053
12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	1-Voté	I	Dépenses	1'725'000	572'192	1'287'166	300'000	414'620
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	1-Voté	M	Dépenses	97'077'584	604'263	1'095'834	1'900'000	225'456
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	1-Voté	K	Dépenses	7'500'000	1'885'477	2'141'504	3'000'000	1'601'701
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	1-Voté	F	Dépenses	15'823'000	780'992	949'029	6'100'000	2'777'412
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	1-Voté	F	Recettes	2'175'998				151'098
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	1-Voté	A	Dépenses	6'335'000	377'259	377'259	2'800'000	1'537'865
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	1-Voté	M	Dépenses	245'061'000	3'329'053	3'329'053	4'800'000	2'181'534
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	1-Voté	M	Recettes	13'180'000				
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	1-Voté	B	Dépenses	250'000'000	1'997'406	2'200'822	10'000'000	3'419'437
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H1 50	1-Voté	M	Dépenses	53'000'000	55'650	55'650	300'000	201'722
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	1-Voté	I	Dépenses	12'600'000	2'754'174	4'610'339	2'500'000	2'261'667
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	1-Voté	A	Dépenses	62'250'000	8'599'013	9'415'297	10'000'000	18'524'595
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	1-Voté	A	Recettes	28'300'000	7'281'117	8'381'117	6'500'000	6'681'117
12633	Centre cantonal de biométrie	1-Voté	H	Dépenses	1'715'000	327'696	425'107	839'000	430'648
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	1-Voté	C	Dépenses	3'700'000	59'881	59'881	1'300'000	191'269
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	1-Voté	E	Dépenses	5'335'000	1'971'617	1'971'617	2'100'000	1'704'760
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	1-Voté	E	Recettes	2'668'000			1'700'000	1'825'777
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	1-Voté	G	Dépenses	4'600'000			2'000'000	
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	1-Voté	K	Dépenses	20'000'000	1'324'306	1'324'306	11'520'000	2'775'944
12741	Futur CO sis à Balexert	1-Voté	F	Dépenses	94'860'000	34'324	34'324	8'000'000	929'734
12741	Futur CO sis à Balexert	1-Voté	F	Recettes	4'056'000				
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	1-Voté	F	Dépenses	65'950'000	4'362'813	4'362'813	23'000'000	11'231'237
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	1-Voté	M	Dépenses	20'993'000			2'000'000	440'183
12767	UNI - SI pour les étudiants	1-Voté	F	Dépenses	12'000'000	77'791	77'791	3'500'000	1'927'528
12768	Places d'hébergement SGIPA - subvention	1-Voté	C	Dépenses	2'500'000		2'500'000		
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	1-Voté	M	Dépenses	5'800'000			2'500'000	99'634
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	1-Voté	K	Dépenses	10'656'000			2'800'000	1'354'595
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	1-Voté	A	Dépenses	4'204'000	43'222	4'204'571		-5'670
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	1-Voté	I	Dépenses	5'555'000	128'281	128'281	2'500'000	1'854'926
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	1-Voté	E	Dépenses	55'503'000			600'000	500'611

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Comptes	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève	1-Voté	F	Dépenses	5'470'000			1'430'000	355'367
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	1-Voté	B	Dépenses	9'366'000			4'779'500	
12980	HUG - Maternité 4ème étape	1-Voté	K	Dépenses	52'000'000			3'000'000	726'170
12988	ES II Confignon - étude	1-Voté	F	Dépenses	8'265'000			500'000	110'570
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	1-Voté	H	Dépenses	77'000'000			2'000'000	472'985
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	1-Voté	H	Recettes	237'000				
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	1-Voté	K	Dépenses	14'900'000			3'500'000	
13007	Nouvelle patinoire du Tréfle-Blanc - étude	1-Voté	D	Dépenses	11'700'000			700'000	246'101
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	1-Voté	F	Dépenses	9'194'400			724'700	
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	2-Déposé	F	Dépenses	9'019'000			1'803'800	
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	1-Voté	M	Dépenses	350'000'000				38'000'000
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	1-Voté	F	Dépenses	7'000'000			7'000'000	4'000'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	1-Voté	A	Dépenses	12'500'000			2'000'000	
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	1-Voté	I	Dépenses	7'560'000			700'000	
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	1-Voté	G	Dépenses	5'721'090			200'000	
13079	HG - Transformation numérique des services	1-Voté	C	Dépenses	4'500'000			200'000	99'747
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	1-Voté	F	Dépenses	96'321'000			5'189'000	225'375
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	1-Voté	F	Recettes	12'000'000			900'000	
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	1-Voté	G	Dépenses	4'325'000			400'000	
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	1-Voté	H	Dépenses	3'500'000			200'000	
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	2-Déposé	G	Dépenses	11'980'000			2'500'000	
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	1-Voté	F	Dépenses	65'500'000			8'300'000	
13176	Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud	1-Voté	M	Dépenses	30'000'000			500'000	
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	2-Déposé	H	Dépenses	8'180'000			500'000	
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2023-2026	3-Non déposé	B	Dépenses	9'200'000			1'200'000	
1921009	Plan d'actions Biodiversité 2020-2030	3-Non déposé	E	Dépenses	20'260'000			500'000	
1921010	Frein à l'extension de forêt sur zone agricole - délimitation de zone forêt / agricole	5-retiré	E	Dépenses	5'000'000			200'000	
1921032	Dématérialisation des processus de l'OCV	3-Non déposé	M	Dépenses	5'000'000			500'000	
1921038	Etude d'une nouvelle décharge bioactive II	3-Non déposé	E	Dépenses	970'000			200'000	
1921044	HUG Datacenter II	3-Non déposé	K	Dépenses	8'900'000			1'200'000	
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	3-Non déposé	H	Dépenses	1'340'000			200'000	
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	3-Non déposé	H	Dépenses	2'950'000			100'000	
1921049	Dossier patient extrahospitalier (CASU)	3-Non déposé	K	Dépenses	2'260'000			400'000	
<b>Total crédit d'ouvrage</b>				<b>Dépenses</b>	<b>6'084'093'532</b>		<b>3'041'502'198</b>	<b>488'039'043</b>	<b>296'633'281</b>
				<b>Recettes</b>	<b>508'525'334</b>		<b>187'903'811</b>	<b>36'105'628</b>	<b>63'278'955</b>
				<b>Net</b>	<b>5'575'568'198</b>		<b>2'853'598'387</b>	<b>451'933'415</b>	<b>233'354'326</b>

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Comptes	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
<b>Crédit de renouvellement</b>									
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	1-Voté	A	Dépenses	600'000	159'691	165'827	150'000	78'644
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	1-Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	248'117	446'324	475'000	260'262
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	1-Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	7'352'221	13'924'671	9'096'387	6'474'159
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	1-Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	7'088'391	10'806'549	9'623'100	6'723'411
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	1-Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	450'000	450'000	500'000	251'000
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	1-Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	9'207'112	17'577'046	10'373'000	10'701'064
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	1-Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	208'381	515'383	575'000	1'224'979
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	1-Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	3'428'985	6'305'984	4'211'300	4'413'090
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	1-Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	5'791	6'163	170'000	16'473
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	1-Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	4'357'107	7'005'206	3'697'436	2'733'483
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	1-Voté	A	Dépenses	1'500'000	90'385	170'612	200'000	51'184
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	1-Voté	A	Dépenses	200'000	3'233	3'233	79'400	48'440
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	1-Voté	M	Dépenses	166'400'000	36'072'814	71'422'967	31'000'000	32'475'990
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	1-Voté	M	Recettes	11'000'000	2'162'461	4'324'922	2'200'000	2'467'111
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	1-Voté	Multi PP	Dépenses	230'000'000	42'519'056	82'015'755	46'966'943	40'456'427
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	1-Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	91'142'384	181'744'696	82'050'000	67'913'521
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	1-Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	569'139	569'139	400'000	130'819
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	1-Voté	F	Dépenses	15'370'000	3'213'502	5'340'763	3'310'685	3'014'932
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	1-Voté	F	Dépenses	69'950'000	12'968'682	23'768'317	14'000'000	14'615'063
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	1-Voté	C	Dépenses	8'800'000	1'629'080	3'082'742	1'805'335	1'957'524
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	1-Voté	K	Dépenses	207'225'000	39'104'967	62'077'670	54'913'587	43'559'384
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	1-Voté	K	Dépenses	9'000'000	916'753	1'873'280	2'200'000	1'546'971
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	1-Voté	J	Dépenses	17'000'000	1'754'661	3'709'717	3'823'667	3'148'410
13171	HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds	2-Déposé	K	Dépenses	21'600'000			9'000'000	
<b>Total crédit de renouvellement</b>				<b>Dépenses</b>	<b>1'328'815'105</b>	<b>261'262'932</b>	<b>491'447'522</b>	<b>287'145'840</b>	<b>240'188'432</b>
				<b>Recettes</b>	<b>18'373'240</b>	<b>3'389'981</b>	<b>5'859'444</b>	<b>3'675'000</b>	<b>4'073'909</b>
				<b>Net</b>	<b>1'310'441'865</b>	<b>257'872'951</b>	<b>485'588'078</b>	<b>283'470'840</b>	<b>236'114'523</b>
<b>Total investissements hors prêts et hors cessions</b>				<b>Dépenses</b>	<b>7'412'908'637</b>	<b>261'262'932</b>	<b>3'532'949'720</b>	<b>775'184'883</b>	<b>536'821'713</b>
				<b>Recettes</b>	<b>526'898'574</b>	<b>3'389'981</b>	<b>193'763'255</b>	<b>39'780'628</b>	<b>67'352'864</b>
				<b>Net</b>	<b>6'886'010'063</b>	<b>257'872'951</b>	<b>3'339'186'465</b>	<b>735'404'255</b>	<b>469'468'849</b>

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	Politique publique	Nature	Crédit total	Comptes	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
<b>Prêts du patrimoine administratif</b>									
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	1-Voté	G	Dépenses		835'750		5'000'000	1'319'700
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	1-Voté	G	Recettes		130'950		2'689'500	141'991
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	1-Voté	A	Dépenses	89'600'000	15'503'699	59'490'414	11'140'000	28'819'355
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	1-Voté	A	Recettes	89'600'000	967'000	967'000	967'000	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	1-Voté	A	Dépenses	42'400'000	1'522'108	1'522'108	2'293'000	773'493
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	1-Voté	A	Recettes	42'400'000				
12857	Prêt à Palexpo SA	1-Voté	L	Dépenses	30'000'000	10'000'000	10'000'000		
12857	Prêt à Palexpo SA	1-Voté	L	Recettes	30'000'000				
4800002	Prêts aux étudiants	1-Voté	C	Dépenses		4'951'050		6'317'375	3'084'082
4800002	Prêts aux étudiants	1-Voté	C	Recettes		538'324		583'325	529'923
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	1-Voté	G	Dépenses		2'850'000			
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	1-Voté	G	Recettes		165'664		279'664	144'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	1-Voté	F	Recettes		100'000		100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	1-Voté	E	Dépenses				300'000	
4800010	Prêts énergie	1-Voté	E	Recettes		463'842		501'761	457'346
4800011	Prêts investissement et désendettement	1-Voté	E	Dépenses		320'440		1'000'000	500'147
4800011	Prêts investissement et désendettement	1-Voté	E	Recettes		813'562		875'000	727'165
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	1-Voté	E	Dépenses				100'000	
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	1-Voté	E	Recettes		19'809		20'000	20'844
4800015	Covid-19 prêts FONGIT	1-Voté	L	Recettes		263'967			128'450
4800018	Prêts FAE	1-Voté	L	Dépenses		4'705'143			
4800018	Prêts FAE	1-Voté	L	Recettes		4'163'870			5'251'222
				<b>Dépenses</b>	<b>162'000'000</b>		<b>71'012'522</b>	<b>26'150'375</b>	<b>34'496'777</b>
<b>Prêts du patrimoine administratif</b>				<b>Recettes</b>	<b>162'000'000</b>		<b>967'000</b>	<b>6'016'250</b>	<b>8'468'605</b>
				<b>Net</b>			<b>70'045'522</b>	<b>20'134'125</b>	<b>26'028'172</b>





## **A.3. Investissements par nature**





### Annexe 3 - Investissements par nature

#### Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	C 2022	Ecart C 2022 / PB 2022	
<b>50</b>	<b>Biens d'investissements</b>	<b>378'741'018</b>	<b>522'397'722</b>	<b>339'398'300</b>	<b>-182'999'422</b>	<b>-35,0%</b>
500	Terrains	10'765'948	5'050'000	802'704	-4'247'296	-84,1%
501	Routes et voies de communication	153'902'546	218'108'584	127'052'346	-91'056'238	-41,7%
502	Aménagement des cours d'eau	12'854'942	10'181'160	10'961'985	780'825	7,7%
503	Autres travaux de génie civil		300'000		-300'000	-100,0%
504	Bâtiments	147'194'362	219'126'168	154'570'331	-64'555'837	-29,5%
506	Biens meubles	52'276'002	69'625'810	45'442'131	-24'183'679	-34,7%
509	Autres biens d'investissements	1'747'218	6'000	568'803	562'803	9380,1%
<b>52</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>39'129'929</b>	<b>58'141'948</b>	<b>42'249'097</b>	<b>-15'892'851</b>	<b>-27,3%</b>
520	Logiciels, applications et licences	38'546'077	56'628'028	41'494'156	-15'133'872	-26,7%
529	Autres immobilisation incorporelles	583'852	1'513'920	754'941	-758'979	-50,1%
<b>54</b>	<b>Prêts ferroviaires</b>	<b>13'836'789</b>	<b>4'270'000</b>	<b>9'356'811</b>	<b>5'086'811</b>	<b>119,1%</b>
540	Confédération et entreprises fédérales	13'836'789	4'000'000	9'330'261	5'330'261	133,3%
545	Entreprises privées		270'000	26'550	-243'450	-90,2%
<b>55</b>	<b>Participations et capitaux sociaux</b>	<b>9'218'960</b>	<b>17'000'000</b>	<b>14'011'604</b>	<b>-2'988'396</b>	<b>-17,6%</b>
554	Entreprises publiques	9'218'960	17'000'000	14'011'604	-2'988'396	-17,6%
<b>56</b>	<b>Subventions d'investissements</b>	<b>118'988'214</b>	<b>173'375'213</b>	<b>131'805'901</b>	<b>-41'569'312</b>	<b>-24,0%</b>
560	Confédération et entreprises fédérales	5'689'615	5'050'000	4'015'199	-1'034'801	-20,5%
562	Communes et groupes intercommunaux	36'769'693	20'300'000	3'505'811	-16'794'189	-82,7%
564	Entreprises publiques	68'825'556	140'237'430	116'886'109	-23'351'321	-16,7%
565	Entreprises privées	3'520'635	5'820'283	1'549'485	-4'270'798	-73,4%
566	Organisations privées à but non lucratif	3'566'576	1'217'500	5'696'761	4'479'261	367,9%
567	Personnes physiques	616'139	750'000	152'536	-597'464	-79,7%
	<b>Totaux généraux</b>	<b>559'914'910</b>	<b>775'184'883</b>	<b>536'821'713</b>	<b>-238'363'170</b>	<b>-30,7%</b>

#### Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	C 2022	Ecart C 2022 / PB 2022	
<b>60</b>	<b>Cession de biens d'investissements</b>	<b>597'979</b>		<b>12'509'589</b>	<b>12'509'589</b>	
600	Terrains	597'979		1'996'492	1'996'492	
604	Bâtiments			10'513'097	10'513'097	
<b>63</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>24'985'639</b>	<b>39'780'628</b>	<b>65'671'283</b>	<b>25'890'655</b>	<b>65,1%</b>
630	Confédération et entreprises fédérales	14'793'569	30'050'628	50'711'344	20'660'716	68,8%
631	Cantons et concordats	1'550'500	2'500'000	5'207'035	2'707'035	108,3%
632	Communes et groupes intercommunaux	1'000'000	730'000	3'566'890	2'836'890	388,6%
634	Entreprises publiques	11'332		4'897	4'897	
635	Entreprises privées	7'630'238	6'500'000	6'181'117	-318'883	-4,9%
<b>64</b>	<b>Remboursement de prêts</b>	<b>800'394</b>		<b>918'756</b>	<b>918'756</b>	
645	Entreprises privées	800'394		918'756	918'756	
<b>65</b>	<b>Cession de participations</b>			<b>510'000</b>	<b>510'000</b>	
654	Entreprises publiques <sup>(1)</sup>			510'000	510'000	
<b>66</b>	<b>Remboursement subventions accordées</b>	<b>52'799</b>		<b>292'997</b>	<b>292'997</b>	
662	Communes et groupes intercommunaux <sup>(2)</sup>			252'825	252'825	
664	Entreprises publiques	51'027		40'172	40'172	
665	Entreprises privées	1'772				
	<b>Totaux généraux</b>	<b>26'436'811</b>	<b>39'780'628</b>	<b>79'902'625</b>	<b>40'121'997</b>	<b>100,9%</b>

<sup>(1)</sup> Y compris le remboursement de dotations versées dans le cadre de la loi 10460 - Construction de logements d'utilité publique présenté en « recettes d'investissement » dans le présent tome pour un montant de 510'000 francs aux comptes 2022.

<sup>(2)</sup> Y compris le remboursement de subventions octroyées dans le cadre de la loi 10460 - Construction de logements d'utilité publique présenté en « recettes d'investissement » dans le présent tome pour un montant de 252'825 francs aux comptes 2022.

#### Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	C 2022	Ecart C 2022 / PB 2022	
<b>54</b>	<b>Prêts ordinaires</b>	<b>40'688'190</b>	<b>26'150'375</b>	<b>34'496'777</b>	<b>8'346'402</b>	<b>31,9%</b>
544	Entreprises publiques	10'000'000				
545	Entreprises privées	5'025'583	1'400'000	500'147	-899'853	-64,3%
546	Organisations privées à but non lucratif	20'625'807	18'433'000	30'842'848	12'409'848	67,3%
547	Personnes physiques	5'036'800	6'317'375	3'153'782	-3'163'593	-50,1%

#### Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2021	PB 2022	C 2022	Ecart C 2022 / PB 2022	
<b>64</b>	<b>Remboursement de prêts du patrimoine administratif</b>	<b>7'626'989</b>	<b>6'016'250</b>	<b>8'468'605</b>	<b>2'452'355</b>	<b>40,8%</b>
645	Entreprises privées	5'775'058	1'372'996	6'650'793	5'277'797	384,4%
646	Organisations privées à but non lucratif	1'132'664	3'936'164	1'111'664	-2'824'500	-71,8%
647	Personnes physiques	719'267	707'090	706'148	-942	-0,1%





## **A.4. Investissements de l'OCBA et l'OCSIN**





**Annexe 4 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)**

Projet	Libellé	Politique Publique	CREDIT VOTE/PREU	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
<b>DI / Office cantonal des bâtiments - CREDITS D'OUVRAGE</b>						
9422	HUG - maternité - 3e étape (phases 3.1 et 3.2)	K	74'119'000	73'165'195		
9995	UNI - CMU 5ème étape	F	196'487'000	174'761'095	10'996'612	3'154'837
10667	HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3)	K	66'676'000	62'912'135		40'512
10673	Relogement des forains et gens du voyage	G	12'777'000	11'850'559	100'000	396'929
10703	BDL2 - construction	K	227'334'269	220'328'514		162'762
10775	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	30'000'000		
10822	UNI - CMU - 6ème étape	F	133'604'000	115'623'862	9'000'000	3'327'729
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	F	29'700'000	28'595'266	50'000	209'952
11264	Ecole de commerce de Frontenex	F	81'806'316	74'164'953		241'415
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	67'299'100	64'189'906		24'592
11325	Extension de l'observatoire de Genève à Sauvigny	F	17'554'000	14'173'624		
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	18'276'000	14'501'683	5'339'655	2'866'214
11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	H	2'905'000	2'902'816		1'454
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	18'736'000	18'627'388		25'730
11584	Nouvelle Comédie - subvention	D	45'000'000	45'000'000		
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	H	3'853'230	3'765'548		232'105
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	A	4'204'000	4'204'571		5'670
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	F	5'494'800	5'136'532		12'990
11973	Rénovation du CO Budé	F	23'730'000	23'832'328	72'707	210'807
11975	Efficience énergétique	B	35'000'000	14'930'306	3'900'000	6'388'897
12041	Reconstruction du théâtre de Carouge - subvention	D	10'000'000	10'000'000		
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	F	4'207'200	4'142'257		12'601
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	F	4'134'700	4'138'697		41'437
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	4'326'557	2'000'000	1'022'838
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'032'060	20'764'108	12'716'440	13'890'925
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	22'430'145		332'653
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	19'912'380	10'220'554	9'197'914
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	F	6'901'000	4'080'115	2'420'000	1'857'140
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	F	14'000'000	10'397'410	2'869'320	961'387
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	3'440'939	5'500'000	1'123'343
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	K	3'100'000	939'893	574'380	351'390
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'823'000	949'029	6'100'000	2'777'412
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	2'200'822	10'000'000	3'419'437
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	9'415'297	10'000'000	18'524'595
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000		2'000'000	
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	K	20'000'000	1'324'306	11'520'000	2'775'944
12741	Futur CO sis à Balexert	F	90'511'000	34'324	8'000'000	929'734
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	61'818'000	4'362'813	23'000'000	10'923'885
12768	Places d'hébergement SGIPA - subvention	C	2'500'000	2'500'000		
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000		291'500	
12980	HUG - Maternité 4ème étape	K	52'000'000		3'000'000	726'170
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000		500'000	110'570
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000		2'000'000	472'985
13007	Nouvelle patinoire du Tréfle-Blanc - étude	D	11'700'000		700'000	246'101
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000		325'000	
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	F	7'000'000		7'000'000	4'000'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000		5'000'000	225'375
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000		8'300'000	
<b>DI / Office cantonal des bâtiments - PRETS FERROVIAIRES</b>						
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	G	658'470	933'551	270'000	26'550
<b>Total prêts ferroviaires</b>			<b>658'470</b>	<b>933'551</b>	<b>270'000</b>	<b>26'550</b>
<b>DI / Office cantonal des bâtiments - CREDITS DE RENOUVELLEMENT</b>						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	1'656'387	3'000'000	1'255'597
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	23'198'257	15'500'000	9'479'152
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	658'717	700'000	181'531
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	4'479'612	3'000'000	5'557'251
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	94'369	100'000	
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	118'788'156	46'000'000	38'992'604
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	18'956	30'000	
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	17'268'854	5'000'000	7'903'660
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	10'365'861	8'500'000	3'477'661
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	2'970'824	20'000	125'030
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	23'602	100'000	29'780
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	2'221'101	100'000	911'255
<b>Total 2012460</b>			<b>400'000'000</b>	<b>181'744'696</b>	<b>82'050'000</b>	<b>67'913'521</b>
<b>Total crédits de renouvellement</b>			<b>400'000'000</b>	<b>181'744'696</b>	<b>82'050'000</b>	<b>67'913'521</b>
<b>DI / Office cantonal des bâtiments - TOTAL</b>			<b>400'658'470</b>	<b>182'678'247</b>	<b>82'320'000</b>	<b>67'940'071</b>

Projet	Libellé	Politique Publique	CREDIT VOTE/PREVU	Cumul au 31.12.2021	PB 2022	C 2022
<b>DI / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDITS D'OUVRAGE</b>						
10484	Réalisation du système d'information du commerce	L	2'658'200	1'649'922	816'406	344'680
11140	Vidéoprotection	H	1'801'409	1'686'891		
11264	Ecole de commerce de Frontenex	F	315'684	274'184		
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	302'380	230'696		
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	67'000	16'565		52'507
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	148'000	125'559		
11702	Système d'information du service des contraventions	H	1'200'000	1'167'644		22'466
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	H	1'200'000	964'955		32'677
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	F	1'314'000	897'406		
11866	SIRH - refonte technique	B	4'180'000	4'303'810		
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M		107'738		77'916
11945	Optimisation des prestations de l'OCCPM	H	2'330'000	2'175'885		153'319
11946	Gestion des hospitalisations hors canton (GEHHC)	K	578'000	419'383		
11973	Rénovation du CO Budé	F	107'000	103'110		
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)	F	9'959'000	1'018'612	3'400'000	347
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	82'815	84'295	17'000	22'545
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916		
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	G	7'780'000	6'015'560	1'830'000	1'406'643
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	2'839'552	1'022'000	960'246
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800			16'816
12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	H	1'306'055	827'864		35'048
12371	Refonte du SI OCEN	E	3'107'000	2'643'655		367'080
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	5'592'401	2'200'000	1'566'053
12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	I	1'725'000	1'287'166	300'000	414'620
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	377'259	2'800'000	1'537'865
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	4'610'339	2'500'000	2'261'667
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000			
12633	Centre cantonal de biométrie	H	1'372'414	415'027	839'000	240'658
12741	Futur CO sis à Balexert	F	1'089'000			
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	725'000			297'914
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	I	5'555'000	128'281	2'500'000	1'854'926
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000		4'488'000	
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000			
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	7'343'000		1'973'000	
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400		399'700	
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'737'000		1'347'400	
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000		2'000'000	
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000		700'000	
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000		189'000	
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000		400'000	
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000		200'000	
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de confort	G	11'980'000		2'500'000	
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000			
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000		500'000	
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2023-2026	B	9'200'000		1'200'000	
1921032	Dématérialisation des processus de l'OCV	M	5'000'000		500'000	
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	1'340'000		200'000	
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H	2'950'000		100'000	
1921049	Dossier patient extrahospitalier (CASU)	K	2'260'000		400'000	
<b>Total crédits d'ouvrage</b>			<b>179'746'006</b>	<b>40'149'675</b>	<b>35'321'506</b>	<b>11'665'993</b>
<b>DI / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDITS DE RENOUVELLEMENT</b>						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'120'000	2'630'482	2'316'114	2'234'998
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	177'340'000	67'003'732	35'141'753	29'490'081
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'550'000	68'005	928'129	136'869
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	500'000	127'441	124'106	261'182
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'780'000	539'885	360'998	166'338
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'150'000	2'706'841	2'604'636	2'714'521
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	4'710'000	1'554'280	1'011'649	1'519'697
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'140'000	3'574'011	1'066'177	2'209'212
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I		1'205'779		15'724
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'710'000	696'609	425'141	618'724
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'280'000	762'764	2'195'126	452'406
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'720'000	1'145'926	793'114	636'675
<b>Total 2012459</b>			<b>230'000'000</b>	<b>82'015'755</b>	<b>46'966'943</b>	<b>40'456'427</b>
<b>Total crédits de renouvellement</b>			<b>230'000'000</b>	<b>82'015'755</b>	<b>46'966'943</b>	<b>40'456'427</b>
<b>DI / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL</b>			<b>409'746'006</b>	<b>122'165'430</b>	<b>82'288'449</b>	<b>52'122'420</b>
<b>TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)</b>			<b>810'404'476</b>	<b>304'843'677</b>	<b>164'608'449</b>	<b>120'062'491</b>





## **A.5. Synthèse des lois d'investissement à boucler**





## Annexe 5 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

### Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DI_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les CFF	28.06.2002	DI_OCGC	Hors délai
3	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire (CMU)	21.01.2005	DI_OCBA	Hors délai
4	9422	HUG - Construction et équipement de la 3e étape (phases 3.1 et 3.2) de la maternité	20.05.2005	DI_OCBA	Hors délai
5	9995	UNI - Construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU)	25.05.2007	DI_OCBA	Hors délai
6	10210	PO Tulette - Etude en vue construction d'un bâtiment scolaire à Frontenex	10.10.2008	DI_OCBA	Hors délai
7	10234	UNI - Etude en vue construction 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU)	27.06.2008	DI_OCBA	Hors délai
8	10444	CEVA - Crédit compl. pour réalisation liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille et Eaux-Vives par les CFF	26.06.2009	DI_OCGC	Hors délai
9	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Dans les délais
10	10667	Construction et équipement de la 3e étape de la maternité (phase 3.3)	18.03.2011	DI_OCBA	Hors délai
11	10673	Relogement des forains et gens du voyage	19.11.2010	DI_OCBA	Dans les délais
12	10703	BDL2 - Construction	29.11.2010	DI_OCBA	Hors délai
13	10775	Acquisition de terrains et bâtiments	15.04.2011	DI_OCBA	Dans les délais
14	10822	CMU - 6ème étape	23.06.2011	DI_OCBA	Hors délai
15	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DI_OCBA	Hors délai
16	10850	Infrastructures agricoles durables	27.02.2012	DT	Dans les délais
17	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSPS	Hors délai
18	10865	Crédit de programme/crédit d'ouvrage 2012-2015 -HUG	29.06.2012	DSPS	Hors délai
19	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DI_OCBA	Dans les délais
20	11140	Vidéoprotection	28.11.2013	DI_OCSIN	Hors délai
21	11264	Ecole de commerce de Frontenex	29.11.2013	DI_OCBA	Hors délai
22	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DI_OCBA	Hors délai
23	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DSPS	Hors délai
24	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03.11.2016	DI_OCBA	Dans les délais
25	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DI_OCBA	Dans les délais
26	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville études	16.04.2015	DI_OCBA	Hors délai
27	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin construction	16.04.2015	DI_OCBA	Hors délai
28	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DSPS	Hors délai
29	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DI_OCSIN	Dans les délais
30	11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	01.09.2016	DIP	Hors délai
31	11866	SIRH - refonte technique	01.09.2016	DI_OCSIN	Hors délai
32	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	05.05.2022	DI_OCSIN	Dans les délais
33	11973	Rénovation du CO Budé	27.01.2017	DI_OCBA	Hors délai
34	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DSPS	Dans les délais
35	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DI_OCBA	Dans les délais
36	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DI_OCBA	Hors délai
37	12231	Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention	27.04.2018	DI	Dans les délais
38	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	30.04.2018	DSPS	Dans les délais
39	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	30.04.2018	DI_OCBA	Dans les délais
40	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DI_OCSIN	Dans les délais
41	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	16.09.2019	DI_OCSIN	Dans les délais





## **A.6. Tableau des durées d'amortissement**





## Annexe 6- Tableau des durées d'amortissement

Catégories d'immobilisations	Durée d'utilité
	Années
<b>Corporelle</b>	
<b>Terrain</b>	
Terrain - Terrain bâti ou non bâti	non amorti
<b>Bâtiment</b>	
Bâtiment - Gros œuvres 1 (Gros-œuvre et ouvrages assimilés, études d'exécution, aménagements extérieurs)	70
Bâtiment - Gros œuvres 2 (Façades, toitures, menuiseries extérieures)	30
Bâtiment - Equipements techniques	25
Bâtiment - Aménagements intérieurs	25
Bâtiment - Aménagements intérieurs des bâtiments loués	15
<b>Génie civil - Route</b>	
Route - Infrastructure	90
Route - Revêtement	20
Route - Électromécanique	15
<b>Génie civil - Ouvrage d'art</b>	
Ouvrage d'art - Gros oeuvre	90
Ouvrage d'art - Revêtement	20
Ouvrage d'art - Électromécanique	10
<b>Nature</b>	
Nature - Gros oeuvre	90
Nature - Aménagements - durée moyenne	20
Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation	
<b>Mobilier, machine, matériel bureau</b>	
Mobilier, machine, matériel bureau - Mobilier de bureau	15
Mobilier, machine, matériel bureau - Appareil bureau électrique / mécanique	10
Mobilier, machine, matériel bureau - Autres	15
Œuvres d'art	non amorti
<b>Appareil, matériel technique</b>	
Appareil, matériel technique - Pédagogique, scientifique	10
Appareil, matériel technique - Equipements pour entretien	10
Appareil, matériel technique - Equipements garages, ateliers et autres	15
Appareil, matériel technique - Autres appareils	5
<b>Véhicule et matériel transport</b>	
Véhicule et matériel transport - Voitures	5
Véhicule et matériel transport - Moto / Vélo	5
Véhicule et matériel transport - Camion	10
Véhicule et matériel transport - Remorque / Véhicule Industriel	10
Véhicule et matériel transport - Autocar / Bus	10
Véhicule et matériel transport - Autre véhicule spécialisé	15
Véhicule et matériel transport - Bateau	20
<b>Informatique</b>	
Informatique - Equipement numérique mobile	4
Informatique - Postes de travail	5
Informatique - Serveurs	5
Informatique - Editique	5
Informatique - Equipement spécialisé "Métiers"	5
Informatique - Robots, stockage, sauvegarde	10
Informatique - Autres corporels	5
<b>Télécommunications</b>	
Télécommunications - Equipement numérique mobile	5
Télécommunications - Equipement actif du réseau et de la téléphonie	5
Télécommunications - Câblage interne au bâtiment	10
Télécommunications - Câblage extérieur au bâtiment & canalisations	15
<b>Incorporelle</b>	
<b>Informatique</b>	
Informatique - Licence d'exploitation	8
Informatique - Applications et progiciels	5 à 8
Informatique - Incorporel	5 à 8
Informatique - Bases de données	5 à 8
<b>Divers</b>	
Autres immobilisations Incorporelles	5 à 8
<b>Subvention d'investissement accordées</b>	
<b>Subvention d'investissement accordée</b>	
Bâtiment	40
Route	60
Ouvrage d'art	60
Mobiliers et équipement	10
Informatique Incorporel	5
Informatique Corporel	5
Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation subventionnée si la durée d'utilité de l'actif subventionnée est connue	
<b>Subventions d'investissement reçue</b>	
<b>Subvention d'investissement reçue</b>	
Bâtiment	40
Route	60
Ouvrage d'art	60
Mobiliers et équipements	10
Informatique	5
Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation subventionnée	







**A.7. Crédits supplémentaires  
accordés par la commission  
des travaux**





## Annexe 7 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

Département	Loi concernée	Objet de la demande	Montant du crédit supplémentaire	Montant recette supplémentaire	Montant net	Date de traitement à la commission
DIP	Loi 11865 ouvrant un crédit d'investissement de 3'590'000 francs pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries, du 01/09/2016	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	185'000	185'000		27/06/2017
DI	Loi 11942 ouvrant un crédit d'étude de 3'233'230 francs en vue de la construction d'un bâtiment administratif pour la police internationale, du Centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD), ainsi que d'un centre de rapatriement à l'aéroport de 50 places sur le site de Bois-Brûlé, commune du Grand-Saconnex, du 23/02/2017	Complément d'étude car les effectifs ont augmenté nécessitant d'agrandir le bâtiment.	620'000		620'000	22/01/2019
DI	Loi 12042 ouvrant un crédit d'étude de 3'727'200 francs, en vue de la rénovation et de la surélévation du collège Rousseau, du 17/03/2017	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	480'000		480'000	05/11/2019
DI	Loi 11943 ouvrant un crédit d'étude de 3'689'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant, du 04/11/2016	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	515'000		515'000	19/11/2019
DI	Loi 11866 ouvrant un crédit d'investissement de 3'630'000 francs pour la refonte technique du système d'information des ressources humaines (SIRH), du 01/09/2016	Complément suite à un décalage du projet.	550'000		550'000	07/04/2020
DI	Loi 12184 ouvrant un crédit d'étude de 5'801'000 francs, en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Meyrin, du 23/08/2018	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	1'100'000		1'100'000	25/08/2020
DI	Loi 12078 ouvrant un crédit d'étude de 3'584'000 francs en vue de la construction de la Haute Ecole de Santé (HEdS) à Champel, du 22/09/2017	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	550'000		550'000	25/08/2020
DI	Loi 12386 ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour la période 2019-2023 pour l'évolution des systèmes d'information et de communication du domaine de l'action sociale (SIC Action sociale), du 25/01/2019	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	1'025'000		1'025'000	09/03/2021
DI	Loi 12371 ouvrant un crédit d'investissement de 2'611'000 francs portant sur le système d'information de l'office cantonal de l'énergie, du 25/01/2019	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	496'000		496'000	31/08/2021
DI	Loi 12147 ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs destiné à la modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police, du 03/11/2017.	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financées en totalité par l'Association des communes genevoises.	380'000	380'000	-	22/03/2022

